

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PRÉSENTATION
GLOBALE & SYNTHÉTIQUE

CONSEIL PROVINCIAL – JUIN 2020
PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019



Province de Liège



TABLE DES MATIÈRES

LA CULTURE ET LA JEUNESSE -----	3
LES FONDS EUROPÉENS -----	26
LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES -----	36
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS -----	42
LES RELATIONS INTERNATIONALES -----	49
LA TRANSITION NUMÉRIQUE -----	52
LA COMMUNICATION -----	55
LA SANTÉ -----	58
LES AFFAIRES SOCIALES -----	67
LES SPORTS -----	78
LE TOURISME -----	87
L'ADMINISTRATION -----	102
LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES -----	117
LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT -----	127
L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ -----	145
L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION -----	157

LA CULTURE ET LA JEUNESSE



FEDER



UNION EUROPEENNE



Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Province
de Liège

1. SERVICE CULTURE

1.1. COORDONNÉES DU SERVICE

Direction de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique
Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège
Tél. : 04/232.28.54 – 04/232.86.48
Fax : 04/232.86.94
<http://www.provincedeliege.be/culture/>
E-Mail : direction.culture@provincedeliege.be

1.2. CELLULE COMMUNICATION

La cellule communication, mise en place au sein du Service Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services du département (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique...).

Ses missions sont les suivantes :

- la tenue d'un planning commun à l'ensemble du département ;
- la systématisation des procédures de communication et du circuit de validation hiérarchique ;
- la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions de communication visant à la promotion des différents projets du département (conférences de presse, communiqués de presse, campagnes promotionnelles, élaboration des visuels et suivi du travail graphique) ;
- l'organisation de la présence du département Culture dans les foires et salons auxquels il participe : salon Vert, Bleu, Soleil – Retrouvailles ;
- la prise en charge du volet communication de différents événements et manifestations (expositions, vernissages, portes ouvertes, concours...) ;
- la coordination de la page Facebook « Province de Liège : Culture ».

1.3. CELLULE ADMINISTRATIVE TRANSVERSALE

L'Administration générale du Service Culture assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Suite au nouveau cadre validé par le Collège provincial, une cellule transversale administrative a été mise en place en juin 2018.

Des « antennes » administratives sont néanmoins maintenues dans les divers secteurs décentralisés (Jeunesse – Espace Belvaux et Musée de la Vie wallonne).

3 secteurs ont été identifiés :

- GRH : gestion de 402 agents
- Comptabilité - Marchés publics – Economat
- Maintenance et logistique du site Chiroux

De nouvelles procédures d'organisation de travail ont, par conséquent, été et continuent à être mises en place en tenant compte des besoins et des spécificités des différents secteurs. La cellule traite toutes les demandes relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale. Il assure également le suivi des dossiers financiers et comptables vers la DGT.

Restaurant du Service Culture

Depuis le 16 avril 2018, la cuisine du restaurant est sous la responsabilité d'une ouvrière qualifiée-cuisine. Dès son arrivée, elle a mis en place une nouvelle dynamique au sein de l'équipe et une nouvelle façon de préparer les repas, basée sur des produits frais, légumes et fruits de saison et le « fait maison ». La lutte contre le gaspillage alimentaire, d'application depuis quelques années, est encore davantage accentuée.

Depuis son arrivée, la fréquentation du restaurant ne cesse d'augmenter. Parallèlement, les recettes enregistrées sont en augmentation.

Ce service participe également aux vernissages des expositions organisées par les différents services. 23.279 repas ont été servis en 2019.

2. SECTEURS

2.1. SECTEUR MUSÉES – EXPOSITIONS

2.1.1. LE MUSÉE DE LA VIE WALONNE

Depuis sa réouverture au public, le 13 septembre 2008, la nouvelle approche tant muséographique que scénographique proposée a malheureusement déjà vieilli. Les technologies se sont largement développées. Le public est beaucoup plus participatif et est en attente de nouveaux principes de visites. Pour le public, le Musée de la Vie wallonne, c'est avant tout son parcours de référence. Aussi, la Direction a entamé une réflexion sur le Musée, son projet muséal et son image.



Elle a déposé un nouveau dossier de reconnaissance en catégorie A auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il définit 7 axes principaux pour le prochain quadriennat :

- Axe 1 : la création d'un Pôle muséal « Musée d'histoire régionale ou de société » de la province de Liège
- Axe 2 : les collections
- Axe 3 : l'inventaire et la numérisation
- Axe 4 : la recherche scientifique
- Axe 5 : les expositions
- Axe 6 : l'accueil du public
- Axe 7 : la communication

Le Musée de la Vie wallonne a été reconnu en 2019 en catégorie A par la Fédération Wallonie Bruxelles.

2.1.1.1. LES COLLECTIONS

Le Département Collections est divisé en plusieurs départements distincts :

- **Le Fonds d'Histoire du mouvement wallon (FHMW)**
- **La Bibliothèque du Musée et le fonds dialectal wallon (BDW)**
- **Les Archives multimédia** (archives photographiques, filmées et sonores)
- **Le Pôle Etudes ethnographiques – patrimoine oral et immatériel (POI)**
- **Les Objets et Réserves muséales (Ans)**
- **Le Centre de documentation et les archives générales**

Par l'intermédiaire du Centre de documentation, les usagers peuvent consulter les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy-Robyns). Le centre met également à disposition, sous forme de prêt, nombre d'ouvrages et d'objets de ses collections pour des expositions organisées par des Services provinciaux ou des organismes extérieurs.

2.1.1.2. DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES PUBLICS

LA MÉDIATION CULTURELLE



Activités pour tous publics en lien avec le parcours muséal ; activités pour tous publics en lien avec les expositions temporaires ; Théâtre de marionnettes traditionnelles liégeoises.

Le Musée s'est inscrit dans le projet Intereg Grande région « Pierres et numérique – Digitale Steine, 2016-2019, Opération de valorisation, de promotion, de mise en événements des patrimoines remarquables de la grande région à travers les Arts numériques.

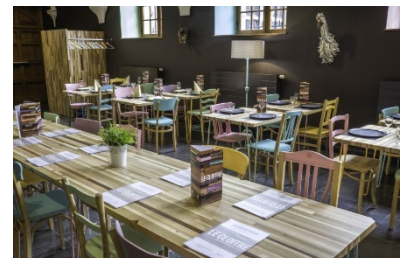
Un jeu vidéo interactif inspiré des codes des marionnettes traditionnelles liégeoises a vu le jour en 2019. Il sera mis à la disposition du public début 2020.



- **Expositions temporaires**
 - *Super marionnettes, l'expo dont tu es le héros (juin 2018 - décembre 2019)*
 - *Leonardo da Vinci – les inventions d'un génie (février – mai 2019)*
- Événements divers : La Cité de la Bière – salon des Microbrasseries ; Les Estivales.be ; Fêtes du Patrimoine ; Fêtes de Wallonie ; Fêtes aux Langues de Wallonie ; Noël au Musée ;
- Concerts, concours ;

L'ACCUEIL DU PUBLIC

Le restaurant du Musée rebaptisé « Le Cloître » réaménagé dans une déco 100 % récup' et éco-design a vu sa fréquentation croître en 2018 à la satisfaction de tous.



LA CRÉATION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Cette cellule réalise des productions graphiques tels que livres, dépliants, affiches, brochures pour le Musée et divers services provinciaux (la Lecture publique, L'Office provincial des Métiers d'Art, le Service de la Jeunesse, le Château de Jehay, ...) Elle réalise ponctuellement la scénographie d'expositions et participe à leur création technique et à leur montage.

LA PROMOTION ET LE TOURISME

- **Partenariats divers (OPT, CGT, FTPL, Ville de Liège ...)**
- **Contacts presse**
- **Statistiques :**

93.092 visiteurs est le chiffre de fréquentation du Musée de la Vie wallonne pour l'année 2019

Ce chiffre, en hausse par rapport aux 66.470 visiteurs totalisé en 2018. Cette fréquentation élevée en 2019 s'explique par le grand succès rencontré l'exposition « Léonardo Da Vinci – Les inventions d'un génie ».

2.1.2. LE CHÂTEAU DE JEHAY

2.1.2.1. STATISTIQUES

En 2019, le domaine du Château de Jehay a accueilli 30.038 visiteurs (contre 28.601 en 2018), toutes activités confondues. Le chiffre de fréquentation du domaine de Jehay, est à la baisse suite à la fermeture du château. Il est dès lors important de développer une politique événementielle qui permet de fidéliser les visiteurs. Le travail sur la collection (études, restauration...) a été également très conséquente.



2.1.2.2. EXPOSITION – ÉVÉNEMENTS

La saison culturelle 2019 a proposé à nouveau Les expositions *Trésor d'Irlande et Cabinet de curiosités* qui attirent toujours le visiteur.

Le Jeu de Pâques, Pique-nique, Jardins de printemps, Patrimoine bières, concerts d'été, Les enfants d'abord !, Nocturne, Journées du Patrimoine, Nuit des sorcières, Marché de Noël... sont autant d'événements qui permettent d'attirer le public.

2.1.2.3. COLLECTIONS

Un important travail de gestion et de restauration des collections a été réalisé en 2019 et se poursuivra jusqu'à l'ouverture du Château.

2.2. SECTEUR ÉDUCATION PERMANENTE

2.2.1. PARTENARIAT

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 26 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre Royal de Liège, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

La Province soutient aussi les activités menées par une centaine de Centres d'expression et de créativité.

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutiens à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides pédagogiques, etc.) accordées à de très nombreux acteurs culturels.

Tout au long de l'année 2019, le Département a notamment mené des projets avec l'Office provincial des Métiers d'Art, le Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, les Services culturels des Provinces du Luxembourg.

2.2.2. ARTS PLASTIQUES

2.2.2.1. LA COLLECTION ARTISTIQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

La collection artistique de la Province de Liège est née en 1939, à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau et d'une commande d'œuvres d'art à 5 artistes pour le pavillon des Provinces.

Ce patrimoine artistique acquis au fil des années, constitué d'environ 2000 œuvres (peintures, gravures, photographies, dessins, collages, sculptures, textiles, vidéos, céramiques et planches de BD) représente le foisonnement créatif de notre province.

Ces œuvres sont réparties dans les bureaux et administrations provinciales, mais ne sont montrées que rarement au public. Cependant, depuis 2006, des initiatives sont proposées en collaboration avec des galeries d'art sur le territoire de la province de Liège, mais pas uniquement, pour montrer une sélection d'œuvres faisant partie de la collection artistique de la Province de Liège. De cette façon, le patrimoine est montré à un plus large public. La collection est intégrée au logiciel de gestion des collections muséales TMS acquis pour assurer la gestion du patrimoine provincial. Les œuvres seront visualisées sur le site web provincial consacré aux collections de la Province de Liège.

20 œuvres ont été acquises en vue de compléter la collection artistique de la Province de Liège et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

2.2.2.2. LES EXPOSITIONS

AUX LUEURS DE PRINTEMPS,

Mai à juin à la Galerie Wégimont

La thématique du printemps a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'importance de la nature, de la lumière et de la couleur dans les œuvres de la collection artistique de la Province de Liège.

2.2.2.3. LA FONDATION PROVINCE DE LIÈGE POUR L'ART ET LA CULTURE

Fondée par Guy Vandeloise et Juliette Rousseff d'une part, et par la Province de Liège d'autre part, les statuts de la « Fondation Province de Liège pour l'Art et la Culture » ont été dressés le 6 juin 2016. La personnalité juridique de cette fondation a été accordée le 3 octobre 2016, suite à la requête du 29 juin 2016 de Monsieur Paul-Émile Mottard agissant en qualité d'administrateur- président de la fondation.

Conformément à l'article 4 de ses statuts, la Fondation a pour but désintéressé de favoriser, aider, soutenir l'art et la culture au sens large en province de Liège, principalement dans le domaine des arts plastiques. Elle doit être un vecteur de développement du dynamisme culturel de la province de Liège.

Les objectifs avérés de la Fondation sont :

- L'acquisition (augmentation du nombre de fonds, développement des dons en quantité, en qualité, en diversité) ;
- la conservation (développement de lieu(x), de moyens de conservation et d'inventaires) ;
- La diffusion (favoriser son rayonnement et son dynamisme culturel et artistique en valorisant son existence, son champ d'actions, son ouverture) ;
- Un opérateur d'appui (soutien aux producteurs, diffuseurs, organisateurs d'événements principalement dans le domaine des arts plastiques).

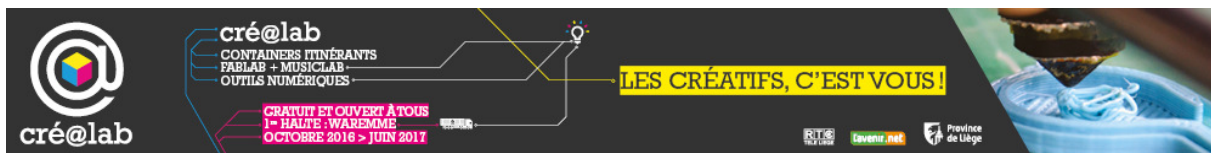
EFFLORESCENCE À LA CHÂTAIGNERAIE (SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2019)



L'exposition a présenté le travail de treize artistes plasticiens qui ont fait des donations ou se sont engagés à en faire au profit de la Fondation. Peintures, gravures, broderies, photographies, vidéos, sculptures, environnements et installations occuperont les quatre niveaux de la gentilhommière, aujourd'hui reconvertie en centre d'art.

2.2.3. SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES

2.2.3.1. LE CRÉALAB



Après Verviers, le créalab s'est installé dans un espace intérieur que l'équipe a aménagé proche de l'école du Barbou dans l'ancien entrepôt Interмосane.

Le CRÉ@LAB est un projet transversal : Ça Balance propose des activités spécifiques à destination de groupes musicaux dans le MusicLab. Ce dernier constitue un bel outil pour les groupes qui ne sont pas encore tout à fait prêts à travailler en studio d'enregistrement. Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) a intégré dans son catalogue un module de formation en FabLab dès septembre 2018. L'atelier des CEC a été réalisé en partenariat avec le Fablab, tous les participants ont bénéficié d'une formation au dessin vectoriel leur permettant la réalisation de leur création au laser

2.2.3.2. LE DIGITAL LAB



Né d'un partenariat entre la Province de Liège et l'Université de Liège, le Digital Lab a été inauguré le 1^{er} décembre 2017 et est installé provisoirement dans les locaux de la Province, avant de prendre ses quartiers, en 2022, dans le futur Pôle Bavière, au sein de « l'exploratoire des possibles ».

Le Digital Lab est tout d'abord un **laboratoire de recherches et d'expérimentations** stimulé et animé principalement par des chercheurs de l'Université qui s'intéressent aux différentes pratiques liées aux jeux vidéo (création de jeux par des amateurs, pratique communautaire autour du jeu, détournement, littérature, ...).

Le Digital Lab a pour ambition de créer une communauté d'intérêts participative et évolutive pour la mise en commun et la diffusion des savoirs et des expériences dans son domaine. Il est donc un **lieu de médiation du numérique** à destination des employés de la Province et du grand public, à travers une série d'animations récurrentes et d'événements ponctuels.

2.2.4. SECTEUR THÉÂTRE

2.2.4.1. ODYSSÉE THÉÂTRE

« Odyssée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes où recherche et audace dominant. Parmi les moyens mis en œuvre :

- Soutien financier et/ou technique à des spectacles ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- Mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Pass Odyssée » : Sur 1.000 passes mis en circulation, 745 ont été vendus lors du premier semestre 2019.

2.2.4.2. ATELIERS D'ART DRAMATIQUE

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de pourvoir au perfectionnement des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en province de Liège.

Le samedi 30 et le dimanche 31 mars 2019, dans la salle des fêtes du Barbou, et les 27, 28 et 29 juin au Centre culturel d'Ourthe et Meuse, les prestations publiques de ces ateliers ont eu lieu en présence d'un jury composé de professionnels et représentants des compagnies de théâtre amateur. Un public nombreux (plus de 550 personnes) a assisté aux prestations des étudiants en fin de premier cycle (élèves dans le cadre de la promotion sociale) et des étudiants en fin de deuxième. La prestation publique a été un succès (± 100 personnes).

Les Ateliers d'Art dramatique ont été relancés pour une nouvelle saison en octobre 2019.

2.2.4.3. THÉÂTRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS & JEUNE PUBLIC

Le Département de l'Éducation permanente aide ou subsidie, de façon ponctuelle et exceptionnelle, certaines créations de compagnies de théâtre professionnelles (Salle ou Rue) implantées sur le territoire de la province de Liège, en privilégiant, mais non exclusivement, les créations belges contemporaines ; aide à la création du spectacle, aide à la décentralisation de la création à l'étranger, etc.

De façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals « professionnels » (toutes disciplines confondues) comme les Festivals « Rue du bocage » à Herve, le Festival « Soiron sur scène » à Soiron, le Festival de théâtre de Stavelot, le Festival de théâtre de Spa, le festival « les unes fois d'un soir » sont également aidés.

Le secteur soutient également le « Théâtre de Rue » en programmant chaque année (depuis 2008) au Musée de la Vie wallonne, dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège, plusieurs compagnies issues, principalement de la province de Liège, mais aussi de toute la Belgique francophone.

2.2.4.4. THÉÂTRE AMATEUR DIALECTAL

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Printemps du théâtre amateur wallon s'est déroulé les 26, 27 et 28 avril 2019 au Théâtre Communal Wallon du Trianon.

Le gala wallon a eu lieu le 19 octobre 2019 au Théâtre de la Place à Liège. Au programme figuraient les spectacles sélectionnés par le groupe de conseillers à savoir :

- « DIVN'NI PAPA », de Thierry de Winter, interprété par les Badjaves di Foz ;
- « QUE MIC MAC », de Jean Radoux, interprété par les Djoyeûs Lurons de Trooz ;
- « LI BONE CATCHETE », de Jean Mahiels, interprété par la Fraternité poussetoise, de Remicourt.

2.2.4.5. ARTS DE LA SCÈNE EN GÉNÉRAL

Le Département de l'Éducation permanente s'implique dans les arts de la scène en général, directement sur le terrain, en allant visionner diverses créations professionnelles (des grosses structures subsidiées aux petites structures « indépendantes » non subsidiées) en Belgique. L'objectif est d'aider et/ou de programmer et/ou de conseiller les programmations artistiques de manifestations provinciales (Fêtes de Wallonie, etc.), mais aussi celles de petits lieux ou de centres culturels (reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou non) et/ou de manifestations privées, organisées ou non, en collaboration avec la Province de Liège ou avec des structures extra provinciales.

Dans le cadre des relations culturelles avec les Provinces ou Départements en dehors de nos frontières, le Service de l'Éducation permanente soutient, de manière générale, les échanges, les collaborations et les coproductions de structures ou d'artistes de la province de Liège.

2.2.5. SOUTIEN AUX OPÉRATEURS EXTÉRIEURS

2.2.5.1. LA BANDE DESSINÉE

En 2016, 2017 et 2018, une opportunité s'était présentée permettant d'adjoindre un événement BD au Salon Vert Bleu Soleil qui a lieu en février. La Province de Liège s'était associée au festival organisé par l'ASBL « BD Fly » qui en était à sa 23^e édition en 2016.

Ce partenariat avait fait l'objet d'une décision adoptée par le Collège en date du 15 décembre 2016. Après l'organisation en 2018 du 25^e anniversaire de l'évènement, l'ASBL « BD Fly » a décidé de se retirer de l'organisation.

Ce retrait de « BD Fly » a induit de repenser le concept de l'évènement.

Suite à une rencontre avec les propagandistes du monde de la BD et suite à l'expérience des éditions antérieures, la philosophie de l'évènement a été modifiée en 2019.

Les premières rencontres internationales de la BD nommées « LaBD » (nouvelle appellation) se sont tenues sur base d'un tout nouveau concept : proposer au grand public une vision actuelle de la BD et mettre en avant l'émergence des nouvelles pratiques concernant tant la BD papier que la BD numérique. À la croisée des chemins entre technique de narration, illustration et création artistique entendue au sens large (ouverture à différentes disciplines), elles se voulaient « laboratoire de la Bande dessinée ».

Cet objectif a été défini et défendu par un groupe d'experts en BD rencontré au printemps 2018.

Dès lors, pour marquer les « Premières Rencontres internationales BD de la Province de Liège », plusieurs événements ont été mis en place. Se déroulant en différents lieux, ils ont permis au public de découvrir de multiples aspects du merveilleux laboratoire du 9^e art.

PREMIÈRES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA BD DE LA PROVINCE DE LIÈGE

14-17 FÉVRIER 2019

Les premières rencontres internationales de la BD nommées « LaBD » (nouvelle appellation) se sont tenues sur base d'un tout nouveau concept : proposer au grand public une vision actuelle de la BD et mettre en avant l'émergence des nouvelles pratiques concernant tant la BD papier que la BD numérique. À la croisée des chemins entre technique de narration, illustration et création artistique entendue au sens large (ouverture à différentes disciplines), elles se voulaient « laboratoire de la Bande dessinée ».

Le contenu des rencontres :

- Exposition *Emmanuel Lesage en toute Latitude*
- La BD enfants admis
- La BD Ça se discute
- La BD en dédicaces
- Conférences
- La BD expérimente

2.2.5.2. LITTÉRATURE

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : subventions et aides techniques, aides à l'édition.

2.2.5.3. PATRIMOINE ET MUSÉES

Comme chaque année, de nombreux musées bénéficient de subsides alloués par les autorités provinciales. En 2019, 19 établissements publics et 34 établissements privés ont ainsi reçu le soutien financier de la Province de Liège.

2.2.5.4. HOMMAGE A L'ŒUVRE DE MARCEL HICTER

Dans notre histoire culturelle, Marcel Hicter a imprimé des marques profondes dans la conception de la culture et de la politique culturelle. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il est imprégné des terribles constats que sont les horreurs produites par les régimes fascistes, la guerre, 40 millions de morts... Il travaillera inlassablement à armer la société contre la résurgence des mouvements totalitaires. Il est aussi interpellé par les effets sociaux de la reconstruction matérielle de l'après-guerre, de l'industrialisation rayonnante, par le développement de la société de communication et d'une société des loisirs fortement basée sur le développement du marché des biens de consommation.

La volonté du Service Culture a donc été d'interroger le présent par l'organisation d'une journée qui s'est tenue le vendredi 29 novembre 2019 à la Cité Miroir.

2.2.6. CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ – MÉTIERS D'ARTS

2.2.6.1. LE CEC « LES CROISIERS »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. L'action menée touche également plusieurs localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle. A noter qu'en 2017, les installations des CEC ont été entièrement rénovées, afin de correspondre davantage aux attentes du public qui les fréquente.

2.2.6.2. SUBVENTIONNEMENT

Une subvention est accordée annuellement à 160 ateliers.

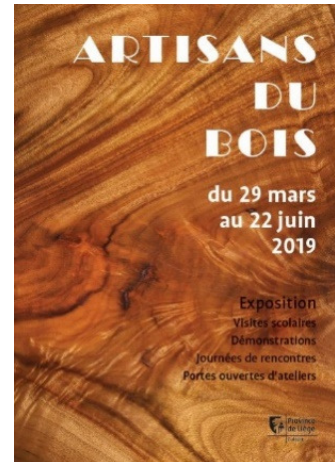
2.2.7. MÉTIERS D'ART

EXPOSITIONS À LA MAISON DES MÉTIERS D'ART

- Du Maître à l'Élève/Créations (637 visiteurs) ;
- *Artisans du bois* (1077 visiteurs) ;
- *Artisans du patrimoine* (533 visiteurs) ;
- *Cadeaux* (1161 visiteurs).

2.2.7.1. MÉTIERS D'ART D'EXCELLENCE

Pour la première fois, le Service Culture de la Province de Liège, en collaboration avec l'OPMA, a organisé deux expositions sous l'appellation « Métiers d'art d'excellence dont l'objectif est de présenter des métiers d'art de luxe sous un angle inhabituel



- ***Stylisme Mode et Création*** (20 septembre au 22 octobre 2019) 1163 visiteurs.
- ***Verre & Cristal, 5 regards*** (22 novembre au 22 décembre 2019) 1265 visiteurs

2.2.7.2. UNE VISIBILITÉ DES ARTISANS DE LA PROVINCE DE LIÈGE AU SALON DES MÉTIERS D'ART À LENS

La Province de Liège était présente, pour la 4^e année consécutive, au Salon International des Métiers d'Art de Lens du 13 au 17 novembre 2019 organisé annuellement par l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine de France.

L'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP) est le cluster d'excellence économique des métiers d'art et du patrimoine en Nord-Pas-de-Calais. Pour ce faire, la Province de Liège a occupé un stand de 30 m² décoré par des pièces d'exception et animé par 4 artisans au sommet de leur art : Pierre DOME, Professeur de gravure sur armes à l'école Léon Mignon, Jean-Yves Vossius, maître verrier, Frédéric Beine, horloger et Aurélie Vétro, restauratrice.

2.2.8. MUSIQUE ET DANSE

2.2.8.1. AIDES

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition, à la diffusion.

2.2.8.2. ÇA BALANCE...

Cette opération propose depuis quinze ans aux jeunes groupes de musiques actuelles une aide pluridimensionnelle tant sur le plan financier que technique, avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique. Parmi ces activités proposées aux groupes, notons le stage 'Trouve ta voix 1' et 'Trouve ta voix 2', 'En français dans le texte' au Château de Harzé, 'Initiation à la lutherie' en collaboration avec l'association Music Fund, 'Musique Acoustique', 'Trouve ton son'... Ça balance se développe également à l'international avec des collaborations avec le Festival Voix de Fête à Genève, le Festival International de la chanson française à Granby (Québec), Les Rencontres d'Astaffort (France), le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, L'Autre Canal à Nancy...

En 2019, et pour la première fois, la compile annuelle a été proposée uniquement sous le format numérique.

2.2.8.3. STUDIO

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssée théâtre, spots...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot,...).

2.3. LA LECTURE PUBLIQUE

2.3.1. LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE - CHIROUX

2.3.1.1. PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET SON ÉVALUATION

La bibliothèque locale (dorénavant opérateur direct) fait partie, avec la Ville de Liège et le Centre Multimédia ASBL, du réseau liégeois de lecture publique et son action s'articule autour du plan quinquennal de développement de la lecture, décliné en 5 axes prioritaires :

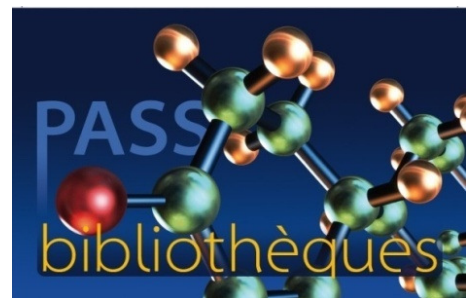
- La politique des collections et la diversification des supports et des pratiques de lecture ;
- La langue, un enjeu démocratique et culturel ;
- La médiation numérique ;
- La participation citoyenne et socioculturelle ;
- L'ouverture et l'adaptation du fonctionnement des services de lecture publique.

Ces priorités se déclinent en une série d'actions qui constituent le fil rouge du travail sur le terrain.

La bibliothèque centrale a été reconnue en catégorie 3 et la bibliothèque itinérante en catégorie 2 à partir du 1^{er} janvier 2019. Ce processus de reconnaissance permet d'obtenir un montant plus important des subventions.

2.3.1.2. LE RÉSEAU PASS BIBLIOTHÈQUES

Sur les 53 communes de la Province ayant une bibliothèque reconnue, 45 ont signé la convention d'intégration dans le logiciel Aleph et 8 communes ne possédant pas de bibliothèque reconnue l'ont signé également. 45 communes sont déjà opérationnelles.



2.3.1.3. ÉVALUATION DE LA FRÉQUENTATION

Le phénomène déjà constaté l'année dernière est toujours présent cette année : il y a une légère diminution (30) du nombre de nouveaux inscrits compensée par une augmentation assez importante du nombre de réinscrits. (2946)

Cela peut s'expliquer par l'adhésion de 2 nouvelles bibliothèques (dont celle d'Esneux et Thimister (en cours) dans le réseau et leur visibilité dans le catalogue collectif.

2.3.1.4. LES DIFFÉRENTES SECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE CHIROUX

La Bibliothèque Chiroux est composée de 5 sections :

- La section de prêt pour adultes

Cette section est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers). C'est dans cette section qu'on trouve la permanence de l'écrivain public et l'artothèque, ouverte en novembre 2014. En 2018, 611 personnes ont visité l'artothèque.

La collection compte à présent 230 œuvres, dont une majorité d'artistes provenant de la province de Liège ;

- La médiathèque, met à la disposition du public des CD, des DVD et autres documents multimédias ;
- La section de consultation ;
- L'espace Jeunes (12-18 ans) ;
- La section pour enfants qui s'adresse aux petits, de 9 mois à 12 ans avec, outre le prêt de livres, une série d'animations spécifiques qui rencontrent chaque année un franc succès.

2.3.1.5. LA MÉDIATION CULTURELLE

Les actions de médiation culturelle mises en place à la bibliothèque Chiroux s'organisent autour des cinq priorités dégagées dans le plan de développement de la lecture publique, à savoir :

- La politique d'accès aux collections

Dans ce cadre, la bibliothèque Chiroux a organisé des visites scolaires (tous niveaux et tous réseaux confondus) et des 'visites TFE' à destination des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires.

Au total, en 2019, pour tous les types de visites proposés, la Bibliothèque Chiroux a touché 3128 personnes.

Depuis septembre 2014, la médiathèque propose des séances d'écoute d'œuvres de musique classique ('les Jeudis du classique') animées par Jean-Marc Onkelinx, musicologue. Ces séances rencontrent à chaque fois un très vif succès (3.799 participants en 2019).

Notons également l'émission musicale 'les inspecteurs des Riffs bis', en partenariat avec la Maison du Rock et Ça balance, et diffusée sur les ondes de 48FM.

Enfin, tout au long de 2019, la bibliothèque Chiroux, seule ou en partenariat, a organisé un grand nombre de rencontres d'auteurs, conférences et expositions (L'Eurégio Lit, Café littéraire, Les rendez-vous du jeu de rôle, Quiz littérature rock, Nuit de la poésie, Mixed Zone, exposition de la Nouvelle Poupée d'encre, cercles de lecture animés par Caroline Lamarche, cercles de lecture en wallon, collaboration avec Corps de textes, Salon Livr@do, ateliers d'écriture et journée festive dans le cadre de la Fureur de Lire, atelier d'écriture, heure du conte et ateliers pour enfants, biblio bricolo, Jeudis de la Santé...).



- Favoriser les compétences langagières et l'insertion socio-professionnelle

La bibliothèque rencontre cette mission notamment au travers du Point Emploi (qui a accueilli, en 2019, 1.084 participants), des permanences de l'Écrivain public (341 personnes accueillies en 2019), de la participation à la Fête aux Langues de Wallonie (organisée par la FWB), de l'organisation d'ateliers d'écriture, de visites Français Langue Etrangère, d'activités de jeux de société.

- La médiation numérique

La Médiation numérique s'effectue notamment au travers de l'Espace de Public Numérique (EPN) et de séances d'information et de sensibilisation aux logiciels libres et les permanences internet dans la section pour enfants.

La participation citoyenne et socio-culturelle

Contribuer au mieux vivre ensemble, à la réduction de l'isolement et du repli sur soi passe par une participation accrue des divers publics à des activités citoyennes et socioculturelles : rencontres médiations spécifiques, pratiques culturelles favorisant l'expression et la créativité sont autant d'actions mises en place.

La Fureur de lire a pour but de sensibiliser le grand public aux livres, à la lecture et à l'écriture. 27 bibliothèques ont proposé aux lecteurs ou non-lecteurs un petit déjeuner au sein de leur bibliothèque. Ces petits déjeuners étaient tout à la fois l'occasion de se rencontrer, d'échanger et d'associer le plaisir de la lecture au plaisir de bouche.

Chaque bibliothèque participante proposait une animation durant ce rendez-vous : petit déjeuner heure du conte, petit déjeuner philo, petit déjeuner écriture, petit déjeuner musique... selon ses ressources disponibles et/ou les partenaires qui ont pu les accompagner sur cet événement.

- L'ouverture et l'adaptation des pratiques + web 2.0.

Cette priorité est rencontrée, notamment grâce à la communication autour de la page internet de la bibliothèque (www.bibliothequechiroux.be), qui fait partie du portail de la Province de Liège et de la page Facebook de la bibliothèque.

2.3.2. LE PÔLE BAVIÈRE

Pour rappel, cette infrastructure, un bâtiment bas carbone de 15.000 m² répartis sur 6 niveaux, repose sur trois piliers articulés autour d'une Agora, lieu de convergence, de rencontres et d'échanges :

- un Centre de ressources ;
- un Exploratoire des possibles ;
- une Pépinière d'entreprises.



Dans le cadre du projet Bavière, **deux marchés de services et de consultance** ont été lancés en 2018 : l'un ayant pour objet des services **d'appui et d'assistance à la définition et à l'opérationnalisation du projet de Pôle Bavière** à Liège (consultance générale). Le marché a été attribué à la société Troisième Pôle. Des rencontres se sont déroulées durant l'année 2019. Un premier livrable a été transmis faisant état de l'analyse de terrain. Des ateliers seront organisés pour construire l'opérationnalisation de l'exploratoire des possibles et de la pépinière.

L'autre portant plus particulièrement sur la bibliothèque en vue de **l'implantation du Centre de ressources dans le Pôle créatif du site Bavière et du déménagement des collections de la bibliothèque centrale sur le site de Grâce-Hollogne** (consultance bibliothèque). Le marché a été attribué à la société Savoir Sphère.

Les objectifs stratégiques du Centre de Ressources ont été définis, suite à un travail de réelle collaboration avec la société de consultance Savoir sphère, comme suit, plaçant tous les publics au cœur de la démarche :

- Un lieu de ressources, d'information et de formation ;
- Une place privilégiée pour le développement de la culture artistique ;
- Un lieu d'épanouissement individuel et social : un lieu inclusif ;
- Le développement de la culture numérique ;
- Un engagement en faveur du développement durable.

Sur le plan des objectifs opérationnels, plusieurs pôles et espaces spécifiques sont à prévoir :

- Accueil principal ;
- Accueil dans les espaces ;
- Forum d'actualités ;
- Pôle Enfants ;
- Pôle Ados ;
- Pôles Littératures et bandes dessinées ;
- Pôle Arts, Musique et Cinéma ;
- Pôle Civilisation et Société ;
- Pôle Loisirs, Sports et Bien-être ;
- Pôle Sciences et techniques ;
- Pôle Droit, Gestion et Emploi ;
- Pôle Apprentissages et Formations ;
- Salles et équipements pour recevoir tous les publics et développer des services diversifiés ;
- Jeux.

OPÉRATION « BAVIÈRE EN ROUTE »

Cette opération témoigne de la volonté de la Province de Liège d'encourager l'appropriation citoyenne du Pôle Créatif. Conférences, WE festif, jeu de piste invitent chacun à participer activement à la renaissance du site.

2.3.3. LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

La Bibliothèque itinérante est un service de proximité qui va vers le public, qui propose un contact personnalisé et qui joue donc un rôle social important. Sa priorité est de favoriser l'accès à la lecture pour tous, grâce à un personnel disponible et toujours à l'écoute des usagers.



Les bibliobus provinciaux desservent deux fois par mois 54 communes pour un total de 140 haltes d'une durée variant de 15 minutes à une journée. Ce service propose également plusieurs animations à de nombreuses écoles de la Province : *la présentation des livres de la sélection du prix Versele, les contes en musique, Il est petit, il est poilu, c'est Petit Poilu, « Toc toc toc, voilà... », spectacle musical IsaMia*. Une animation adaptée aux écoles spéciales est proposée depuis peu. Les bibliobus participent également à des événements culturels (Giornata italiana) et à des fêtes scolaires (journée Halloween à l'école d'Amay Rivage).

2.3.4. LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Le décret sur la lecture publique fait de la Bibliothèque centrale un opérateur d'appui, d'aide et de coordination au profit des bibliothèques locales futurs opérateurs directs. C'est en janvier 2019 que la Bibliothèque centrale a finalement été **reconnue comme opérateur d'appui selon le décret 2009** et ses arrêtés d'application en 2011.

2.3.4.1. FORMATIONS

- De la centrale
 - Formations régulières proposées à l'ensemble du réseau sur le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH ;
 - Formations numériques (liseuse/tablettes/Bibliovox/Lirtuel) à destination des usagers des différentes bibliothèques du réseau.

- Décentralisées

En 2019, une vingtaine de formations ont été programmées et réparties sur le territoire provincial.

2.3.4.2. MÉDIATION CULTURELLE

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture.

- Axe très jeune public
 - Partenariat avec l'ONE
 - Babillage en collaboration avec le CC des Chiroux
 - Prêt du dispositif Scritch, cratch, bouh !
 - Exposition « Collections »
- Axe « Jeune public » :
 - Sciences en chantier
 - Jeux de mômes
 - Sur les chemins de l'école
- Axe « Adolescents » :
 - Echange de pratiques organisé par les bibliothèques centrales et locales du réseau
 - Collaboration avec le Secteur Jeunesse dans le cadre de l'exposition Walking Lost Circus
 - Labo des mots
- C'est quoi pour toi le handicap
- Action de sensibilisation Zero déchet en collaboration avec Intradel

2.3.4.3. COLLECTIONS

Constitution par la Bibliothèque d'appui d'un fonds de 100.000 documents (livres, livres-lus, DVD...) mis à disposition des bibliothèques du réseau afin de compléter ou d'enrichir leurs collections.

2.3.4.4. AIDES-SERVICES

Aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions. Les demandes pour le service de prêt entre bibliothèques sont en constante augmentation depuis 10 ans.

2.3.4.5. PUBLICATIONS

Des listes bibliographiques sont régulièrement proposées aux bibliothécaires sur des thématiques d'actualité.

2.3.4.6. RÉSEAU ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant, autour de la Bibliothèque Chiroux, différentes bibliothèques locales. Les réseaux de la Ville de Liège, Verviers, Burdinne-Mehaigne, Fléron, Herstal, Hesbaye (libre et communal), Visé, du Centre multimédia Don Bosco, Neupré, Marchin-Modave, Anthisnes, Dison, Spa, Bassenge, Jalhay, Chaudfontaine, Amblève-Lienne, Sprimont, Huy, Ans, Plombières, Oupeye, Welkenraedt, Limbourg, Engis, Amay, Saint-Nicolas, Annoncer la Couleur (ASBL) font désormais partie du réseau ALEPH de la Province de Liège. En 2019 le réseau des bibliothèques d'Esneux a été intégré. Au total, 53 communes font partie du réseau ALEPH en 2019.

2.4. LE SECTEUR JEUNESSE

2.4.1. POLITIQUE CULTURELLE

L'exercice de la démocratisation et de la démocratie culturelle rythme la gestion de nos politiques culturelles depuis les années 60. Les fondements même de la démocratisation culturelle (réduction des inégalités socioéconomiques et émancipation individuelle et collective) ont lentement fait place ou plus exactement favorisé l'émergence du principe de démocratie culturelle qui tend à confier aux individus les orientations de leurs propres réalités culturelles, par le biais de la participation active, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques culturelles. Ainsi, au lieu de former des personnes afin qu'elles « dispensent la bonne nouvelle », l'exercice de démocratie culturelle vise à proposer une action culturelle au sein de laquelle les citoyens sont actifs et capables de comprendre la situation socioculturelle et économique au sein de laquelle ils évoluent et d'interagir avec le milieu.



La démocratie appelle une forme de « politisation des consciences », émettre des avis face à la société, mais également la participation à l'expression et à la critique.

⇒ Droit à la citoyenneté active dans tous les domaines.

C'est en effet par l'entremise de la création d'outils culturels que le Service Jeunesse souhaite participer au soutien et à l'élaboration des dynamiques jeunesse locales, mais aussi à l'exercice de démocratie culturelle visant à proposer une action culturelle adaptée aux besoins des communes et des opérateurs jeunesse locaux.

2.4.2. LES ACTIONS VERS LES COMMUNES

Les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes sont initiées en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Les nouvelles missions décrétales qui concernent les bibliothèques, les centres culturels et bientôt plus largement la redéfinition d'un Plan Jeunesse, renforcent le rôle supra-communal rempli par les Provinces.

2.4.2.1. LES OBJECTIFS ET MOYENS

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant et du jeune, tente de leur donner l'accès à leurs émotions, leur sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées, le jeu, la participation active favorisent quant à eux leur émancipation.

La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant et au jeune de prendre conscience que les réalités sont multiples.

2.4.2.2. LES ACTIONS ET LES PUBLICS

Opération « Place aux Enfants »

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.

En 2019, **42** communes se sont inscrites à l'opération. **406** hôtes d'un jour, **560** accompagnateurs, **2.105** enfants participants et **19.865** enfants contactés.



Modules « Vacances Actives »

Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.

75 modules ont été demandés par les communes, 8 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et n'ont pas été ouverts.

En 2019, 986 enfants ont participé aux Modules Vacances Actives organisés en partenariat avec 41 communes.

Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- Développement et psychologie de l'enfant ;
- Techniques d'animation ;
- Déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...) ;
- Méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes)
- Gestion de conflits (20 périodes)
- Bosses et bobos (10 périodes)
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes)
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes)
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes)
- Gestion du stress (24 périodes)

Une réflexion sur l'évolution des formations est en cours avec la Direction de l'Enseignement provincial de Promotion sociale. En 2019, seule la Promotion sociale de Huy-Waremme a programmé des formations, en lien avec deux communes (Waremme et Huy).

2.4.2.3. CLASSES DE DÉPAYSEMENT

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- Au Domaine de Wégimont, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.



En 2019, 2.210 enfants ont participé aux « Classes Vertes ».

- À Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émouvoir de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.

En 2019, 244 enfants ont participé aux « Classes patrimoine ».

2.4.2.4. THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.

Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque, non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.



Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public.

2.4.2.5. PROJET « ADOLESCENTS »

- Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

En 2019, 9 subsides de 800 € ont été attribués.

2.4.2.6. AIDES PONCTUELLES ET OCTROIS DE SUBVENTIONS À DES INITIATIVES EXTÉRIEURES

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique, l'audiovisuel, l'éducation aux médias.

2.4.2.7. LE PROJET PUB FICTION – UN LIEU UN FILM

Le Secteur de la Jeunesse développe des projets artistiques multimédia et d'éducation aux médias, notamment par le biais du projet Pub Fiction.

En 2015, le Secteur de la Jeunesse proposait un concours de scénarios publicitaires du nom de « PUB FICTION », proposant aux jeunes de 10 à 20 ans d'imaginer un scénario publicitaire sur une thématique définie. Avec au préalable, une médiation en classe sous forme de théâtre invisible.



En 2019, ce projet a évolué pour répondre aux besoins et réalités de terrain, et ce pour sortir de la notion de concours et travailler encore plus en profondeur l'axe pédagogie avec les partenaires privilégiés (les Centres culturels, les établissements scolaires primaires...) mais surtout d'ouvrir ce projet aux établissements secondaires de l'enseignement de la Province de Liège, aux « Conseils Communaux des Enfants » et aux « Conseils Communaux des Jeunes ».

www.pubfiction.be

2.4.2.8. ACCUEIL TEMPS LIBRE

- Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003, et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Par accueil temps libre, il faut entendre toutes les périodes avant et après l'école, y compris les week-ends et congés scolaires. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles. Elles sont présidées par un membre du Conseil communal (en général du Collège) désigné en son sein.

Les communes entrant dans ce programme bénéficient de subsides leur permettant notamment l'engagement d'un coordinateur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Ce mécanisme oblige également les communes à former les accueillantes extrascolaires (anciennement garderies scolaires), formation dispensée notamment par le Secteur de la Jeunesse en collaboration avec l'Institut de Promotion sociale Huy-Waremme.

Le Secteur de la Jeunesse est représenté dans 64 CCA en tant que membre invité. Cette présence, accrue depuis 2013 (3 personnes se répartissant le territoire), nous a permis de nouer de nombreux liens au sein de ces communes, mais également d'avoir un bon aperçu des politiques jeunesse menées dans notre province.

- Plateforme provinciale - Comité de pilotage O.N.E. - Province de Liège

En 2010, une convention a été signée entre la Province de Liège et l'O.N.E., dont les objectifs étaient :

- Mise en place d'actions concertées et d'un réseau d'informations afin de développer une politique coordonnée en matière d'Accueil Temps Libre ;
- Création et soutien d'un espace de coordination, de concertation et d'échanges entre les acteurs concernés par cet accueil, parmi lesquels les coordinateurs communaux ATL. ;
- Amélioration des conditions d'accueil des enfants de 3 à 12 ans.

Le Secteur de la Jeunesse, par les collaborations développées avec quelque 64 communes situées sur son territoire, notamment par l'entremise de sa représentation au sein des Commissions communales de l'accueil, a participé à la mise en œuvre d'une plateforme provinciale de coordination ATL, établie en 2013 et par laquelle le Secteur de la Jeunesse a entretenu sa collaboration avec l'O.N.E. notamment par le biais des formations destinées aux accueillantes Temps Libre.

La nouvelle convention signée en 2018 avec l'O.N.E. a été mise en œuvre dès janvier 2019.

- Reconstitution d'un Comité de pilotage O.N.E.- Secteur de la Jeunesse (ATL) ;
- Création d'une plateforme de coordination et d'échange à l'échelon provincial. Cette plateforme de coordination pourrait se composer de membres de l'O.N.E., du Secteur de la Jeunesse, des relais ATL communaux, d'accueillantes extrascolaires ;
- Élaboration d'un plan d'actions concerté, révisable tous les deux ans ;
- Mise en place de moments de rencontre avec le secteur ATL du territoire de la province de Liège (communes), mais également avec les autres Provinces wallonnes (échange et concertation) ;
- Soutien et maintien au développement du secteur.
- Travail de mise en réseau et de concertation entre les acteurs de terrain ATL et les mandataires communaux concernés. A minima 1 à 2 fois par an, sous la forme d'ateliers participatifs/forums thématiques ;
- Maintien de la représentation du Secteur de la Jeunesse au sein des différentes Commissions Communales de l'Accueil et mise en œuvre d'un processus de collectes et d'évaluation des informations glanées dans les CCA ;

Le lundi 4 novembre 2019, une « journée ATL » était organisée à l'initiative de la Coordination Provinciale Accueil Temps Libre au palais provincial de Liège. L'invitation avait été lancée aux coordinateurs/trices ATL mais également aux mandataires communaux et Directeurs généraux des 64 communes ayant constitué une Commission Communale ATL. Ce sont plus de 70 personnes qui se sont rassemblées et ont échangé, lors d'ateliers, sur des thèmes divers tels que la transversalité, l'inclusion ou encore le projet d'accueil. Ce type d'initiative sera à nouveau soumise à validation du Collège durant les années à venir, et ce dans le cadre des termes repris à la convention bipartite entre l'ONE et la Province.

2.4.2.9. LE SERVICE DE PRÊT DE MATERIEL



Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif.

Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.

En 2019, 623 demandes ont été agréées.

2.4.2.10. LE CENTRE D'HÉBERGEMENT – ESPACE BELVAUX

Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.



En 2019 : 6040 nuitées, 23.696 repas et 2.808 occupations de salle.

LES FONDS EUROPÉENS



1. INTRODUCTION

En sa séance du 25/10/2012, le Collège provincial a décidé de créer la Cellule « Fonds Structurels Européens » en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Composée de 7 agents dont un partiellement détaché au GECT EMR (anciennement la Fondation EMR) et un en suspension totale de contrat, la Cellule « Fonds Européens » centre ses missions sur :

- l'analyse des programmes de financement européens ;
- un rôle de veille active et dynamique ;
- l'identification des programmes pertinents pour la Province de Liège ;
- le soutien technique aux services provinciaux au niveau du montage et du suivi de projets ;
- une communication interne dynamique ;
- le développement et le maintien du lien avec le Groupement Européen de Coopération Territoriale Eurégio Meuse-Rhin (GECT EMR).

2. GECT EUREGIO MEUSE-RHIN

2.1. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE



■ Mission

La principale mission du GECT Euregio Meuse-Rhin, dont la 1^{ère} Assemblée s'est tenue au Palais Provincial de Liège le 4 avril 2019, est de faciliter et d'intensifier la coopération entre les régions partenaires en vue d'un développement pondéré et durable de son territoire.

■ L'Assemblée

Les membres du GECT y sont représentés par 35 représentant(e)s avec droit de vote et de 10 représentant(e)s consultatifs. L'Assemblée se compose à part égale de représentant(e)s des 5 régions partenaires, soit 7 représentant(e)s avec droit de vote et 2 représentant(e)s consultatifs par région partenaire. L'Assemblée s'est réunie deux fois en 2019, le 4 avril et le 9 octobre.

■ Le Comité Directeur

Le Comité Directeur est l'organe exécutif du GECT, il se compose de deux représentant(e)s choisis parmi les membres de chacune des 5 régions partenaires, soit pour la Province de Liège :

- Monsieur Luc GILLARD, Député Provincial-Président ;
- Monsieur Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège.

■ Président/e – Vice-président/e

Il s'agit d'une présidence tournante après 3 années de mandat. La fonction de 1^{er/ère} vice-président/e est assurée par le/la futur/e Président/e et la fonction du 2^{ème} vice-président/e est assurée par le/la Présidente sortante. Le/la Président/e et les deux Vice-présidents/es sont désignés par le Comité Directeur, en son sein. La Province de Liège assure la présidence pour les trois prochaines années (2019-2022).

2.2. ACTIVITÉS 2019

■ **Changement de Présidence – GECT EMR – Province de Liège**

La Province de Liège a succédé, pour une durée de trois ans, à la région d'Aix-la-Chapelle à la tête de la présidence de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR). Cette transition a symboliquement eu lieu lors d'une cérémonie officielle organisée au Palais Provincial de Liège le 9 octobre 2019. Elle a permis de réunir 150 personnes impliquées dans la coopération transfrontalière.

Sous l'impulsion de son nouveau président, Monsieur Luc Gillard, Député provincial-Président, la Province de Liège fera de la transition numérique et de la mobilité transfrontalière ses priorités.

■ **Plan de travail 2019**

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Euregio Meuse-Rhin, un plan de travail a été mis sur pied pour l'année 2019 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans la stratégie d'avenir « EMR 2020 » ainsi que dans la future stratégie « EMR 2030 ».

Ce plan de travail propose des activités concrètes, désigne une personne responsable au bureau de l'EMR et détermine une date limite ainsi que des possibilités de financement. Il est constamment actualisé et mis à l'ordre du jour du Comité Directeur.

Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable de l'avancement et de la coordination des activités et des projets sur le sujet en question. Cette dernière est mise à disposition par chaque région partenaire.

■ **GECT EMR – 2^{ème} phase de la réforme structurelle**

Durant la deuxième phase de la réforme structurelle en GECT, une étude a été lancée afin de savoir comment mieux impliquer le niveau communal et les villes de l'EMR dans la nouvelle structure. Les premiers résultats de cette étude réalisée par l'Institut de recherche ITEM de l'Université de Maastricht ont été présentés lors de l'Assemblée du 9 octobre 2019. L'étude se clôturera dans le courant du premier trimestre 2020.

3. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

3.1. FEDER (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)

La mission principale du FEDER est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union européenne.

■ **Suivi des appels à projets 2014**

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens a contribué au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Construction d'un Pôle des Savoirs et Equipement d'un Centre de ressources ».**

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de garantir la bonne gestion administrative et financière des deux projets, en collaboration avec les départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture). La Cellule veille également aux respects des règles en matière de communication qui y sont liées.

3.2. FEDER - COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, TRANSNATIONALE ET INTERRÉGIONALE (INTERREG)

Les projets soutenus par les fonds INTERREG servent à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Pour les programmes INTERREG, il faut distinguer trois types de programmation :

■ **INTERREG A : Programme de Coopération transfrontalière**

- Euregio Meuse-Rhin : au niveau du territoire eurégional
- Grande Région : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE)

■ **INTERREG EUROPE du NORD OUEST (Interreg B) : Programme de coopération transnationale** concernant la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Grand-Duché du Luxembourg, les Pays Bas, les Royaume Uni et la Suisse ;

■ **INTERREG EUROPE (Interreg C) : Programme de coopération interrégionale** concernant toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège.

■ **INTERREG V-A EMR (2014-2020)**



Durant la période 2014-2020, le programme Interreg V-A investit près de 143.000.000 euros (dont près de 96.500.000 € de part INTERREG) dans les régions et les villes de l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que dans l'économie réelle.

La Province du Limbourg Néerlandais s'est vue attribuer les missions d'Autorité de Gestion et d'Autorité de Certification rencontrant, ainsi, la volonté des partenaires du programme de confier ces missions à une entité démocratiquement légitime.

Depuis le début de la programmation, cinq appels à projets ont déjà été lancés et un sixième appel à projet sera lancé en mars 2020. La Province de Liège se doit d'être attentive aux opportunités concrètes que représente le programme de coopération INTERREG de l'EMR au regard des orientations thématiques qu'il couvre. Ainsi, 8 projets ont été approuvés dans le cadre des quatre premiers appels à projets, à savoir :

- **THE** – Espace Qualité Formation & CECOTEPE
- **www.EURFRIENDS** – Maison des Langues (Leadpartner)
- **EMR CONNECT** – Liège Europe Métropole (LEM)
- **IKIC** – CECOTEPE
- **EMR EYES** – Service de Gouverneur
- **XBMOB** – Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- **RANDO-M** – Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- **WOHNMONITOR** – Liège Europe Métropole (LEM)

■ INTERREG VI-A EMR (2021-2027)



Lors de sa réunion du 4 avril 2019, le Comité de Suivi du programme INTERREG V-A EMR chargeait l'Autorité de Gestion du programme d'enclencher les discussions sur la prochaine programmation (2021-2027) par la mise sur pied d'un groupe de travail spécifique nommé « Post 2020 » et regroupant les 13 partenaires, la Commission européenne et le GECT EMR.

La Cellule Fonds Européens, par l'intermédiaire de sa Directrice, représente la Province de Liège au sein du groupe de travail « POST 2020 ».

Les premières réunions du groupe de travail ont permis à la fois de connaître les ambitions de chaque partenaire en matière de coopération transfrontalière mais également d'approcher les sujets suivants :

- la zone de coopération sous l'impulsion de la Commission européenne (DG REGIO) ;
- le contenu du programme et son orientation thématique sur base des priorités de chaque partenaire ;
- le calendrier sur base de la réglementation européenne.

■ INTERREG V-A Grande Région



En date du 15 décembre 2015, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 a été approuvé par la Commission européenne.

Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme, dont deux appels à projets ont été lancés, soutient des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires :

- **AXE 1** : Poursuivre le développement d'un marché du travail en soutenant l'éducation, la formation et en facilitant la mobilité physique
- **AXE 2** : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie
- **AXE 3** : Améliorer les conditions de vie
- **AXE 4** : Renforcer l'attractivité de la Grande Région.

Depuis le début de la programmation, quatre appels à projets ont déjà été lancés. 8 projets ont été approuvés dans le cadre des quatre premiers appels à projets, à savoir :

- **SESAM'GR** - Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- **LAND OF MEMORY** - Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- **PIERRES NUMERIQUES** - Musée de la Vie Wallonne & Château de Jehay
- **AGRETA** - Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) & Parc Naturel Hautes Fagnes Eiffel
- **Marketing GR** - Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- **DEFI-LAINE** - Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- **REGIOWOOD II** - DG Infrastructures & Environnement - Département Développement durable
- **NOE/NOAH** - Services Agricoles de la Province de Liège, le Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel et les Domaines touristiques du Vallon de la Lembreée.

■ INTERREG V B - EUROPE NORD-OUEST (ENO)



Le programme opérationnel Interreg de coopération transnationale Europe du Nord-Ouest (ENO) vise à renforcer la cohésion territoriale dans certaines régions de l'Europe du Nord-Ouest : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Luxembourg, plusieurs régions d'Allemagne, des Pays-Bas et de France (dont la Picardie), plus la Suisse.

Le programme soutient des projets de collaboration, des échanges de bonnes pratiques mais surtout des projets plus opérationnels, y compris des projets de démonstration d'innovations. Les projets doivent se concentrer sur la recherche appliquée et inclure une phase de test ou de mise en œuvre.

Deux appels sont lancés par année civile et en 2019, la Cellule Fonds Européens a poursuivi son travail d'investigation et de veille pour le dépôt d'un éventuel projet européen au sein de ce programme.

■ INTERREG V C EUROPE



En cohérence avec la stratégie Europe 2020, les 4 axes prioritaires sont :

- **Axe 1** : Recherche et Innovation ;
- **Axe 2** : Economie bas carbone ;
- **Axe 3** : Compétitivité des PME ;
- **Axe 4** : Développement durable.

Il s'adresse **prioritairement aux administrations publiques** et vise avant tout l'échange d'expériences en vue d'améliorer les politiques publiques territoriales en Europe. Le taux de financement est de 85 %, avec une possibilité de financer en partie le solde de 15 % par la Région Wallonne si le projet est développé en cohérence avec les autres projets financés par les Fonds Structurels FEDER et FSE.

Le quatrième et dernier appel à projets a été lancé en mars 2018 et s'est clôturé en janvier 2019. En effet, le programme Interreg EUROPE ne lancera plus de nouvel appel d'ici à la fin de la programmation en 2020.

3.3. FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

La Cellule Fonds Européens apporte un appui technique et administratif **des projets FSE portés à sa connaissance et à la demande du département concerné**. Elle assure le lien avec la Direction générale transversale et notamment le Service du budget et le Service des Finances pour optimiser le suivi de ceux-ci durant toute la programmation 2014-2020.

■ Historique des projets acceptés lors des deux premiers appels

Pour mémoire, en réponse à ces appels, 12 projets ont été approuvés, dont 6 projets en tant qu'opérateur partenaire et 6 projets en tant qu'opérateur principal. Les projets portés par la Province de Liège sont :

- **Conserverie itinérante et solidaire** au sein du portefeuille intitulé InserEmploi ;
- **STePS (Sciences & Technology Profiled Studies)** au sein du portefeuille « Synergies Formation », rebaptisé « Technosphère » ;
- **4L : Life Long Learning in Liège** au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : accompagnement et formation tout au long de la vie », rebaptisé « FORMA + » ;
- **Le portefeuille « Inclusion socioprofessionnelle, solidarité et proximité »** dont le chef de file est l'Espace Qualité Formation de la Province de Liège ;
- **Story Tech Link** au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : Accompagnement et formation tout au long de la vie, projet complémentaire au futur « Exploratoire des Possibles » du Pôle Bavière ;
- **ALTERKIT** au sein du portefeuille « CCG Enseignement supérieur – Alternance ».

4. AIDES DIRECTES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Complémentaire aux Fonds structurels, la Cellule Fonds Européens accorde une attention particulière aux programmes de financement intra-communautaires dans les domaines d'activités très variés mais rencontrant les compétences de notre Institution (Formation, Enseignement, Energie, Environnement, Mobilité, Santé, Affaires Sociales, Culture, etc...).

À cet égard, la Cellule entretient un dialogue permanent avec les différents départements provinciaux de manière à leur communiquer les opportunités de financement ou, à l'inverse, à chercher comment les projets déjà identifiés pourraient prendre une dimension européenne et ainsi être financés.

■ EUROPE CREATIVE – Projet PRIMAE



En mai 2019, la Province de Liège, via la Cellule Fonds Européens, a été sollicitée en tant qu'autorité publique en vue d'intégrer un consortium pour répondre à l'appel à projets libellé « Rapprocher la culture et le contenu audiovisuel à l'aide du numérique » et lancé dans le cadre du programme « Europe Créative », volet Transectoriel.

PRIMAE (Performative Research for Immersive Media and Artistic Experiment) rassemblait des partenaires européens issus du domaine des industries culturelles, des médias et de la recherche appliquée autour d'une ambition commune : conceptualiser et développer de nouveaux formats au carrefour de l'expérience média et de la performance artistique et culturelle à l'aide des technologies immersives.

En novembre 2019, l'EACEA a informé le consortium que le projet PRIMAE n'avait pas été sélectionné malgré un score de 70/100. Au vu du très bon score obtenu et compte tenu des recommandations des experts de l'EACEA, les membres du Consortium ont exprimé leur volonté de redéposer le projet en 2020 lors d'un prochain appel à projets.

■ LIFE



Ce programme soutient des projets dans le domaine de l'environnement et de l'action pour le climat. Il se compose de deux **sous-programmes** : « Environnement » et « Climat ». Chacun d'eux est subdivisé en domaines prioritaires, à partir desquels sont organisés les appels à projets. Le programme finance plusieurs types de projets, notamment ceux dits « traditionnels » et ceux dits « intégrés » pour mettre en œuvre une stratégie à une échelle territoriale large et en impliquant les autorités compétentes (Région voire Etat fédéral).

La Cellule Fonds Européens a apporté son expertise et son soutien au dépôt de deux candidatures impliquant la Province de Liège :

- **Projet intégré « Adaptation au changement climatique par des actions basées sur la nature »**

Sous la coordination de la Région flamande, la Province de Liège a répondu à un appel à projet intégré LIFE, sous-programme « Climat », domaine prioritaire « Adaptation au changement climatique » en association avec des partenaires wallons, de la Région de Bruxelles-Capitale et du Fédéral.

Ce projet vise à mettre en œuvre des solutions basées sur la nature dans 3 bassins pilotes : l'espace urbain, les Communes rurales et les zones naturelles (NATURA 2000), dans l'optique d'adapter les systèmes humains et naturels aux impacts des changements climatiques.

La candidature complète sera donc déposée par le bénéficiaire coordinateur pour le 6 mars 2020. Une réponse est attendue courant du mois d'octobre 2020.

- **Projet « Restauration écologique et forestière au sein des vallées des bassins de l'Ourthe, l'Amblève, de la Vesdre et d'Our »**

Ce projet s'inscrit dans le programme LIFE, sous-programme Environnement, domaine prioritaire « Nature & biodiversité » et vise la restauration écologique des vallées ardennaises (lits mineur et majeur, versants), en mettant l'accent sur le rétablissement de la continuité écologique. Le bénéficiaire coordinateur est le Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3), et l'Asbl Domaine de Béringenne et le Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel sont bénéficiaires associés. La durée du projet serait de 8 ans, soit du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2028.

La note de synthèse a été approuvée en date du 18 octobre 2019. La candidature complète sera donc déposée par le bénéficiaire coordinateur pour le 11 février 2020, tenant compte des remarques formulées par l'Agence précitée. Une réponse est attendue pour mai-juin 2020.

5. THÉMATIQUES TRANSVERSALES

■ Changement climatique

Parmi les priorités de la Province de Liège se trouve celle du développement et de la concrétisation du Plan Climat, plus particulièrement à travers la rédaction des Plans d'Actions en faveur de l'énergie durable et du Climat (PAEDC) à l'attention des pouvoirs locaux.

La Province de Liège est membre d'Energy Cities (Association européenne des autorités locales en transition énergétique) et est signataire en tant que coordinateur de la Convention des Maires, principal mouvement européen pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelables sur leurs territoires. Il en découle le Plan Climat de la Province.

La Cellule Fonds Européens accorde donc une attention particulière aux thématiques de mobilité, d'efficacité énergétique des bâtiments publics, d'économie circulaire (gestion des déchets, circuits courts alimentaires, marchés publics « verts »), de protection de la biodiversité.

■ Motions du Conseil provincial

Soucieuse du changement climatique et désireuse de participer à un changement des mentalités, la Province de Liège a déjà mené, dans ses différents départements, de nombreuses actions pour lutter contre le réchauffement climatique, notamment par la mise en place de son « Plan Climat » et en aidant les communes dans la réalisation du leur.

Ces motions ont renforcé la volonté de la Province de Liège de poursuivre, sous l'égide des départements compétents, en collaboration avec la Cellule Fonds Européens, une approche transversale et la recherche d'opportunités au niveau transnational afin de favoriser des solutions d'adaptation au changement climatique, par exemple les « Nature-based solutions ».

■ GREEN DEAL



La Province de Liège s'inscrit dans une stratégie de transition vers l'économie circulaire via sa participation à des projets, européens ou locaux. A cet effet, complémentirement au « Green Deal - Cantines Durables », elle a souhaité adhérer au « Green Deal - Achats Circulaires en Wallonie » dont le lancement officiel a eu lieu le 27 novembre 2019.

La Cellule Fonds Européens a été chargée de constituer et coordonner un groupe de travail en vue de participer activement à l'effort de réalisation des objectifs fixés dans ladite convention. L'économie circulaire est par essence transversale et implique d'associer une grande variété de profils et compétences complémentaires.

6. PARTICIPATION À DIVERS RÉSEAUX EUROPÉENS

■ Cluster TWEED - Technologie Wallonne Energie - Environnement et Développement durable



Le Cluster TWEED est un réseau agréé et soutenu par la Région wallonne composé d'organisations privées et publiques actives dans l'ensemble des filières et métiers du secteur de l'énergie durable (biomasse, éolien, efficacité énergétique, hydrogène, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, smartgrids, stockage, ...). Parmi les nombreux services offerts à ses membres (notamment les Villes, les Communes et les Provinces), il initie, participe et suit de nombreux projets tant wallons qu'européens. L'adhésion de la Province de Liège au Cluster TWEED dans le courant du 2^e semestre 2019 est une opportunité pour la Direction générale des Infrastructures (Département développement durable et Service provincial des bâtiments) de participer aux différents événements et conférences organisés, de même que répondre à des appels à projets tant wallons qu'européens.

■ Forum Européen pour la Sécurité Urbaine – (EFUS en anglais)



L'une des missions d'EFUS est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux.

La Province de Liège en est membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

■ LIKE (Villes et régions européennes pour la Culture)



« Like », créé en 1994, est l'association des villes et régions européennes pour la culture. Il s'agit d'une plateforme européenne de coopération, de débats, d'actions et de formations dans le domaine de la politique culturelle des villes, départements, provinces et régions en et hors Europe.

En octobre 2019, la Province de Liège a été informée que, pour des raisons financières, le réseau LIKE a dû déposer le bilan, cessant de surcroît toutes les activités y afférentes. Malgré tout, quelques contacts ont été poursuivis avec nos collègues de Lisbonne, Cologne ou encore d'Irlande.

LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES

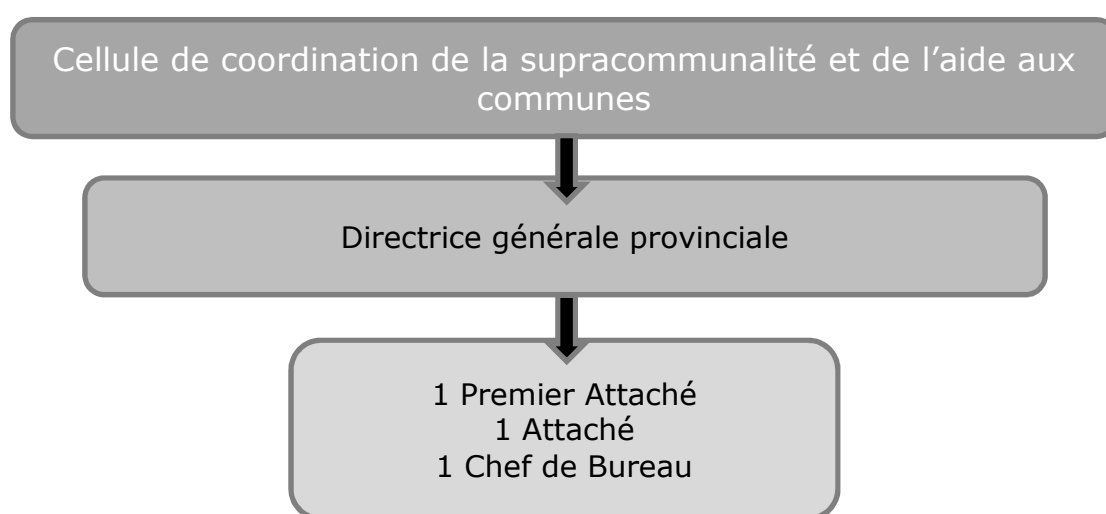


1. HISTORIQUE ET ORGANISATION

Fin 2012, une cellule « Supracommunalité » a été constituée au sein du Greffe provincial afin de coordonner et de promouvoir l'ensemble des services et des appuis que la Province peut apporter aux communes. Depuis lors, les missions de cette cellule ont évolué en fonction des attentes des communes et de l'évolution de l'institution provinciale.

L'objectif est de doter tant les services provinciaux que Liège Europe Métropole, d'une cellule opérationnelle capable d'assurer, en parfaite synergie, le suivi des projets réalisés en partenariat avec les communes.

2. ORGANIGRAMME



3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA CELLULE

a) Réunions de Collège commun avec la Ville de Liège

Dans le cadre de ses missions de dynamisation et de renforcement des liens entre la Province et les acteurs locaux de la supracommunalité, la Cellule a préparé et assuré le suivi d'une réunion entre le Collège communal de la Ville de Liège et le Collège provincial qui s'est tenue le 15 mai 2019 au Musée de la Vie wallonne.

Au cours de cette rencontre, divers points ont été discutés dont par exemple les projets Ugo et Covoit'Stop, l'installation de bornes électriques sur le territoire de la Ville, le projet d'achat groupé de gobelets réutilisables, la rénovation en cours du Complexe Saint-André ou encore le projet de parking de délestage « Solvay » à Sclessin.

b) Centrale d'achat provinciale

La Cellule assure le relais entre les services provinciaux qui en font la demande et les communes, CPAS, intercommunales, zones de police, zones de secours, régies communales et provinciales autonomes, personnes morales de droit public, personnes morales de droit privé (ASBL et fondations) ayant conclu un contrat de gestion avec la Province de Liège pour ce qui concerne la Centrale d'achat provinciale.

De même, elle est un point de contact pour ces derniers et assure le relais des demandes vers les services concernés.

Dans ce contexte, la Cellule a apporté plus particulièrement un soutien administratif au Service provincial des Bâtiments pour la mise en place du marché Gaz et Electricité 2018 (entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019), pour le suivi des demandes reçues ainsi que pour faciliter les contacts entre les adhérents et les fournisseurs d'énergie retenus.

c) Soutien administratif à l'asbl Liège Europe Métropole

La Cellule de coordination de la supracommunalité et de l'aide aux communes participe quotidiennement à la gestion administrative de l'ASBL Liège Europe Métropole (LEM) et de ses structures.

Elle assure les tâches administratives de l'ASBL (par exemple le secrétariat, la gestion du personnel et des comptes, l'élaboration des dossiers de demande de subside auprès de la Wallonie,...), l'organisation des réunions de l'ASBL dont celles du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale (modalités pratiques, envoi des invitations, rédaction des procès-verbaux) et la préparation des dossiers qui y sont présentés (subsidés pour les projets supracommunaux, budget et comptes, rapport d'activités, tourisme fluvial,...).



Par ailleurs, les agents s'investissent pleinement dans le suivi et la mise en œuvre des projets et actions découlant des décisions prises par les instances de LEM. C'est ainsi qu'ils ont été amenés en 2019 à participer à des réunions relatives à l'étude de développement touristique et de faisabilité technique et économique des 5 lacs de l'arrondissement de Verviers, au tourisme fluvial ou encore pour des projets européens dans lesquels la Province de Liège est impliquée au travers de LEM.

d) Schéma Provincial de Développement Territorial

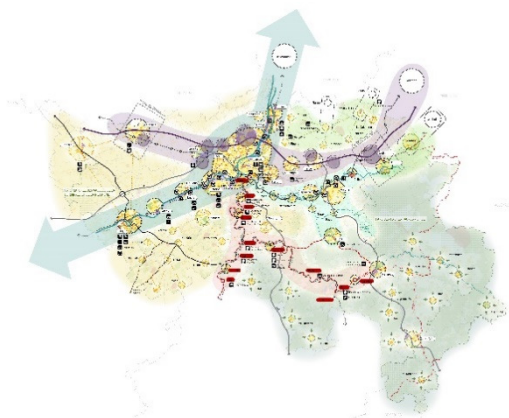


Le Schéma Provincial de Développement Territorial (SPDT) est le résultat d'un long processus de co-construction entamé en 2014. Il a été finalisé au cours de l'année 2019.

Ce Schéma, tourné vers l'horizon 2040, se veut être une réponse aux défis énergétiques, écologiques, climatiques, sociaux... de plus en plus prégnants, en proposant des ambitions claires pour l'avenir provincial. C'est à la fois un guide d'accompagnement au changement, avec des propositions de projets concrets à engager dans les territoires, et un témoin des ambitions et priorités concertées avec les acteurs du territoire liégeois.

En juin 2019, Liège Europe Métropole a présenté les derniers résultats de son travail relatif au Schéma Provincial de Développement Territorial et plus particulièrement les travaux réalisés à l'échelle des 7 territoires de projets. Un exposé a été effectué individuellement pour chacune des conférences de la province : la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones, Liège Métropole, la Conférence des Élus de Meuse-Condroz-Hesbaye et la Région de Verviers.

La reconnaissance officielle du Schéma Provincial de Développement Territorial par les Conseils communaux de la province a débuté fin 2019 et devrait se clôturer début 2020.



Dans le cadre de ce projet, la Cellule a aidé à l'organisation des workshops et des présentations mais également à l'adoption du document par les communes, en apportant une aide logistique et administrative.

e) Projets européens

La Province de Liège à travers Liège Europe Métropole est impliquée dans plusieurs projets européens qui amènent la Cellule à participer à des réunions aux côtés de l'équipe de l'ASBL.



C'est ainsi qu'elle est engagée avec 13 autres partenaires dans le **projet INTERREG EMR-Connect**, dont l'objectif est de réduire les barrières à la mobilité transfrontalière en transport en commun.

En 2019, une importante avancée a été engrangée grâce au lobbying de LEM. En effet, pour seulement 4,00 €, les cyclotouristes peuvent désormais embarquer leur vélo dans le train et se rendre au Pays-Bas, au Luxembourg ainsi que dans certaines villes frontalières d'Allemagne et de France. Avant, le coût était de 12,00 €. Un billet « Eurégio vélo » devrait également voir le jour en 2020.



Liège Europe Métropole poursuit également son travail avec la Province du Limbourg néerlandais, la Région d'Aachen et la Communauté germanophone pour la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat transfrontalier, appelé « **Wohnmonitor** ».

Ce projet doit remplir plusieurs missions : collecter de l'information utile à la planification de l'habitat (démographie, délivrance des permis de bâtir, surfaces affectées à l'habitat...), analyser celle-ci, émettre des recommandations et les diffuser.

f) Subsides pour les projets supracommunaux

L'intervention de la Cellule s'effectue à plusieurs niveaux dans le cadre de l'octroi des subsides pour les projets supracommunaux :

- Étape 1 : l'analyse administrative des nouveaux projets soumis par les conférences territoriales lors des appels à projets par Liège Europe Métropole (dans le contexte du soutien en moyens humains fourni par la Province à l'ASBL) ;
- Étape 2 : l'instruction des nouveaux dossiers proposés par Liège Europe Métropole et soumis à la validation du Conseil provincial ;
- Étape 3 : le suivi des projets dont la liquidation des subventions, le contrôle de l'utilisation des subventions et l'obtention d'une promesse ferme pour ceux ayant fait l'objet d'une promesse de principe antérieurement.

Ainsi, les projets se répartissent en deux temporalités : les projets antérieurs à 2019 et les projets de l'année de référence.

• **Conditions d'octroi et sélection des projets**

En 2019, on peut souligner trois éléments en particulier :

- la modification de la circulaire reprenant les conditions d'octroi ;
- la prolongation des thèmes antérieurs pour l'année 2019 ;

- la sélection d'une série de projets pour l'année intermédiaire 2019 ;
- la définition des thèmes du Plan triennal 2020-2022.

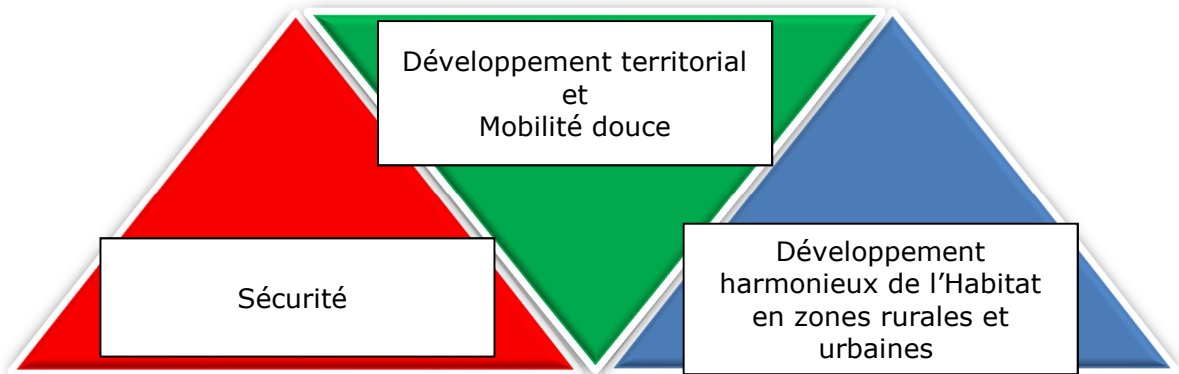
- **Le Plan triennal 2020-2022**

L'année 2019 était particulière puisque LEM a vu le renouvellement de ses instances et que le Plan triennal 2016-2018 était arrivé à échéance.

Avant d'entreprendre les travaux sur les nouvelles thématiques à définir dans le cadre du Plan triennal 2020-2022, il convenait donc de se prononcer sur un certain nombre de dossiers transmis à Liège Europe Métropole à la fin de l'exercice précédent ou depuis le début de cette législature (en 2018).

Ensuite, dans la perspective de nouvelles séries de sélection dans les années à venir, les instances de l'association se sont penchées sur l'élaboration des thématiques du Plan triennal 2020-2022, validés en fin d'année par l'Assemblée générale.

Les trois thématiques du plan 2020-2022 sont :



- **Nouveaux dossiers approuvés par le Conseil provincial en 2019**

C'est après instruction et analyse des dossiers soumis par les différentes Conférences et approuvés par les instances de Liège Europe Métropole pour l'année intermédiaire 2019, que les sélections ont été proposées au Collège et Conseil provinciaux pour approbation.

Parmi les dix-huit dossiers retenus par LEM, dix ont fait l'objet d'une décision du Conseil provincial ; les huit autres concernaient la mobilité douce et seront soumis début 2020.

Reconversion

La reconversion de la salle de l'OM en pôle culturel (complément) à Seraing

Service aux citoyens

La Poémathèque - Maison de la Poésie à Amay

La résidence d'artistes au CWAC La Châtaigneraie

La construction d'un pont suspendu de type népalais dans la vallée de la Warche

Tourisme culturel/fluvial/de nature

L'aménagement et mise en service de deux "Maisons de Village des Seniors" en Eifel

Le Château Vert de Solières - Nouvelle construction pour la création de 6 unités de vie de 6 personnes

La Passerelle à Hannut

Le Projet de « Piscine de Bernardfagne and Co »

La Rénovation du hall omnisports de Beyne-Heusay

La Création d'un Centre « Sports et Promotion santé en Ourthe-Amblève »

- **Suivi des décisions de subsides antérieures**

1. Le subventionnement des Agences Immobilières Sociales

Sur avis favorable du Conseil d'administration de Liège Europe Métropole ASBL en sa séance du 27 avril 2018 et sur proposition du Collège provincial, le Conseil provincial en sa séance du 31 mai 2018 :

- a statué favorablement sur le **principe et le mode de calcul de la subvention** octroyée aux différentes Agences immobilières sociales agréées par la Région wallonne et sises sur le territoire de la province de Liège ;
- a approuvé le projet de résolution arrêtant le **règlement provincial** relatif à l'octroi annuel de subsides supracommunaux aux Agences immobilières sociales.

Pour l'exercice budgétaire provincial 2019, dans la continuité de ce qui a été fait en 2018, un montant total de 199.999,60€ a été réparti entre les 12 Agences Immobilières sociales du territoire provincial (pour l'exercice comptable 2018 des agences) sur base des dernières données disponibles (1^{er} janvier 2018) du Fonds du logement des Familles nombreuses de Wallonie, instance de référence régionale, en ce qui concerne le nombre de logements pris en gestion ou en location par les différentes AIS (à l'instar de ce qui a été fait pour l'octroi des subsides l'année précédente (pour l'exercice comptable 2017 des agences – nombre de logements pris en compte au 1^{er} janvier 2017).

2. L'octroi d'une promesse ferme pour des dossiers validés antérieurement

Les dossiers suivants ont bénéficié d'une promesse ferme de subside au cours de l'année :

- la Rénovation du Grand-Théâtre de Verviers ;
- la réalisation du Pré-RAVeL Spa-Stavelot, Ligne 44a ;
- la liaison douce Le « RAVeL de l'Amblève » ;
- la Réseau points-nœuds pour randonnées pédestres de la TAO (l'Agence du tourisme de l'Est).

g) Coûts de la mise en œuvre de la réforme sur la sécurité civile

En 2019, une somme de 3.116.584,00 € figurait au budget afin de pouvoir être liquidée aux 84 communes tenant compte des critères de fixation des dotations fédérales mis à jour avec les dernières données utiles disponibles.

Dans une logique de réciprocité gagnante au vu des avancées déjà opérées et des besoins d'harmonisation exprimés, le Collège provincial a décidé que l'ensemble des dépenses effectives réalisées jusqu'au 30 septembre 2019 (hors dépenses liées aux rémunérations des agents provinciaux occupés au sein du Service Sécurité civile de la Direction générale provinciale) et nécessaires à la mise en place de ce système de dispatching pompiers à l'échelle provinciale puissent être entièrement valorisées dans le cadre des 10% de la dotation du fonds des provinces 2019 et ce, à l'instar des opérations menées durant les années 2016 à 2018 sous le bénéfice de conventions de partenariat avec les communes et les zones de secours.

Dans ce cadre, une série de dépenses ont été réalisées afin de poursuivre la dynamique de mise en place d'un système de dispatching à l'échelle provinciale. Le montant de ces dépenses est de 1.036.175,61 €, en ce compris le remboursement aux zones de secours des frais de détachement de membres du personnel au sein des groupes de travail et les redevances annuelles des logiciens d'alerte.

Enfin, déduction faite des activités mentionnées ci-avant, un montant de 2.080.408,39 € a été versé aux communes en 2019 afin d'atteindre les 10% du fonds des provinces dévolus à cette thématique.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS



1. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Création :

- Par sa résolution du 28 janvier 1999, le Conseil provincial a décidé de la création d'une Cellule de Coordination des Grands événements.

Objectifs :

- S'inscrire dans une logique de l'accentuation d'une réelle politique de développement, d'encouragement et de soutien aux grands événements à caractère international qui figurait, tout d'abord, dans la déclaration de politique générale pour la législature 2001-2006, ensuite dans celle pour la législature 2006-2012, pour se proroger à nouveau dans celle de 2012-2018 ;
- Susciter des retombées économiques les plus larges possible ;
- Améliorer l'image de la Province de Liège sur le plan international ;
- Valoriser les atouts de la Province de Liège ;
- Susciter, grâce à l'expérience en matière d'organisation de manifestations destinées au grand public, une dynamique citoyenne.

Missions :

- Collaborer à **l'organisation d'événements prestigieux** en province de Liège, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale
- Coordonner la participation de divers secteurs provinciaux impliqués dans la préparation et le déroulement de chacun des événements concernés.

Actions :

- L'engagement de la Province est assez diversifié selon que ces **événements sont sportifs, culturels, touristiques, folkloriques ou historiques.**
- La Province de Liège est parfois seule porteuse du projet.
Exemples : la **Journée de la famille provinciale** au Domaine provincial de Wégimont, les « Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois », les Fêtes de Wallonie en province de Liège ou encore l'exposition itinérante « Phénix 21. Morts et renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 ».
- Pour d'autres projets, la Province cogère ou apporte un important soutien aux organisateurs.
Exemples : « Grands Départs » du Tour de France et du Giro d'Italia, les classiques cyclistes ardennaises, le Festival international de comédie de Liège, la Coupe du monde de tennis de table, la Journée annuelle des Confréries gastronomiques, le Marché des Gourmets, la Fête Italienne, la Fête turque, la Giornata italiana, la Fiesta Iberica, les rencontres de Fed Cup et de la Coupe Davis de tennis...

Evolution :

- Dans sa Déclaration de Politique Provinciale 2018-2024, le Collège rappelait la mission qu'il se fixait à l'entame de cette nouvelle législature: expliquer la pertinence et la légitimité de la Province de Liège et améliorer l'efficacité de ses services.

Dans cet esprit, la répartition des compétences entre les membres de Votre Collège, telle qu'adoptée par le Conseil provincial le 26 octobre 2018, a consacré le caractère superfétatoire de la Cellule Grands Evénements mais pas sa mission qui se retrouve désormais intégrée dans la Compétence Relations internationales et institutionnelles, Service du Protocole, lui-même articulé en 4 axes dont celui consacré à l' « Organisation et (la) collaboration à l'organisation d'événements (Fêtes de Wallonie, Fête de la famille provinciale, Fête du personnel...) ».

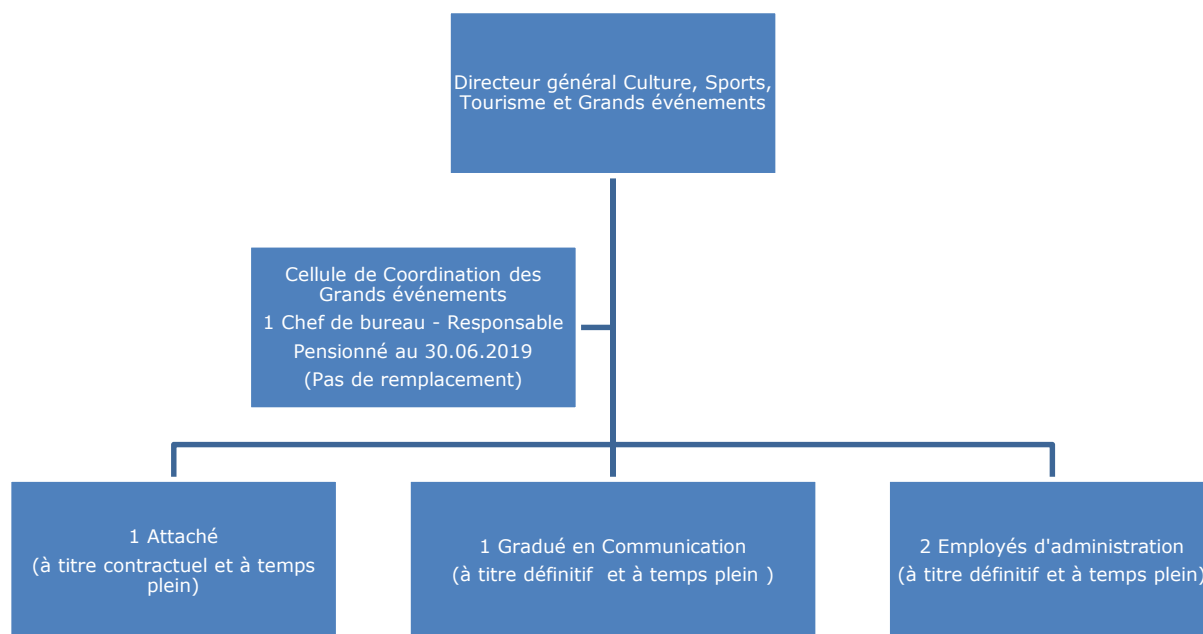
2. COORDONNÉES DU SERVICE

Cellule de Coordination des Grands événements
 Rue du Vertbois, 13a
 4000 Liège
 T. : 04/279.46.38
cellule.grandsevenements@provincedeliege.be

2.1. ORGANIGRAMME

La cellule est intégrée dans le Département « Culture, Sports, Tourisme, et Grands événements » et est placée sous la direction du Directeur général ayant en charge le département précité.

L'organigramme de la Cellule de Coordination des Grands événements se présentait comme suit :



3. RAPPORT DE GESTION DU 01/01 AU 31/12/2019

3.1. ASPECTS RELEVANT DU PERSONNEL

Mise à la retraite au 30 juin 2019 du Chef de Bureau – pas de remplacement.
 Mise à la retraite au 31 juillet 2019 du Directeur général – remplacé au 1 août 2019.

3.2. ASPECTS RELEVANT DE LA GESTION MATÉRIELLE

Néant

3.3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ PROPREMENT DITE DE LA CELLULE

Dans le cadre de son rôle de coordination, la Cellule a collaboré, en 2019, à l'organisation et la concrétisation des événements suivants :

3.3.1. IMPLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS EN 2019

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation / implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Marché des Gourmets		χ	χ		χ
Flèche Wallonne		χ	χ		χ
Liège-Bastogne-Liège		χ	χ		χ
Liège-Bastogne-Liège « femmes »		χ	χ		χ
Festival International du film policier de Liège		χ	χ		χ
Fiesta Iberica		χ	χ		
Colloque international « ESHE-European Society for the study of Human Evolution 2019 »			χ		
Conférence européenne « Riverdating » au Palais des Congrès			χ		
Giornata Italiana			χ		
Fêtes de Wallonie en Province de Liège	χ	χ	χ	χ	χ
Festival international du Film de Comédie de Liège			χ		
Steropsia-Virtual Week » (Festival du Film en 3D)			χ		
« HIS -Thé-Art-Spectacle « Son et Lumière » intitulé « La guerre de nos pères »			χ		
Festival international de Magie de Liège			χ		
festival Andalucia au château d'Oupeye			χ		
Liège Connected-Open-minded-Creative dénommé « Liège Together »			χ		
Festival Yes2DayLand			χ		

3.3.2. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2019

Bénéficiaire	Finalité de la subvention	Montant de la subvention
Rotary club de Flémalle Chemin du château ½ 4400 Flemalle	Marché des Gourmets	7375,66€ (prise en charge directe de factures liées à l'organisation, à charge des crédits de fonctionnement)
Association de fait « His-thé-Art » Rue Haut – Vinâve, 54 4820 Dison	« HIS -Thé-Art-Spectacle « Son et Lumière » intitulé « La guerre de nos pères »	750,00€
ASBL « Le Festival du Film policier » Avenue Brugmann, 76 - 1190 Bruxelles	Festival International du Film Policier de Liège	43.000€
ASBL « Domaine Touristique de Blegny Mine » Rue Lambert Marlet, 23 - 4670 Blegny	Giornata Italia	2000€
Ville D'Andenne Scladina Centre Archéologique Place des tilleuls,1 5300 ANDENNE	Colloque international « ESHE-European Society for the study of Human Evolution 2019 »	4808€
Port autonome de Liège Quai de Maëstricht 14 4000LIEGE	Conférence européenne « Riverdating » au Palais des Congrès	15.000€
ASBL « Image&3D Europe » Rue Paradis, 78 4000 LIEGE	Liège Virtual Week	20.000€
ASBL Rêves et Illusions Rue Saint Léonard, 434 4000 LIEGE	Festival international de Magie de Liège	5000€
ASBL ARENA EVENT Rue François Bertrand, 26 4690 BASSENGE	Festival Andalusia au château d'Oupeye	2.450€
ASBL "GRE Liège" Projet Liège Together	Liège Connected-Open-minded-Creative dénommé « Liège Together »	250.000€
ASBL Cinélabel films Rue Alfred D. 25 4460 Grace-Hollogne Belgique	Festival International du film de Comédie de Liège	30.000€
Amaury Sport Organisation (ASO) Immeuble Panorama, 253b Quai de la Bataille de Stalingrad 92137 ISSY-LES-MOULINEAUX	Flèche Wallonne	103.000,00€ (avec recette de la Ville de Huy de 45.500 €)
Performance Sport Organisation (PSO) Rue Forgeur, 4 4000 LIEGE	Liège-Bastogne-Liège	113.300,00€ (avec recette de la Ville de Liège de 51.500 €)
Kin Porte Le Projet ASBL 51, rue Deignez 4920 Aywaille	Festival Yes2DayLand	10.000€

3.3.3. SUBSIDES OCTROYÉS EN 2019 DANS LE CADRE DES FÊTES DE WALLONIE

Bénéficiaire	Finalité de la subvention	Montant de la subvention
Fêtes de Wallonie à Seraing asbl Rue du Val Saint-Lambert 243 4100 SERAING	Fêtes de Wallonie à Seraing	25.000€
Coup d'Envoi asbl Rue d'Amercoeur, 60/17 4020 Liège	Coup d'Envoi des Fêtes de Wallonie	7.000€
Cultur'Ama asbl Rue Entre deux Tours 3 4540 AMAY	Les Amaytoises	500€
Centre Culturel de Saint Georges Rue Albert 1 ^{er} 18 4470 SAINT-GEORGES	Palette d'artistes	2000€
Centre Culture de Wanze Place Faniel 8 4520 WANZE	Fêtes de Wallonie à Wanze	2450€
Quartier Souverain Pont Madame Virginie ANCION Rue Souverain Pont 36 4000 LIEGE	Animation du quartier dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège	750€

3.3.4. PHOTOS DES MANIFESTATIONS 2019

Concours de la Dictée de Liège-Bastogne-Liège



Liège-Bastogne-Liège



Flèche Wallonne



liege virtual week by stereopsis



Le Festival international du Film de comédie de Liège



Marché des Gourmets



Festival International du Film Policier de Liège



Concerts des Fêtes de Wallonie



Giornata italiana



LES RELATIONS INTERNATIONALES



Le Département des Relations Internationales



Pôle chartes d'amitiés
Signatures de chartes
avec de nombreux pays



Pôle organisation
· Chinatown
· L'Europe, le vélo et moi
· Diversité
· Missions en Chine
· Rotary



NOTRE ORGANISATION

La Province de Liège souhaite continuer à faire valoir son savoir-faire et son expérience à l'étranger. Pour cette raison et en fonction des opportunités qui se présenteraient, elle entend développer des partenariats avec d'autres régions d'Europe et du monde mais aussi des **liens avec des organisations internationales, comme l'UNESCO**, traitant de sujets qui rentrent dans les compétences provinciales



Pôle ambassadeurs
Personnalités et
étudiants Rotary



**Pôle
subsidés**



NOS MISSIONS

Le DRI est fédérateur et centralisateur de toutes les Relations Internationales de la Province de Liège, il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, ses relations avec l'extérieur.



NOS PROJETS PHARES

- ▶▶ **Promouvoir la visibilité et la notoriété** de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ces relations internationales ;
- ▶▶ **Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux** entrepris par les autres services provinciaux et opérateurs liégeois ;
- ▶▶ **Permettre aux opérateurs liégeois de terrain de valoriser leur savoir-faire à l'étranger** et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province.

Le Département des Relations Internationales en chiffres...

Pôle chartes d'amitiés



6 régions

Pôle ambassadeur



2 personnalités

1 équipe cinématographique

2 étudiants du Rotary

Pôle organisation



2 balades en vélo vers Maastricht

5 émissions Diversité

1 mission en Chine

2 délégations chinoises reçues

1 Chinatown

Pôle subsides



11 subsides et aides accordées

Réseaux sociaux



732

J'aime

761

Total des abonnés

LA TRANSITION NUMÉRIQUE



Le Département des Systèmes d'Information

Transition numérique



NOTRE ORGANISATION

Le Département des Systèmes d'Information fait partie de la Direction générale transversale. Outre le Service informatique, dont les activités et projets sont abordés dans ce rapport d'activités relatif à la « **Transition numérique** », ce département regroupe également le Service des Archives, le Centre d'impression, et le Centre de traitement du linge, qui sont eux évoqués dans le rapport d'activités relatif à l'Administration.



NOS MISSIONS

» Un système d'information représente l'ensemble des éléments participant à la gestion, au transport et à l'intégration de l'information, qu'ils soient externalisés ou pris en charge en interne (postes de travail, bases de données, applications métiers, Infrastructure réseau...).

» Les équipes informatiques de la Province de Liège fournissent à l'Institution provinciale les outils informatiques, le conseil et le support y associés, contribuant à l'atteinte, de manière efficace et qualitative, des objectifs que cette dernière s'est donnés. C'est leur mission commune.



NOS PROJETS PHARES

Modernisation des outils de communication

» Un nouvel outil de helpdesk

» Poursuite du déploiement du wifi

» Poursuite de la migration sur notre nouvelle plateforme de téléphonie

» Anticipation de la fin de la maintenance de Windows 7

» Réinternalisation de la gestion des interventions financières à caractère social (volet 'primes')

Le Département des Systèmes d'Information

Transition numérique en chiffres...

»» Accueil utilisateurs

- ▶ Un nouvel outil de helpdesk
- ▶ Plus de **10.000** appels téléphoniques et **7.400** mails reçus en 2019
- ▶ **220** prêts de matériel en 2019

»» Equipe Réseau/ Téléphonie

- ▶ Déploiement du wifi (plus de **500** antennes gérées)
- ▶ Migration sur la nouvelle plateforme de téléphonie (\pm **2.400** utilisateurs migrés, soit **65%** de nos utilisateurs)

»» Equipe Serveurs

- ▶ Un espace de stockage centralisé de **242TB** de production (à peu près 60.000 DVD)
- ▶ Environ **4.500** boîtes de courrier électronique.
- ▶ Environ **70%** de mails bloqués (spam), soit plus de **20.000.000** de mails sur les 30.000.000 envoyés/ reçus en 2019.

»» Equipe sécurité

- ▶ Un objectif opérationnel du PST dédié : OO 1.5.3 - Décliner les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information au niveau des outils et pratiques informatiques.
- ▶ Gestion d'environ **15** certificats publics et **30** certificats internes (intranet.plg)
- ▶ **30** profils VPN (accès sécurisé à distance à nos ressources informatiques).

»» Equipe Maintenance et assistance

- ▶ Gestion d'un parc informatique composé d'environ :
 - **2.000** PC
 - **500** portables
 - **600** imprimantes/multifonctions
 - **120** tablettes
 - **300** smartphones
- ▶ Participation (fourniture de matériel, support à l'organisation) à une dizaine de manifestations par an (examens de recrutement, salon du volontariat, salon vert bleu soleil, salon SIEP, rencontres théâtres jeune public...)

»» Pôle applicatif – Réalisations internes

- ▶ **20.443** bons de commande créés dans l'application CADDIE
- ▶ En 2019, **1.014.136** utilisateurs ont exécuté au moins une session sur notre site (ce nombre correspond aux visiteurs uniques, et est en augmentation continue depuis plusieurs années).
- ▶ **3.678.533** connexions à la plateforme Ecole Virtuelle durant l'année académique 2018-2019.

»» Pôle applicatif – Réalisations externes

- ▶ **1.852** demandes d'intervention soumises par les établissements à la DG Infrastructures dans eAtal pour l'année 2019.
- ▶ **11.295** rapports au Collège créés dans le portail des rapports au Collège
- ▶ **61.700** dossiers d'élèves gérés dans l'application Omnipro PMS / PSE pour l'année scolaire 2018-2019.
- ▶ **4** projets dans le cadre de « Pierres et numérique » (FEDER).

»» Coordination administrative et program management

- ▶ **22** marchés publics initiés et / ou attribués.
- ▶ Plusieurs vagues d'acquisition de matériel informatique sur base des centrales d'achat auxquelles la Province de Liège a adhéré, pour un montant total de **541.346,81€** TVAC.
- ▶ Gestion quotidienne de **47** agents, lesquels ont participé à près de **70** jours de formation et/ou participation à des séminaires en 2019.

LA COMMUNICATION



Le Département de la Communication



NOTRE ORGANISATION

Depuis octobre 2019, suite à la fusion des anciens services de la Communication et des Relations publiques, notre équipe est dorénavant composée d'une Direction et de 5 pôles. Tous contribuent ainsi à l'application des missions et de la stratégie globale de communication provinciale.



Pôle Administration

Secrétariat
Ressources humaines
Comptabilité



Pôle Promotion

Visibilité
Plan média
Communication interne



Pôle Image

Photo
Vidéo
Graphisme



Pôle Rédaction

Relations presse
Réseaux sociaux
Rédactions



Antennes d'information

Eupen
Huy
Verviers
Waremme



NOS MISSIONS

Le Département de la Communication a pour objectif de promouvoir les actions menées par la Province de Liège, UNE INSTITUTION A L'ECOUTE DU CITOYEN ET DE SES COLLABORATEURS. Grâce aux outils de communication qu'ils soient « hors ligne » ou « en ligne », notre service tient à remettre des projets en perspective, réexpliquer leur pertinence, leur spécificité et leur plus-value.

Le Département a pour mission de communiquer de façon approfondie sur les activités de la Province de Liège, tout en leur donnant une cohérence globale et une meilleure LISIBILITÉ. Notre service se veut également être un acteur clé pour les autres départements de l'institution. NOTRE EXPERTISE permet ainsi de les accompagner dans la promotion de leurs activités pour assurer une cohérence, une transparence et une efficacité de la Communication.



NOS PROJETS PHARES

Modernisation des outils de communication

» Evolution des périodiques papiers « Notre Province » et « Entre-Nous » pour tendre vers des formats de type « magazine » ;

» Déclinaison de l'information sur tous nos supports de communication : création de contenus complémentaires via des productions multimédias (vidéos ou illustrations) ;

» Optimisation de notre présence sur les réseaux sociaux afin de coïncider avec les attentes des internautes.

Le Département de la Communication en chiffres...

Pôle Rédaction



Conférences de presse :
39 conférences de presse ont été organisées

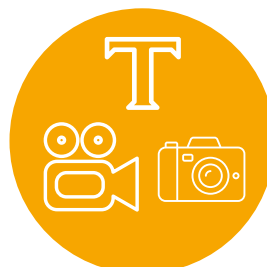
58 communiqués

26 dossiers de presse diffusés

Notre Province :

2.284.590
exemplaires distribués en 2019

Pôle Images



Nombre de photos prises :

58.950

Nombre de vidéos réalisées et mises en ligne :

119

Nombre de réalisations graphiques :

351

Pôle Promotion



Newsletters :
81 newsletters envoyées aux agents provinciaux

Antennes d'information



Au total :

13.789 visiteurs

12.695 demandes

Réseaux sociaux



2.967 abonnés

Vidéos :

173.500 vues

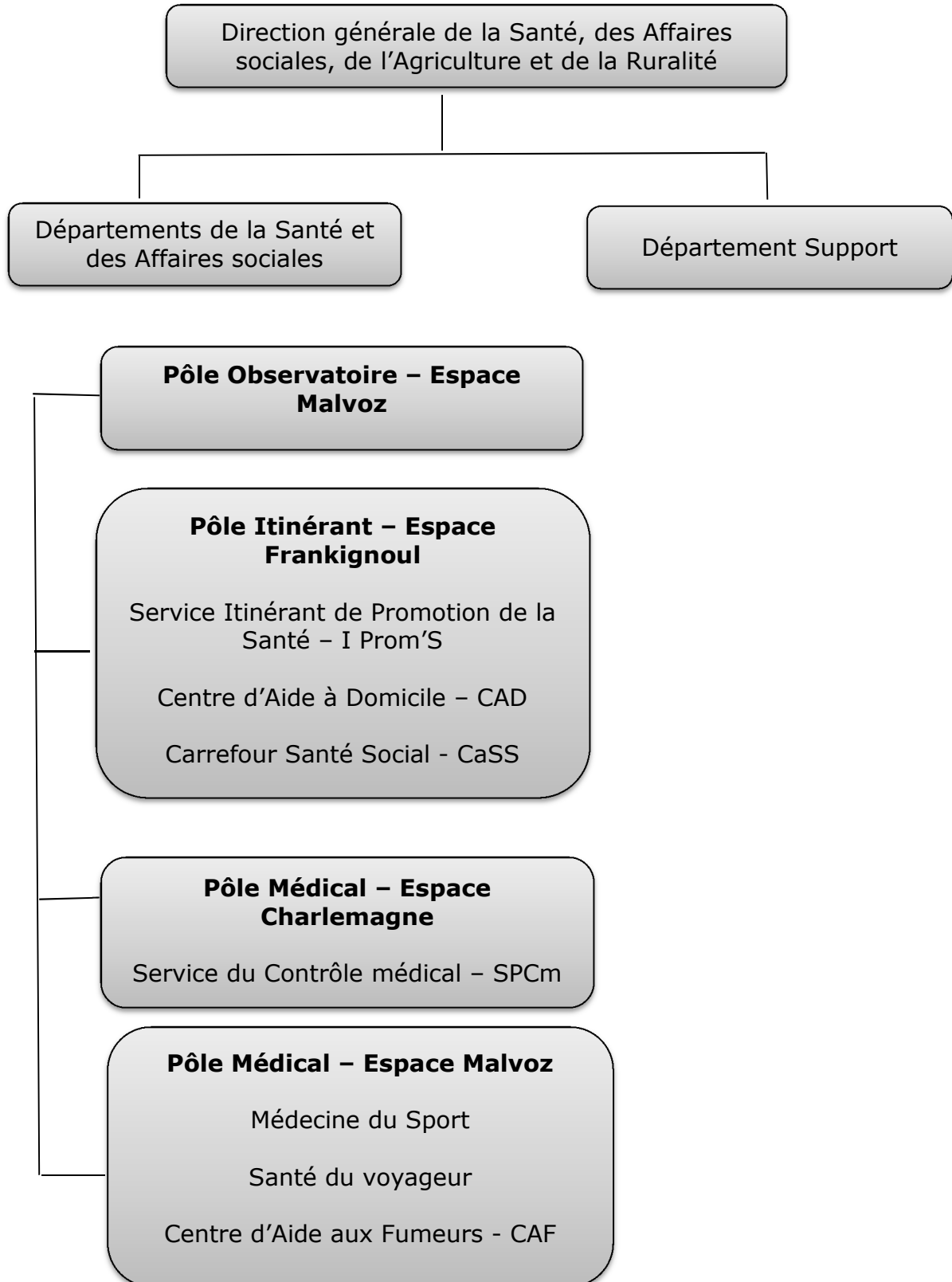
sur l'ensemble des plateformes sociales de la Province de Liège

LA SANTÉ



1. INTRODUCTION

Organigramme



2. FAITS MARQUANTS EN 2019

- Reprise de l'activité d'un **car Mammobile** en octobre 2019, dans le cadre du programme organisé de **dépistage du cancer du sein** mis en place en Wallonie auprès des femmes de 50 à 69 ans.

**Je soutiens
le dépistage**



La Province de Liège a relancé cet outil itinérant, en accord avec l'Association des médecins Généralistes de l'Est Francophone de Belgique (AGEF). Une **convention de collaboration** a été conclue avec des radiologues agréés du Centre Hospitalier Régional de Verviers, pour la lecture des clichés radiographiques. Un point presse sur la reprise de l'activité du Mammobile s'est tenu le vendredi 4 octobre 2019 à Verviers. Le Mammobile a été présent dans **7 communes** de l'arrondissement de Verviers au cours du dernier trimestre 2019.

- Concrétisation et présentation aux écoles du projet **TipTop Kids** en septembre 2019. Cette campagne, développée pour les enfants de 3^e et 4^e primaires, a pour objectif de **renforcer le bien-être physique, mental et social des enfants et de prévenir différentes formes de discrimination**. Cet outil est développé par le service Itinérant de Promotion de la Santé, en partenariat avec l'Openado et l'Observatoire de la Santé et avec le soutien des Centres Locaux de Promotion de la Santé. TipTop Kids propose aux enfants de 10 à 12 ans **une animation** pédagogique et ludique développée sur tablette numérique. Un **cahier individuel** est disponible pour les enfants et leurs parents et un **dossier pédagogique** est destiné aux enseignants. Depuis le lancement, **13 écoles** ont bénéficié de cet outil.



- Célébration du premier anniversaire du **Carrefour Santé Social (CaSS)**, le 27 novembre 2019, lors de la Journée mondiale de lutte contre la misère. À cette occasion, les partenaires de ce dispositif socio-sanitaire ont participé à divers échanges sur des thématiques touchant les plus démunis : notamment les impacts des violences de genre et du sans-abrisme. Pour cette première année de fonctionnement, le CaSS tire un bilan positif de sa fréquentation, tant au niveau de **l'espace socio-sanitaire** où sont dispensés les douches, les soins infirmiers, les prestations de coiffure et l'accueil canin, qu'au niveau de **l'espace réservé aux accompagnements et suivis sociaux** des personnes en difficulté.
- Mise à l'arrêt du **bus Sex'Étera**, suite à l'obtention d'une carte de validité réduite lors du passage au contrôle technique en juin 2019. Une analyse sera effectuée par le service I Prom'S afin d'évaluer les besoins en matière d'Éducation à la Vie Relationnelle et Sexuelle (EVRAS) et d'adapter les actions provinciales dans un souci de pertinence, de complémentarité et de non-concurrence avec les acteurs de terrain et les autres niveaux de pouvoir.

3. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

Profils Locaux de Santé

L'année 2019 a permis la diffusion des Profils Locaux de Santé dans les 84 communes de la province. Ils ont été diffusés en français et en allemand dans les communes germanophones.

En collaboration avec les trois Centres Locaux de Promotion de la Santé de la Province de Liège, l'Observatoire a préparé des rencontres à l'attention des communes sur l'utilisation des données de santé. Elles seront proposées dans le courant de l'année 2020.

Colloque du 25^e anniversaire du Réseau européen des Régions en Santé de l'OMS

Le colloque marquant le 25^e anniversaire du Réseau européen des Régions en Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé s'est déroulé, du 26 au 29 juin 2019, dans les différentes régions partenaires de l'EMR et a eu pour thème principal *La santé dans toutes les politiques*.

Les participants à ce colloque ont été accueillis le jeudi 27 juin après-midi à la Cité Miroir, à Liège. À cette occasion, les campagnes *TipTop* et *Je tiens la route*, l'application *Help-Ados*, le bus *Sex'Étera* et le *Carrefour Santé Social* (CaSS) ont été présentés.

4. PÔLE ITINÉRANT – ESPACE FRANKIGNOUL

4.1. SERVICE ITINÉRANT DE PROMOTION DE LA SANTÉ

La finalité du service I Prom'S est de proposer aux citoyens de devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être en suscitant chez eux des changements de comportement.

Il cible différents publics lors de ses actions :

- les communes dans le cadre de la supracommunalité ;
- les acteurs locaux dans le cadre de partenariats ;
- les citoyens de tout âge via des actions collectives et/ou individuelles.

La campagne TipTop

En 2019, **3** campagnes TipTop ont été menées à Seraing, Plombière et Oupeye et **1** partiellement à Chaudfontaine. La campagne TipTop se module en fonction des réalités locales et des besoins des communes. Elle se déroule dans un esprit de complémentarité et de non-concurrence avec les services existants. Les thématiques choisies par les communes étaient :

- Santé mentale : Seraing, Plombières et Chaudfontaine
- Alimentation : Oupeye

3049 personnes ont participé à la campagne TipTop dans les communes (894 lors des phases de sensibilisation, 1 311 sur les stands lors des phases de mobilisation, 73 entretiens individuels dans les cars et 771 lors des phases de consolidation).

Par ailleurs, **7 opérateurs** (ADMR de Huy, CPAS de Pepinster, CPAS de Verviers - insertion, CPAS de Bassenge, ASBL Mode d'Emploi, STEP-Services – entreprise d'insertion sociale de titres-services – et le PCS de Waremme) ont bénéficié de la campagne TipTop (en tout ou en partie). Certains opérateurs introduisent une demande annuelle afin d'en faire bénéficier leurs nouveaux stagiaires.

En 2019, **333 personnes** ont participé aux actions de sensibilisation et de consolidation menées auprès des opérateurs et **82 personnes** ont bénéficié d'un **entretien individuel**.

En 2019, le Service Itinérant de Promotion de la Santé a également organisé ou animé :

- **11 Jeudi Santé** : 2417 participants ;
- **30 animations, stands et manifestations** (alimentation, activité physique, santé mentale positive) : 2789 participants ;
- **70 animations et 8 expositions** avec le **bus Sex'Étera** : 1701 participants ;
- **15 animations Liège Province Festive** en collaboration avec l'Openado : plusieurs milliers de jeunes ;
- **13 animations Je tiens la route** en collaboration avec l'Openado : 1000 participants ;

Campagne TipTop Kids

Le projet **TipTop Kids** a été présenté à la presse le 21 mai 2019 au cours d'une **mise en situation** dans un **groupe test** d'une classe de 4^e année primaire. À la rentrée scolaire 2019-2020, un courrier d'information a été adressé aux Directions des écoles de la province de Liège.

Un **comité d'accompagnement scientifique** a été mis sur pied. Il est constitué de représentants de l'École de Santé publique et de l'Unité de Psychologie de la Santé de l'ULiège ainsi que de la Fondation contre le Cancer. Ce comité a validé les outils de la campagne (cahier individuel, dossier pédagogique et autres supports méthodologiques). Il est également chargé d'évaluer et d'apporter d'éventuelles adaptations à la campagne **TipTop Kids**.

Au cours du dernier trimestre 2019, **13 écoles** ont participé à ce projet, ce qui correspond à **35 classes** et à un total de **661 élèves**. Cette période a permis d'optimiser et d'améliorer les fonctionnalités de l'animation sur tablette en regard avec les réalités rencontrées dans les classes.

La reprise de l'activité du car « Mammobile »

La relance du car **Mammobile** a permis de visiter les **7 communes** suivantes : Spa, Jalhay, Liernux, Baelen, Aubel, Plombières et Pepinster. Cela représente un total de **23 jours de sorties** du Mammobile et l'envoi de **7135 invitations**.

Depuis cette reprise, **263 dames** se sont présentées dans le car pour réaliser un mammoth. Toutes les plages horaires prévues dans les communes étaient complètes.

4.2. LE CENTRE D'AIDE À DOMICILE (CAD)

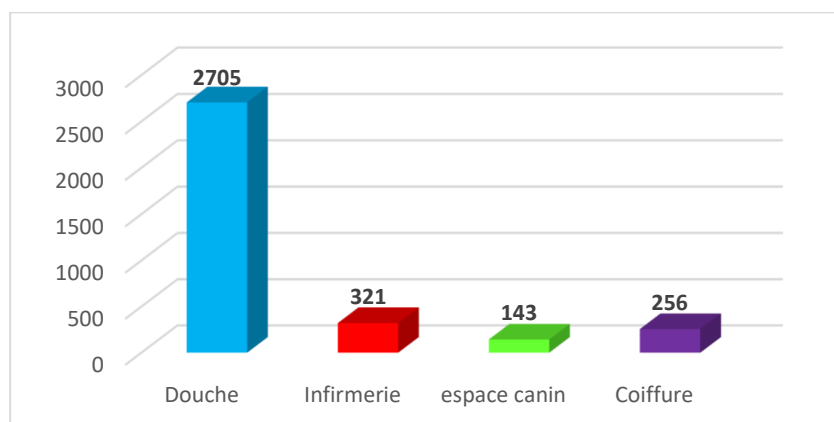
Le Centre d'Aide à Domicile (CAD) intervient auprès des familles qui éprouvent des difficultés éducatives vis-à-vis de leur(s) enfant(s) en bas âge ou encore qui présentent des négligences pouvant déboucher sur la maltraitance.

En 2019, les puéricultrices du service ont pris en charge **90 familles** en difficulté.

Le CAD a permis de maintenir **196 enfants** à leur domicile dans de meilleures conditions affectives et a effectué **1 788 interventions** à domicile et **735 démarches** (réunions, concertations...)

4.3. LE CARREFOUR SANTÉ SOCIAL (CASS)

Fréquentation de l'espace socio-sanitaire



- **2705** douches prises par 516 personnes différentes. Les douches sont accompagnées d'une demande de lavoir la plupart du temps ;
- **321** soins d'infirmierie ;
- **143** passages à l'espace canin ;
- **256** prestations de coiffure.

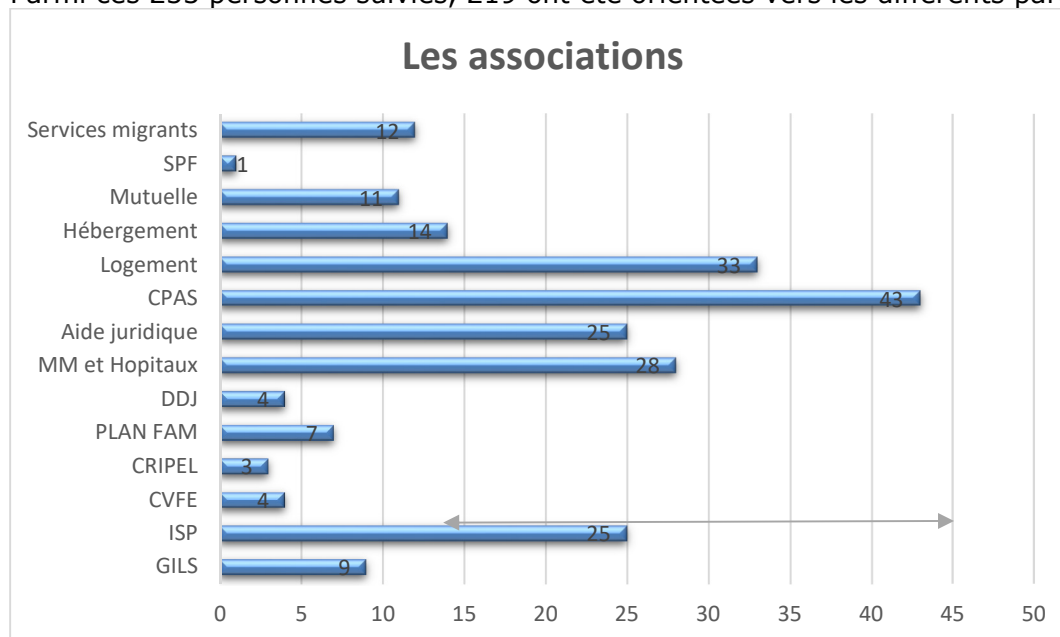
Parmi ces 516 personnes, 102 ont accepté **un suivi social** en vue de sortir de la rue.

Fréquentation de l'espace d'accompagnement

Nombre total de suivis : 233 personnes en tout dont :

- Public SDF : 102 personnes
- Autre public : 131 personnes

Parmi ces 233 personnes suivies, 219 ont été orientées vers les différents partenaires.



Parmi les orientations les plus fréquentes, on notera les CPAS (43) afin d'aider les citoyens à retrouver les moyens de subsistance, le logement afin de se loger ou de se loger mieux et l'aide juridique.

5. PÔLE MEDICAL – ESPACE CHARLEMAGNE

5.1. SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL



La mission principale du service provincial du Contrôle médical est de vérifier – conformément à la législation en vigueur, au règlement de travail et aux règles de déontologie – la validité d'une absence tant au niveau de sa raison médicale que de sa durée.

Les médecins-contrôleurs s'informent de l'état de santé des agents, vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles au service ou au domicile de l'agent malade.

Au-delà de cette mission de contrôle, le service assure également la gestion quotidienne des absences pour maladie pour compte de ses affiliés (encodage des certificats et rapport quotidien des périodes d'absences pour maladie enregistrées par travailleur).

Enfin, le SPCM peut générer, à la demande et dans le strict respect des règles sur le secret médical et la protection des données, des rapports statistiques liés à l'absentéisme afin d'aider une direction ou un employeur à mieux l'appréhender et à le gérer.

En 2019, le Service du Contrôle médical a traité pour la Province et l'ensemble de ses 31 partenaires affiliés (pour un total de 24 876 agents) :

BILAN	Nbre agents en tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Total contrôles réalisés	Jours injustifiés	Jours reprises anticipées
2018	24 167	31 923	7 380	2 557	1 096
2019	24 876	29 461	7 202	3 462	1 439
Variation	+ 2,93 %	-7,71 %	- 2,41 %	+ 35,39 %	+ 31,29 %

En 2019, le Service provincial de Contrôle médical a traité pour l'entité provinciale (personnel non enseignant) :

BILAN	Nbre agents en tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Total contrôles réalisés	Jours injustifiés	Jours reprises anticipées
2018	3 927	8 879	2 401	315	334
2019	3 898	9 316	2 448	609	503
Variation	- 0,73 %	+ 4,92 %	+ 1,96 %	+ 92,06 %	+ 50,59 %

6. PÔLE MÉDICAL – ESPACE MALVOZ

6.1. SERVICE DE MÉDECINE DU SPORT

Le service de Médecine du Sport se compose d'une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, médecins du sport) qui, principalement, évalue la condition physique de tous les sportifs, tant amateurs que professionnels.

Pour ce faire, le service propose des bilans physiologiques préventifs à l'effort, adaptés à l'état de santé de chacun, en adéquation avec l'objectif poursuivi par le sportif.

Le service propose différents Pass-Sport (Petit Pass-Sport, Grand Pass-Sport et Pass-Sport sur ordonnance) et réalise également des tests à la demande d'entreprises.

Cette année, **979 personnes** se sont présentées au service de Médecine du Sport. L'activité du service représente :

- 732 grands Pass-sport ;
- 125 petits Pass-sport ;
- 8 Pass-sport sur ordonnance ;
- 114 bilans pour les entreprises.



6.2. LA SANTÉ DU VOYAGEUR



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le CHU, le CHR et la Province de Liège se sont associés pour donner le jour à un service unique « **La Santé du Voyageur** ».

Le « call center » de ce réseau, basé à Malvoz, a pour missions :

- l'accueil ;
- l'information et les conseils aux voyageurs et aux professionnels de la santé ;
- l'orientation vers un des centres agréés de vaccination ou vers le médecin traitant.

Les candidats voyageurs qui doivent être vaccinés contre la fièvre jaune ou contre la méningite à méningocoques sont orientés vers les centres de vaccination agréés (CHR ou CHU).

Le call center « Santé du voyageur » de Malvoz a enregistré **3714 appels**. Certains ont entraîné une réponse directe, d'autres ont été réorientés vers les partenaires en fonction de la demande.

6.3. LE CENTRE D'AIDE AUX FUMEURS (CAF)

En 2019, le **Centre d'Aide aux Fumeurs** a cessé ses activités en faveur des personnes désireuses d'arrêter de fumer. Les diverses activités de prévention des risques tabagiques sont reprises par le service I Prom'S. Les personnes souhaitant entamer les démarches pour un arrêt tabagique sont, notamment, redirigées vers les autres CAF du territoire provincial.

7. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2019

En 2019, le Département de la Santé a octroyé à 40 associations, communes, établissements hospitaliers de la province et à l'Université de Liège des subsides pour un montant total de

129 605,01 €.

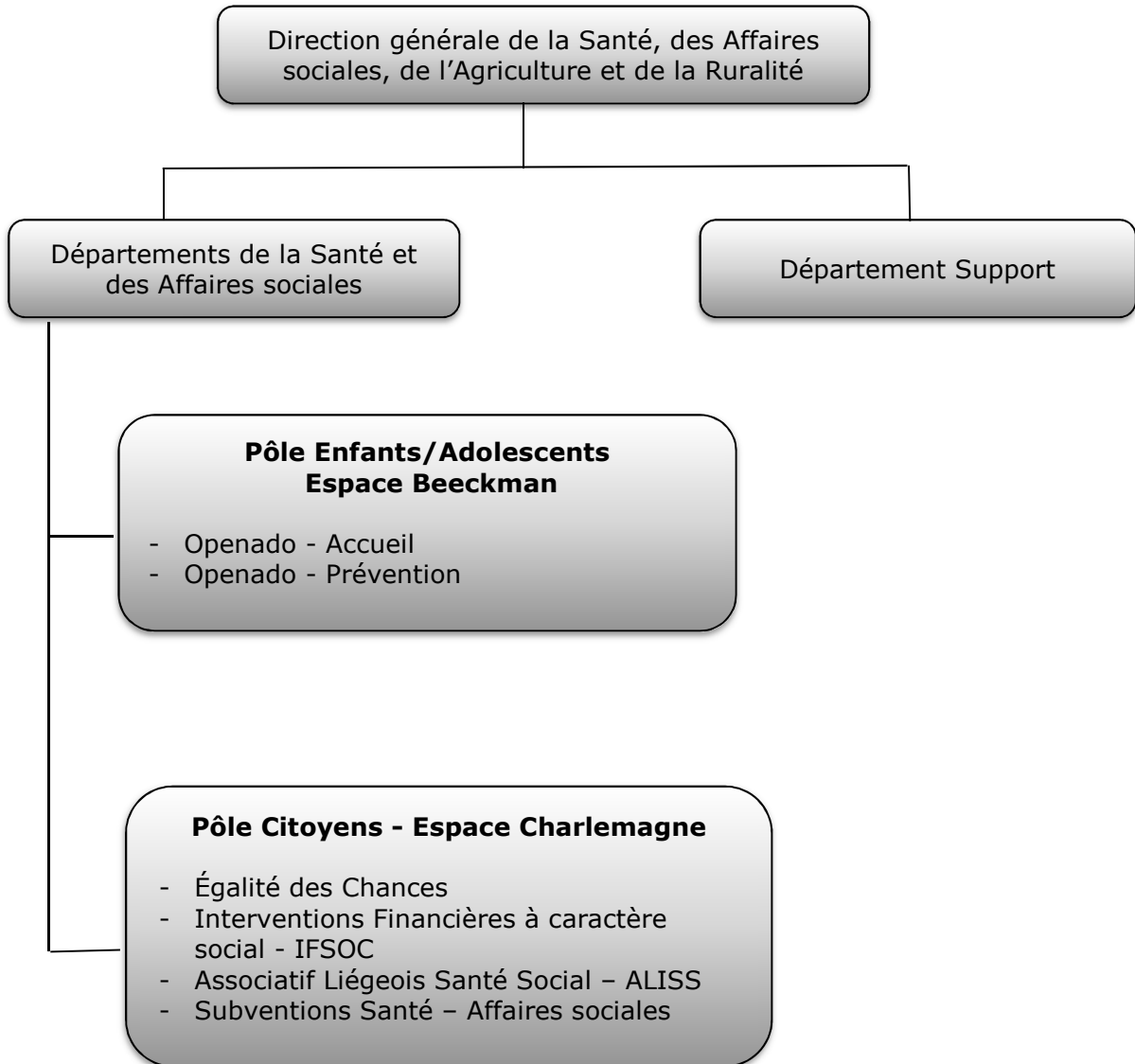
Les demandes de subventions introduites touchent la prévention, l'information et la sensibilisation en matière de santé et de bien-être, la lutte contre le cancer, le sida et les infections sexuellement transmissibles, les soins palliatifs, la recherche médicale ou concernent l'aide aux personnes malades et « fragilisées ».

LES AFFAIRES SOCIALES



1. INTRODUCTION

Organigramme



2. PÔLE ENFANTS/ADOLESCENTS – ESPACE BEECKMAN

2.1. FAITS MARQUANTS EN 2019

- Organisation de la première **semaine dédiée à la prévention du harcèlement en milieu scolaire**, du 14 au 18 octobre 2019, s'intitulant **Je vois, j'entends, j'agis !** Diverses **actions** ont été proposées aux parents, au personnel éducatif, aux enfants des écoles primaires du territoire de la province de Liège ainsi qu'aux éducateurs et professeurs des Hautes Écoles. L'objectif de ces activités est de rendre enfants et adultes acteurs du changement face au harcèlement scolaire.



Au total, **600 élèves** ont assisté à la représentation de la pièce de théâtre *C'était pour rire !* de Thomas DELVAUX, **160 professionnels** ont participé aux journées de colloque, **260 personnes** ont pris part à la conférence de Jean-Pierre BELLON dont 30 personnes sourdes ou malentendantes, et **600 citoyens** étaient présents lors de la projection du film *Wonder*, au Kinépolis de Liège.



- Édition d'une **nouvelle version de l'outil Situ'Action** en matière de harcèlement scolaire. Sur base d'une évaluation réalisée auprès des utilisateurs, une mise à jour globale de l'outil a été élaborée : modification des questions, nouveau design, évolution des pistes de prolongation, recours à des prénoms « multiculturels »... Cette nouvelle version sera mise à disposition dès janvier 2020 et de nouvelles sessions d'expérimentation de cet outil sont prévues.
- Création et testing d'un **nouvel outil de concertation : Maya-Je**. Celui-ci vise à définir, en réseau et en concertation, un **trajet d'aide psycho-médico-sociale pour des jeunes en grande déperdition** et nécessitant une prise en charge plurielle. L'outil se présente sous forme de cartes à poser et investigate 8 domaines de la vie du jeune. Il permet d'obtenir une représentation visuelle des difficultés et des ressources de l'ado, de situer les intervenants en place ou à mobiliser en vue de faire évoluer la situation du jeune de façon positive et de le rendre acteur de sa démarche.



- Consolidation en 2019 des **collaborations et partenariats avec le tissu associatif** et mise en place de **conventions** spécifiques. En 2019, une convention de collaboration a été conclue avec le Centre d'Expertise en Psychotraumatisme et Psychologie Légale de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège pour la prise en charge des jeunes ayant vécu un événement traumatique violent.
- Au niveau des collaborations internationales, poursuite du développement de l'application pour smartphone **Help-Ados** en collaboration avec le Docteur Xavier POMMEREAU, pédopsychiatre responsable du pôle Aquitain de l'adolescent, *Centre Jean Abadie, au CHU de Bordeaux, en France*. Par ailleurs, des **collaborations** ont été renforcées et étendues avec la **Suisse** et le **Québec**. En 2019, l'Openado a présenté l'outil *Situ'Action* à Lausanne et a assuré la promotion de divers outils et projets du service lors d'un déplacement à Montréal.

2.2. OPENADO ACCUEIL

Activités

- En 2019, **1 168 nouvelles personnes** ont été rencontrées, ce qui représente une activité stable par rapport aux années précédentes, hormis l'augmentation de fréquentation en 2018 liée aux événements survenus à l'athénée Léonie de Waha. Au total, **3 830 actions d'aide individuelle** ont été réalisées par l'Openado Accueil (toutes antennes confondues).
- Organisation du dernier **Cycle de conférences Openado**. En 2019, ces séances ont abordé des **approches innovantes en matière de « gestion de soi »**. Toutes ces conférences ont affiché **complet**. À l'avenir, celles-ci seront intégrées dans le programme des *Jeudi Santé* du service I Prom'S.
- L'équipe a proposé **5 « Petits déjeuners de l'Openado »** dont l'objectif principal est d'encourager les regards croisés entre professionnels sur diverses thématiques touchant à l'enfance et/ou l'adolescence. Ces rencontres suscitent un véritable intérêt chez nos partenaires, de nombreuses personnes sont sur « liste d'attente ».
- Organisation du **premier concours** d'affiches pour les **11-25 ans** sur le thème « **Et si le monde était aux mains des adolescents** ». Celui-ci a permis à **41 jeunes** de tous horizons de s'exprimer et de réaliser une affiche pour le service.



2.3. OPENADO PRÉVENTION

En matière de prévention, l'équipe est intervenue auprès de **115 écoles** (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) situées sur le territoire provincial et de **54 institutions** diverses (asbl, Communes, services publics ou privés), ce qui représente **1132 enfants de maternelles/primaires, 1478 élèves du secondaire, 2757 étudiants du supérieur, 697 professionnels et 380 citoyens**.

L'action est déclinée en deux axes :

- « **Animations enfants/adolescents** » : elles sont proposées dès la 1^{ère} maternelle jusqu'en secondaire, soit en cycles d'animations, soit dans le cadre de journées bien-être, santé et citoyenneté. Des **animations** ont ainsi été menées au sein de **56 classes dans 21 écoles différentes** ;
- « **Projets équipes éducatives** » : les établissements scolaires ont la possibilité de solliciter l'Openado afin de réaliser un projet en rapport avec une difficulté qu'ils rencontrent. En 2019, nos équipes ont ainsi accompagné **14 écoles** (dont 10 pour un projet d'aménagement de cours de récréation), ce qui représente un accompagnement auprès de **374 professionnels**.

2.4. THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

2.4.1. HARCÈLEMENT

L'Openado propose aux écoles différentes pistes d'actions (sensibilisation, information, échanges entre professionnels, formations, animations spécifiques, espaces de médiation...) sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire. Le service propose par ailleurs une aide et un soutien psychologique aux jeunes victimes de harcèlement.

La prévention en matière de harcèlement scolaire est menée au moyen de **l'outil Situ'Action** et de notre nouvelle **brochure Le harcèlement et le cyberharcèlement 2.0. : l'affaire de tous**. Des **éventails** d'information sont aussi disponibles pour les jeunes. Ils contiennent des conseils pour augmenter l'empathie des différents protagonistes et leur engagement pour faire diminuer/cesser le phénomène de groupe.



En 2019, l'équipe a mené **59 projets** en province de Liège. De plus :

- **33 personnes** ont suivi la **présentation de l'outil Situ'Action** (centres PMS et écoles). **100 professionnels** de terrain (assistants sociaux, enseignants, éducateurs...) **et futurs professionnels ont vécu l'expérimentation** de l'outil.
- **228 outils** ont été distribués, dont 100 en province de Liège et 128 hors des frontières provinciales (Bruxelles, Brabant Wallon, Suisse, France et Québec).
- **3600 exemplaires de la nouvelle brochure**, ainsi que **2425 éventails** d'information ont été distribués.
- **Les outils et éventails traduits en allemand** étaient à nouveau disponibles à l'antenne d'information provinciale d'Eupen.
- **3 groupes de 20 futurs éducateurs** de la Haute École Charlemagne (HECh) des Rivageois ont également bénéficié d'un **accompagnement** lors de leurs animations en classe pour leurs pairs.
- **350 élèves** ont reçu une **animation** proposée par l'équipe prévention d'Openado.

2.4.2. ASSUÉTUDES

L'objectif principal est de proposer des campagnes de sensibilisation auprès de tous les publics ciblés par l'Openado en offrant une information complète, des outils de prévention, des actions de réduction des risques et des publications.

En 2019,

- **30 jeunes** ont été reçus pour une écoute et/ou un accompagnement psychologique en lien avec une **problématique de consommation**. **24 professionnels** et **futurs professionnels** ont été rencontrés pour une **information individualisée**.
- **41 séances** d'information sur la toxicologie des produits ont été réalisées **en milieu scolaire** auprès d'élèves de l'enseignement secondaire (16 écoles) et de l'enseignement supérieur (3 écoles). L'équipe a également participé à **6 projets de sensibilisation** et proposé **15 outils en prêts**.
- Campagne **Liège Province Festive** : l'équipe a participé à **15 festivités** aux cours desquelles **3330 préservatifs, 3330 bouchons d'oreilles, 1970 bracelets et 1790 décapsuleurs** ont été distribués. Par ailleurs, **9 étudiants-vacataires** ont renforcé l'équipe et continuent d'apporter une approche complémentaire à cette campagne : c'est **la prévention par les pairs**.



2.4.3. SUICIDE

Trois axes de travail sont principalement développés :

- **Prévention** : campagnes d'information et de prévention, animation(s) et sensibilisation(s) à destination des futurs travailleurs sociaux. En 2019, **9 modules** ont été proposés au sein de **3 Hautes Écoles**. De plus, **22 étudiants** ont été reçus et outillés dans le cadre de travaux scolaires liés à la thématique du suicide.

L'opération **Je tiens la route** a été menée au sein de **5 Hautes Écoles et Université**. Ce sont **2500 étudiants**, principalement de 1^{ère} année, qui ont été sensibilisés afin d'aborder plus sereinement leur première session d'examens et de manière plus générale, le tournant que représente le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. **2550 balles anti-stress** ont également été distribuées.



- **Intervention** : l'Openado assure aussi l'accueil, l'orientation et/ou la prise en charge psychologique individualisée de jeunes en détresse.
- **Postvention** : une équipe de première intervention est à la disposition des établissements scolaires, tous réseaux confondus. À la demande des directions, ces interventions ont lieu suite à une tentative de suicide ou à un suicide touchant un élève ou un membre du corps professoral. En 2019, nous sommes **intervenus à 6 reprises** dans **4 écoles**. Ces demandes font suite à 2 cas de suicide et 4 tentatives de suicide d'un jeune.

3. PÔLE CITOYENS - ESPACE CHARLEMAGNE

3.1. FAITS MARQUANTS

- **13^{ème} édition de la campagne *Ruban Blanc*** qui a consisté en une sensibilisation au phénomène de la violence dans le couple, à destination des jeunes, via un théâtre-forum.
Dans le cadre de cette campagne, une représentation théâtrale sur le thème *Liker*, a été proposée par la Compagnie Maritime. L'objectif de cette représentation est de lutter contre les violences faites aux femmes. Le spectacle *Liker* a été proposé à Amay, Liège et Verviers.
- **Création d'un documentaire et de deux capsules vidéo** afin de déconstruire les stéréotypes de genre liés aux métiers. Ces outils pédagogiques ont été réalisés par Mme Anna MANCUSO, réalisatrice, en collaboration avec le *Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion asbl* (Service d'orientation et de formation pour femmes à la recherche d'un travail : CVFE-SOFFT) ainsi que les services I Prom'S, Openado et Égalité des chances de la Province de Liège.
- **9^{ème} édition de l'exposition *Pan'Art : un coup de pied aux idées reçues !***, du 19 au 22 septembre 2019, à la Cité Miroir à Liège. Cette exposition, organisée conjointement avec l'asbl C.E.D.S., confronte le grand public au monde du handicap de façon divertissante, à travers l'art, avec une approche positive et humaine. L'édition 2019 a accueilli **52 associations exposantes** et **3516 visiteurs**. En collaboration avec l'asbl *Extra & Ordinary People*, des séances pédagogiques portant sur la sensibilisation au handicap à l'attention des élèves du primaire, du secondaire et du supérieur ont été organisées. En marge de cet événement, le service a organisé une **conférence théâtralisée** de Serge VAN BRAKEL « Du handicap à la personne handicapée ».
- **11^{ème} édition du *Salon du Volontariat***. Le Salon du Volontariat offre une information précise sur les activités des associations et sur les possibilités concrètes de volontariat existant sur le territoire de la province de Liège. Cette initiative provinciale est organisée en collaboration avec l'asbl C.E.D.S. **83 associations** étaient présentes sur le site Média Rives de la RTBF et **1 000 visiteurs** ont été accueillis.
- **Traduction en langue des signes** d'une émission d'information télévisée hebdomadaire diffusée sur RTC Télé Liège et Vedia à destination des personnes sourdes et malentendantes.
- **Labellisation** de 20 nouveaux commerces liégeois « ***Bienvenue PMR*** », dans le cadre du référencement des commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite.



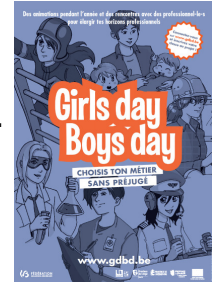
3.2. SERVICE ÉGALITE DES CHANCES

En matière de :

- **Promotion de l'Égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision**

En partenariat avec les communes, le monde associatif local et le milieu scolaire, le tout en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie, divers projets sont mis sur pied en vue d'assurer **une véritable cohérence des actions développées et leur coordination sur le territoire provincial**, à savoir, notamment :

- l'édition 2019 de **Girls Day, Boys Day. Choisis ton métier sans préjugé** en province de Liège. Elle s'est concrétisée par la participation de **16 écoles** réparties en **30 classes**, soit **450 élèves**. Les objectifs sont de sensibiliser principalement les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année secondaire à la notion de genre et de lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers considérés comme atypiques.



En marge de ce projet, le service a organisé deux représentations de théâtre-action. La pièce *C'est pas mon genre !* de la compagnie « Théâtre Sans Accent » asbl. Ces représentations visent à sensibiliser les participants à l'égalité des femmes et des hommes à la question du genre. Les écoles impliquées dans GBDB ont été invitées à y assister. **147 élèves** y ont participé.

- la réalisation d'**animations** à destination d'un public scolaire ;
- la gestion du **Portail Accueil des Enfants**.

- **Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**

Le service mène des initiatives en collaboration avec les communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin de tendre à une meilleure coordination des différents intervenants (psychosociaux, sanitaires, policiers et judiciaires), la réflexion menée au sein des **trois plateformes « Violences intrafamiliales » (VIF) de l'arrondissement judiciaire de Liège** (divisions de Huy, Liège et Verviers) est poursuivie. Les partenaires ainsi réunis peuvent développer un travail de concertation tangible, partager leurs expertises, échanger des informations, orchestrer des coopérations...

En parallèle, diverses **actions** sont initiées à l'échelle du territoire provincial :

- **Formations, sensibilisations et journées d'études à l'attention des professionnels du secteur :**
 - Formation « **Prévention des violences conjugales et familiales en milieu hospitalier** lors de l'accompagnement de la grossesse et après la naissance de l'enfant » ;
 - Formation « **Victimes de violences sexuelles** : dynamiques et impacts. Quels besoins au niveau de l'intervention? » ;
 - Formation sur **les mariages forcés** et les **violences liées à l'honneur** ;
 - Après-midi d'études et d'échanges sur la lutte contre les violences conjugales organisé en collaboration avec le **parquet général de Liège** ;

- Soutien aux formations données par les « **Pôles des ressources** », au sujet de la prise en charge des enfants exposés aux VIF, des victimes de VIF et des auteurs de VIF.
- **Organisation d'actions de sensibilisation à destination du grand public :**
 - Conférence-débat intitulée « **Manipulateurs et pervers narcissiques** : Quelles sont leurs implications dans le cadre des violences conjugales ? » ;
 - Représentations théâtrales « Liker ».
- **Construction, mise en place et coordination de divers projets en collaboration avec les acteurs locaux concernés**
 - Organisation d'une projection-débat du film « Kimbidalé Entière », en collaboration avec le Collectif Liégeois contre les **Mutilations Génitales Féminines** (CLMGF) et divers partenaires liégeois, afin de sensibiliser le grand public aux mutilations génitales féminines, de lever la stigmatisation liée à la culture d'origine des personnes touchées par les MGF et de renforcer la valorisation des bonnes pratiques culturelles en mettant à l'honneur les femmes concernées par la problématique ;
 - Participation à la journée « **Union's Day** » organisée au Collège Saint-Lambert de Herstal sur le thème « Allez, viens, on bouge, on se bouge » ;
 - Coordination du groupe de travail relatif à la **Traite et au Trafic d'Êtres Humains** (TEH) ;
 - Organisation d'une matinée d'études intitulée « Sécurité et **titres-services**, mais encore... ? » ;
 - Participation aux réunions préparatoires organisées par service Ilo Citoyen des Chiroux (outilthèque) afin de préparer des interventions sur la thématique de l'Égalité dans le cadre du **projet traJet** – entre arts vivants et littérature jeunesse sur la thématique Citoyenne – qui se tiendra entre janvier et mai 2020.

3.3. SERVICE DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES À CARACTÈRE SOCIAL

Celles-ci se développent sur **deux axes** :

- **L'octroi de prêts d'études**

Le prêt d'études permet aux jeunes de s'engager dans un cursus scolaire visant à l'obtention d'un diplôme délivré par l'enseignement supérieur ou universitaire, de permettre l'aboutissement d'une spécialisation, ou encore l'apprentissage d'une langue étrangère.

Année scolaire	Nombre de prêts liquidés	Montants payés en euros
2017-2018	32	62 558,37
2018-2019	23	31 500,00

En 2019, le service a effectué une analyse sur **l'évolution des prêts d'études octroyés sur la période 2012-2018**. Elle fait apparaître que le nombre de prêts octroyés diminue au fil des années. Par ailleurs, cette analyse révèle qu'un pourcentage important des dossiers se retrouve en contentieux (32 % sont en contentieux et 3,6 % des dossiers sont en non-valeurs ou en irrécouvrables) et que des frais sont liés à la récupération de ces montants (intervention d'un huissier de justice...). Le service est aussi soumis à de nombreuses obligations légales, particulièrement complexes, imposées à toutes les institutions publiques et privées qui proposent des services financiers.

- **L'octroi de subventions aux personnes âgées et/ou handicapées à revenus modestes**

L'aide provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux personnes porteuses d'un handicap et aux personnes invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24h/24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

En 2019, cette intervention a été fixée à **54 euros** par personne et se résume comme suit :

Année	Nombre de bénéficiaires		Montant des aides en euros		
	Téléphone	Télévigilance	Téléphone	Télévigilance	Total
2019	3 497	1 068	180 022,50	52 735,50	232 758,00

3.4. ALISS

Le département des Affaires sociales propose une base de données ALISS (Associatif Liégeois Santé Social) qui répertorie gratuitement les structures actives en matière sociale et de santé sur le territoire de la province de Liège.

Cette base de données offre la possibilité d'obtenir des informations concrètes sur plus de **2600** institutions. En 2019, le site www.aliss.be compte plus de **49.000** visites par mois.

3.5. CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION SOCIALES ASBL

Le C.E.D.S. asbl travaille en complète symbiose avec le département des Affaires sociales et a pour objectif principal de mettre à disposition des travailleurs psycho-médico-sociaux, divers outils **d'éducation permanente** qui vont d'une large offre de formations continuées et de journées d'informations à la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé dans les matières psychosociales.

Concrètement, le Centre d'Études est un lieu :

- de réflexion et de documentation ;
- de coordination des pratiques professionnelles via la dynamisation de projets et d'un travail en réseaux ;
- d'information via l'organisation de journées d'études et d'un catalogue de formations ;
- de diffusion d'informations via la parution d'une newsletter, d'un site Internet ;
- de sensibilisation à des thématiques sociales via l'organisation d'événements récurrents tels que l'exposition « Pan'Art », le Salon du Volontariat...

3.6. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2019

Les aides financières du département sont destinées à des associations œuvrant en faveur :

- des personnes handicapées ;
- de la famille ;
- de l'enfance défavorisée ;
- de la détresse sociale et humaine ;
- de l'intégration des personnes d'origine étrangère ;
- ...

En 2019, la Province de Liège a octroyé des subsides dans le domaine du Social pour un montant total de **583.583,15 euros** à 139 associations, Communes et CPAS de la province.

En ce qui concerne le **soutien financier à des projets d'intégration des populations d'origine étrangère**, la thématique retenue en 2019 était celle de « **la famille** » ; les projets devaient concerner les familles avec des enfants âgés de zéro à 6 ans et être axés sur la santé et le social. Les projets visaient à amener une mixité des populations locales permettant ainsi à chacun·e de dépasser ses *a priori* et ses préjugés.

LES SPORTS



L'ACTIVITÉ SPORTIVE

1. SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente y menée depuis plusieurs années, le service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège et dont la qualité est régulièrement soulignée dans le pays. Cette politique vise à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

La politique sportive provinciale s'organise ainsi autour de **plusieurs axes de développement** :

1.1. AMÉLIORER LA PRATIQUE SPORTIVE

Les six infrastructures sportives provinciales (football, basket-ball, volley-ball, cyclisme, athlétisme, rugby, tennis et tennis de table) constituent des supports nécessaires au développement des actions voulues par le Collège provincial dans le cadre de sa politique sportive. D'une manière générale, le service des Sports veille à intensifier les initiatives visant à valoriser ces infrastructures et en intensifier l'utilisation (par ex. : l'organisation d'activités diverses ou encore l'accueil de sélections nationales).

1.2. PROPOSER UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN

La politique de soutien financier aux organisateurs d'événements ponctuels à dimension locale, provinciale, régionale ou nationale assurant la promotion du sport en province de Liège se concrétise par l'octroi de subventions et/ou de trophées. Outil de travail performant où les Fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats et équipés, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat, les divers services offerts par la Maison des Sports participent au développement des diverses disciplines sportives.

1.3. GARANTIR UNE OFFRE SPORTIVE POUR TOUS

- Le soutien à la formation

La Province de Liège encourage des actions en faveur de la formation. Outre les jeunes sportifs, ces aides à la formation concernent également les entraîneurs, arbitres et dirigeants.

- L'Académie provinciale des Sports

En matière de découverte et d'initiation au sport, l'Académie provinciale des Sports propose une offre unique en Belgique, en partenariat avec les communes, les clubs locaux et les fédérations sportives, en s'adressant tant aux enfants de 4 à 11 ans et aux adolescents de 12 à 16 ans (activités fun) qu'aux moins valides (notamment par le biais de l'équitation adaptée) et aux seniors (plus de 50 ans).

1.4. SOUTENIR LE SPORT ET LA COMPÉTITION

Forte de son expertise acquise en la matière, la Province apporte un soutien significatif aux événements sportifs internationaux qui font la réputation de notre province et qui suscitent des retombées économiques et médiatiques importantes. À titre d'exemples, on peut citer les aides logistiques et financières accordées au Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège, au Jumping International de Liège, au Marathon de la Meuse ou encore aux deux Classiques cyclistes ardennaises.

2. LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les activités du service des Sports se concrétisent par :

2.1. LES STAGES POUR MOINS VALIDES

Durant les vacances scolaires de printemps et d'été 2019, le service a proposé des stages adaptés pour moins valides. Ceux-ci ont été organisés en collaboration avec différentes communes de la province (Waremme, Malmedy et Visé).

2.2. LES STAGES SPORTS COLLECTIFS

Durant les vacances d'été 2019, le Service a proposé des stages « sports collectifs » pour enfants âgés de 6 à 14 ans et ce, dans six disciplines différentes (basket-ball, football, volley-ball, handball, rugby et hockey sur gazon). Ces stages ont été répartis sur 14 sites en province de Liège.

2.3. L'ACADÉMIE DES SPORTS

C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée depuis quelques années.

Durant l'année 2019 (de janvier à décembre), 4.820 enfants en ce compris des adolescents, ont fréquenté l'Académie dans près de 50 communes de la province.

Dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides, une action particulière a été mise en place par le biais de l'équitation adaptée (320 participants).

Depuis juin 2017, l'Académie propose également un volet entièrement dédié aux personnes de plus de 50 ans. Le service des Sports donne ainsi l'opportunité à ces séniors de découvrir diverses disciplines sportives (244 participants en 2019).



2.4. LES ORGANISATIONS SPORTIVES

2.4.1. LES ORGANISATIONS INITIEES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du service telles que :

- Le jogging « *La Forme du Cœur* » le 15 septembre 2019 dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège (plus de 1.000 participants) ;
- Le village « *Au Nom du Ballon* » qui s'est déroulé du mercredi 25 au dimanche 29 septembre 2019 sur l'Espace Tivoli à Liège (près de 2.000 participants) ;
- La Journée ludique pour personnes moins valides (600 participants), le 10 octobre 2019 à Wanze, en collaboration avec l'AVIQ.

2.4.2. LES ORGANISATIONS PARA-LOCALES SOUTENUES PAR UN PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DES SPORTS ET LES ORGANISATEURS

Le service a collaboré en 2019, à plusieurs dizaines de manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de matériel divers ainsi que par une aide logistique.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- le « Challenge Jogging de la Province de Liège » qui a compté 25 épreuves ;
- la « Cross Cup Internationale de Hannut », le 20 janvier à Hannut ;
- la rencontre de FED CUP de tennis « Belgique-France », les 9 et 10 février au Country Hall de Liège ;
- le Marathon de la Meuse dans la région de Visé, le 12 mai ;
- le Week-end ardennais 2019 (Flèche Wallonne Hommes et Dames le 24 avril et Liège-Bastogne-Liège Hommes et Dames le 28 avril) ;



- l'ITTF Legends Tour de tennis de table organisée le 17 mai à Verviers ;
- la course cycliste « Baloise Belgium Tour » pour élites avec contrat qui proposait en province de Liège, le départ et l'arrivée de l'avant-dernière étape à Seraing, le 15 juin ;
- L'International Padel Exhibition du 22 au 30 juin sur l'Espace Tivoli à Liège ;
- le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège au complexe sportif provincial de Naimette-Xhovémont, le 17 juillet ;
- le Tour de la Province de Liège pour élites cyclistes sans contrat et espoirs internationaux (58^{ème} édition) qui s'est disputé du 15 au 19 juillet ;
- le Tour de Wallonie pour élites cyclistes avec contrat qui s'est déroulé du 27 au 31 juillet et qui comportait, en province de Liège, 3 étapes : « Waremme – Beyne-Heusay », « La Roche-en-Ardenne - Verviers et « Villers-le-Bouillet – Lierneux » ;
- le Jumping International de la Province de Liège qui s'est déroulé du 28 octobre au 3 novembre à Liège Expo ;

- le Rallye du Condroz qui a eu lieu dans la région hutoise les 1,2 et 3 novembre ;
- le 2^{ème} tournoi de football en salle « Légia Indoor Challenge de la Province de Liège » qui s'est déroulé sur le site de Liège Expo du 20 au 29 décembre 2019 et du 3 au 5 janvier 2020.

3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du service des Sports se traduit ainsi par :

- l'attribution de trophées

Durant l'année 2019, 85 coupes et trophées ont été attribués à 10 clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de manifestations ponctuelles.

- l'octroi de subventions pour des activités ponctuelles

En 2019, 180 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une somme globale de 408.010€.

- l'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes

Diverses associations sportives ont reçu une aide financière pour un montant total de 167.500€.

- l'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

Ces conventions ciblent les jeunes, arbitres et entraîneurs. Le service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Six conventions ont ainsi été conclues en 2019, pour un montant total de 84.300€.

4. L'ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Les prix suivants ont été respectivement attribués pour la saison 2018-2019 :

- Trophée sportif individuel : Julie ALLEMAND (Basket-ball)
- Trophée sportif par équipe : Liège Panthers (Basket-ball)
- Trophée sportif moins valides : Tatyana LEBRUN (Natation)
- Prix de l'Espoir sportif : Amandine VERSTAPPEN (Motocross)
- Prix du Fair-Play : Jean-Paul LACOMBLE, Président du RFC Liège (football)
- Prix du Public : Thierry NEUVILLE (Rallye)
- Prix du Cœur sportif : Jean-Michel SAIVE (Tennis de table)

Ces prix ont été remis aux lauréats lors de la cérémonie « *Les Trophées du Sport de la Province de Liège* » organisée le 16 novembre 2019 au Hall omnisport de Loncin (Ans).

5. LE GUICHET DU SPORT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Sa mission consiste essentiellement à conseiller, aider et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport, sur le territoire de la province de Liège en ce compris, la population au sens le plus large du terme.

Les services proposés et les actions mises en place sont destinés à un très large public (fédérations sportives, clubs, étudiants, toute personne désirant pratiquer une discipline sportive, responsables communaux de la province, organisateurs d'événements sportifs,...).

Durant l'année 2019, une quarantaine de sollicitations a été enregistrée. Ces demandes émanent principalement de clubs sportifs ou d'étudiants et portent sur divers sujets comme l'octroi de subventions, les statuts d'un club ou sur des informations nécessaires à un travail de fin d'études.

6. LA CELLULE ASSISTANCE GAZON DE SPORT

Elle a pour missions :

1. L'information via un vadémécum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces des sports gazonnés des communes et des clubs de la province de Liège.
2. L'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés.
3. La maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même.
4. La formation à destination des préposés précités.



7. LES PARTICIPATIONS DU SERVICE

7.1. Á LA GESTION DE L'ASBL « MAISON DES SPORTS »

Le service des Sports accompagne la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.

Au 31/12/2019, la Maison des Sports compte 63 membres adhérents.

Au cours de l'année **2019**, elle a accueilli **563 réunions** qui ont rassemblé **12.277 participants**.



7.2. À LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU COMPLEXE PROVINCIAL DE NAIMETTE - XHOVÉMONT

La Province de Liège, assure, via le service des Sports, le service des Bâtiments et notamment sa Régie, la gestion et l'entretien du site de Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et de Liège Rugby ainsi que par un large public scolaire.



7.3. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE LA PISTE D'APPRENTISSAGE CYCLISTE PROVINCIALE D'ALLEUR

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la commune d'Ans, le service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleux (Ans).

7.4. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE L'ASBL CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL DE LA REGION WALLONNE (CREF)

Le service des Sports participe, sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF, à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé à l'ASBL « Blegny – Mine »).

7.5. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION DE TENNIS DE HUY

Le service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T, l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP, l'IPES de Huy (section Sport-Etudes Tennis), l'Académie provinciale des Sports et plusieurs écoles.

7.6. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU PÔLE BALLONS DE L'IPES DE HESBAYE

Le service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Ce Pôle accueille notamment, de manière récurrente, les séances de formation et/ou d'entraînements :

- de la section Sports-études Basket de l'IPES de Hesbaye ;
- de l'Académie provinciale des Sports ;
- des sélections provinciales des Comités provinciaux de volley-ball et basket-ball ;
- du Volley-Ball Club Waremme ;
- du Basket Club Waremme.

Par ailleurs, durant les vacances d'été 2019, l'infrastructure a accueilli les équipes nationales de jeunes filles et garçons de la Fédération Royale Belge de Basket-ball pour des stages préparatoires.



8. LES PARTICIPATIONS PROVINCIALES

8.1. DANS LE CENTRE DE FORMATION DE TENNIS DE TABLE DE BLEGNY

En application d'une convention de mise à disposition conclue en 2008, la Province de Liège met ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! ». Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son conseil d'administration.

8.2. DANS LE COUNTRY HALL DE LIÈGE

La Province de Liège est actionnaire de la S.A « Société de gestion du Bois Saint-Jean » qui bénéficie d'une aide financière provinciale annuelle récurrente de 750.000 €/an durant 20 ans depuis 2005, la Province bénéficiant en échange de 15 jours d'occupation gratuite du site par an. Elle dispose également d'un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration qui en compte 8.



LE TOURISME



1. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL (FTPL)

L'objectif principal de la FTPL vise toujours clairement, et plus que jamais, à **maximaliser l'impact économique du tourisme en province de Liège** (augmentation des nuitées, des recettes touristiques, des retombées directes et indirectes sur l'économie locale ainsi que du volume de l'emploi dans le secteur touristique). Pour atteindre cet objectif, la FTPL compte **5 missions** :

1. LA COMMERCIALISATION DU TOURISME POUR LES INDIVIDUELS, LES GROUPES ET LE MICE

Les objectifs poursuivis sont :

- Attirer un maximum de touristes en province de Liège ;
- Faciliter leurs choix et les démarches de réservation.

La FTPL a ciblé trois segments porteurs : les touristes individuels, les groupes et les entreprises (MICE ou tourisme d'affaires) :

a) Les individuels

10.825 ventes en ligne ont été réalisées, soit une progression de plus de 28% du nombre de ventes par rapport à l'année 2018, pour un montant total de 434.974,27€ (soit une augmentation de 51%).

Au 31 décembre 2019, 120 activités, 111 hébergements et 7 offres boutiques étaient réservables sur www.liegetourisme.be.

Dans le cadre de la mise en place du nouvel Outil Régional de Commercialisation (ORC) par Wallonie Belgique Tourisme (WBT) et en tant que relais de terrain, la FTPL s'est engagée à assister la cellule commercialisation de WBT afin de coordonner le déploiement de l'outil sur le territoire provincial.

Pour cette raison, les comptes Open system seront désactivés le 1^{er} avril 2020 et plus aucune offre touristique ne sera réservable par le biais des outils d'Alliance Réseaux.

b) Les groupes

La FTPL propose actuellement 13 produits.

La FTPL a traité 277 demandes pour des excursions et séjours pour 2019 et 2020 (95 en 2018 et 182 en 2019) et **organisé 66 excursions/séjours**. Par rapport à la même période en 2018, le nombre de demandes a augmenté de 29% (de 215 traitées en 2018 à 277 demandes traitées en 2019) et le chiffre d'affaires réalisé a accru de 18% (de 146.202€ à 172.978€).

L'objectif financier 2019 était de 150.000 €. Au 31/12/18, le chiffre d'affaires atteint est de 172.978€.

Au 31/12/19, il y a 123 prestataires conventionnés. Un démarchage est toujours en cours sur les différentes provinces partenaires.

La FTPL a constitué un groupe de guides (francophone, néerlandophone, anglophone et germanophone) intéressés par l'accompagnement de groupes sur des circuits de plusieurs jours en province de Liège, en Ardenne. 44 conventions de collaborations sont enregistrées au 31 décembre 2019. Un projet de formation a été élaboré afin de préparer ces guides à l'offre de nos destinations.

Une collaboration plus étroite a été mise en place avec les bureaux étrangers de WBT (BTO) de Cologne, de Flandre, des Pays-Bas et d'Italie.

Une collaboration avec différents Tour-Opérateurs flamands, allemands et néerlandais a été mise en place via la mise en brochure d'excursions et séjours groupes en province de Liège et en Ardenne.

La FTPL s'ouvre aux marchés émergents :

Elle accompagne Wallonie Belgique Tourisme asbl (WBT) afin de mettre en avant les atouts de la province de Liège et de l'Ardenne grâce aux accords avec d'autres provinces (FTLB, FTPN, EISLEK et Charleville Mézières Sedan), territoire commercialisé par Ardenne Incoming.

Dans le cadre de la commercialisation sur ces marchés, le positionnement de la FTPL en tant que réceptif, notamment à travers Ardenne Incoming, a rencontré un franc succès auprès des prospects ainsi que des partenaires qui la soutiennent activement.

Les actions opérées ont été les suivantes :

1) Marché chinois

- Participation à la mission princière en Chine (16 au 28 novembre) ;
- Rencontre avec des sociétés actives sur ce marché pour la création de synergies avec la FTPL (GEC Travel, ...) ;
- Organisation d'un Fam Trip le 17/03/2019 pour les agences réceptives chinoises en Wallonie ;
- Invitation envoyée aux prestataires pour les inciter à participer à la formation organisée par WBT afin d'être labélisé « Chinese friendly » ceci permettant à la province de Liège d'être mieux reconnue sur le marché chinois ;
- Elaboration d'un circuit « Ardenne Incoming » en collaboration avec l'Euro Space Center de Transinne suite à la demande d'un tour-opérateur chinois qui souhaite venir en Wallonie avec des étudiants de la province du Henan

2) Marché israélien

- Réunion avec Roby Herskowitz SN Brussels Airlines, établir un plan d'action pour construire un programme « Wallonie » dédié au tourisme de groupe à Bruxelles ;
- Formation au marché israélien adressée aux partenaires à Namur.

3) Marché indien

- Famtrip Kerala Tour (client de l'Euro Space Center)
- Préparation de la mission économique en Inde de septembre 2019 en collaboration avec l'AWEX et WBT ;
- Création de fiches produits « destination province de Liège et Ardenne » et d'une vidéo de présentation du réceptif pour la mission co-organisée avec l'AWEX pour rencontrer des tour-opérateurs ;
- Création de produits adaptés pour ce marché en collaboration avec l'Euro Space Center et d'autres prestataires wallons ;
- Participation du 14 au 21 septembre à la Mission économique « Inde » avec l'AWEX, ayant pour but de créer des opportunités d'affaires et cette année fut le secteur touristique.

c) Le « MICE » (meetings, incentives, congress & events) ou tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires mise sur le développement de deux pôles d'attractivités ainsi que sur la qualité de l'offre de « Liège, ancienne principauté devenue métropole culturelle et Spa ville d'eau et perle de l'Ardenne. »

Afin de mieux représenter l'offre et les services du Convention Bureau Liège Spa Businessland (CVB), le Club Mice de la FTPL compte actuellement **65 membres**.

Les actions entreprises en 2019 :

- Visites d'infrastructures ;
- Présence lors de différentes inaugurations et afterwork ;
- Participation aux 4 réunions du bureau du Club MICE de WBT ;
- Participation aux événements organisés par la CCI Liège-Verviers-Namur ;
- Organisation de 4 journées de formation par ADO-Formation à destinations des membres du Club Mice ;
- Participation à 14 workshops, rencontres ou salons professionnels ;
- Référencement sur les sites internet spécialisés MICE « Eventonline » et « Eventnews » ;
- Actions de promotion on et off line ;
- Organisation d'un éductour pour le marché français (Paris et Nord de la France) les 28 et 29 juin à Liège et Spa. Nous avons accompagné 10 invités (agences organisatrices d'événements et sociétés
- Organisation de diverses actions Public Relation pour les membres du club MICE et les clients du CVB (sur le Circuit de Spa Francorchamps, dans le cadre du Festival International du Film de Comédie de Liège...).

Pour 2019, le chiffre d'affaires est de 259.675 €.

Traitement de 163 demandes portant sur l'organisation de séminaire, congrès/ incentives qui ont conduit à la réalisation de 41 événements en Province de Liège.

Le taux de conversion de 25% est encourageant en tenant compte que certains clients réservent directement auprès des prestataires au lieu de poursuivre avec le CVB, ce qui signifie que les événements sont réalisés sur notre destination tout de même.

Le CVB a pu noter une augmentation du nombre de demandes de 63% par rapport à 2018 et une augmentation du chiffre d'affaires de 82% par rapport à 2018.

2. LE MARKETING STRATÉGIQUE

Le marketing stratégique est un processus centré sur l'analyse, qui consiste à identifier des besoins, donc des marchés, de les segmenter, d'évaluer leur attractivité, de choisir un ciblage et un positionnement et de définir les produits aptes à satisfaire les demandes émanant des marchés. Les informations collectées doivent permettre d'orienter l'action de la FTPL au niveau marketing mais également au niveau des produits touristiques destinés aux touristes.

Les travaux d'analyse de la FTPL sont menés à partir des sources d'information suivantes :

- Les **baromètres saisonniers** réalisés par l'Observatoire du Tourisme wallon (OTW) et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège :
 - Vacances d'hiver 2018-2019** (21 décembre 2018-3 janvier 2019)
 - Vacances de printemps 2019** (6 au 22 avril 2019)
 - Vacances d'été** (1^{er} juillet au 31 août 2019) ;
- Les tableaux « **Arrivées et nuitées annuelles par communes** » réalisés par la Direction Générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral belge (DGSIE du SPF Economie) ;
- Les tableaux « **Poids touristique des villes de la Province de Liège par rapport aux autres entités wallonnes** » et « **Poids du tourisme d'affaires en Province de Liège** » réalisés par l'OTW et le Commissariat Général au Tourisme (CGT) ;
- Les études de marché centralisées par l'Observatoire du Tourisme Wallon (OTW) ou tout autre organisme (Attractions & Tourisme, ...) ;
- Une **revue de presse spécifique au secteur** : tous les articles de presse à vocation touristique sont relevés et classés quotidiennement dans l'intranet de la FTPL. Le **nombre d'articles sélectionnés** en 2019 est de **8.495**.

3. LE MARKETING OPERATIONNEL

Après avoir défini la stratégie (cf. Mission 2 « Marketing stratégique »), il importe que soit mis en œuvre le plan de promotion. C'est là qu'intervient le marketing opérationnel qui porte sur plusieurs volets :

Projet « DESTINATION ARDENNE »

En 2019, les actions suivantes ont été menées :

- la création d'une nouvelle **brochure de séduction en 4 langues** (FR, NL, DE, GB) ;
- la création de **50 nouvelles expériences** pour le site www.visitardenne.com ;
- la mise en place de **blogtrips** pour la promotion de nos adhérents ;
- la mise en ligne de la **version allemande et anglaise du site www.visitardenne.com** ;
- l'organisation des « **Rendez-vous avec l'Ardenne** » à destination de nos adhérents et non-adhérents afin de présenter la Marque Ardenne et répondre à leurs questions ;
- la continuité de la **formation de chargé de projet en e-tourisme** jusqu'à la remise du diplôme ;
- l'organisation de la **formation « Transformer votre activité en expérience inoubliable pour votre client »** à destination des professionnels du tourisme ;
- l'organisation des **Rencontres de l'Ardenne, 3^e édition** (conférences et ateliers à destination des adhérents) ;
- la sortie du « **Routard Ardenne** » auquel nous avons apporté notre aide dans sa conception ;
- la réalisation d'un **plan de communication à 360°** pour toute l'Ardenne avec l'agence Header Pop ;
- la présence sur **2 salons grand public et 3 professionnels** (dont les Rencontres de l'Ardenne).

Projets Interreg

Les projets sont :

- « **LoM** » (**Land of Memory**) : vise la création d'une Destination « Land of Memory » pour commercialiser l'offre touristique « Mémoire 14-18/40-45 » et promouvoir les offres individuels et groupes auprès des différents publics cibles via :
 - La création de package groupes
 - La création d'un site web en storytelling
 - La participation à des salons, events mémoire, ...
 - La création d'une carte touristique
 - La conception d'une exposition et d'un spectacle
 - La création d'un jeu de société mémoire collaboratif
 - La formation de guides spécialisés sur le sujet
- « **Agreta** » (**Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité**) : projet qui finance et est en background de la création de la Destination Ardenne (cf. Supra)
- « **Marketing touristique digital pour la Grande Région** » met en valeur les stratégies de communication digitale en Grande Région.

PROMOTION EN LIGNE

- **Site internet** – <http://www.liegetourisme.be>

L'équipe web de la FTPL travaille à l'amélioration continue du nouveau site internet avec l'apport permanent de nouvelles évolutions afin de rendre la navigation encore plus aisée aux internautes et l'ajout de fonctionnalités diverses.

- Newsletter – Grand-Public

La newsletter « Grand-Public » envoyée à **plus de 24.000 abonnés francophones, néerlandophones et germanophones** lors de chaque envoi a **fait peau neuve en 2019** ! En effet, la formule « mensuelle » a ainsi été abandonnée au profit d'une parution davantage en lien avec le **calendrier marketing** ainsi que **l'actualité touristique** tout en valorisant davantage les **offres réservables**.

- Newsletter – Mice

Des collaborations avec des organismes spécialisés dans le domaine du **tourisme d'affaires** ont été mises en place afin de toucher un public spécifique à travers une **newsletter spécialement dédiée au Mice**. Ainsi plusieurs ont été envoyées en 2019 via Meeting Advisor, Event News ou encore Global network.

- Newsletter – Groupes

Dans le but de faire connaître le service groupes « Ardenne Incoming », plusieurs newsletters ont été envoyées en 2019 aux **autocaristes et associations allemands** via SMS Tourism et NWO

- Facebook – <https://www.facebook.com/provincedeliege.tourisme>

Avec ses **55.343 fans**, la page Facebook de la FTPL est mise à jour quotidiennement. Plusieurs publicités sponsorisées mettant en avant les **prestataires touristiques** mais également **différents projets** portés par la FTPL ont été diffusés depuis cette page.

- Instagram

est le deuxième réseau social le plus utilisé en Belgique et est incontestablement l'un des plus pertinent du point de vue touristique, la FTPL y dispose de **334 publications, 3.771 abonnés et 255 abonnements**.

FOIRES ET SALONS TOURISTIQUES

La FTPL a participé à :

- 5 foires et salons « grand public »
- 22 manifestations ou aides logistiques à divers organisateurs d'événements

RELATIONS PRESSE

- Diverses collaborations sont mises en place de manière récurrente avec la RTBF (Vivacité) - La Meuse – La Libre Belgique – RTC-Télé Liège
- Envoi de 22 communiqués de presse
- Organisation de 3 conférences de presse
- Organisation et accompagnement de 6 blog trips/voyages de presse
- Présence sur le Salon des Blogueurs de Lille les 11 et 12 avril
- Formation en « Animateur Numérique de Territoire »

4. L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE

En 2019 la FTPL a avancé sur un ensemble de projets dont :

- Développer le vélotourisme en points nœuds et la mobilité douce

En 2019, les travaux de balisage prévus dans le cadre du marché relatif à la "création d'un réseau points-nœuds vélo sur une partie de la Province de Liège" a bien progressé : 483 km sont balisés à ce jour, 2.833 panneaux ont été posés. En 2019 ont été entreprises ces différentes phases : "Angleur et Comblain-la-Tour" (37 km), "Plateau de Sprimont" (85 km), "Pays de Herve" (44 km), "Hesbaye" (40 km), "RAVeL Ourthe-Meuse-ligne 31" (38 km), "liaison Sprimont - Spa - L44 » (68 km), "Basse-Meuse" (45 km), "La Burdinale-Mehaigne" (77 km), "liaison RAVeL Ourthe - Pays de Herve" (24 km), "liaison RAVeL L38-L39" (25 km). En ce qui concerne le marché "Mise à jour du réseau Vélo-Tour", 426 km sont actuellement balisés, 1.732 panneaux ont été posés durant ces différentes phases :

"RAVeL 44-45-48 Nord-Ouest" (68 km), "RAVeL 44-45-48 Nord" (70 km), "Est Vennbahn – RAVeL L45A" (117 km), "RAVeL L38 Nord – RAVeL L39 Sud" (54 km), "Sud Vennbahn - RAVeL L45" (117 km). Ainsi, fin 2019, le réseau compte actuellement un total de 909 km et 4.565 panneaux posés.

En termes de promotion, la FTPL a développé sa page web dédiée au vélotourisme, en proposant plusieurs rubriques et y intégrant un plug-in « Fietsnet » afin que le public puisse planifier un itinéraire en ligne directement à partir du site. Le réseau est également toujours présent sur les sites spécialisés RouteYou, Fietsnet et Fietsknoop. Il a également été décidé de réaliser une première carte « papier » d'une partie du réseau points-nœuds. La région couverte par cette première édition est la zone à présent balisée sur le territoire de la Maison du Tourisme « Terres de Meuse » (Crisnée, Remicourt, Burdinne, Modave,...). Cette première carte « Terres de Meuse » sera imprimée début janvier 2020.

- **Développer le tourisme fluvial et les infrastructures autour des lacs**

La navette fluviale

Pour rappel, un appel à candidatures a été lancé en janvier 2018 dans le cadre d'une concession de service public pour la gestion du service de navette fluviale sur la Meuse liégeoise, de 2018 à 2020. C'est la société Nautic Loisirs, seule postulante, qui a remporté le marché. L'année 2019 étant incluse dans le champ de cette concession, rien n'a été modifié par rapport à 2018. Les tarifs sont restés identiques. Durant la saison 2019 (30 mars - 3 novembre), la navette fluviale a accueilli 41.000 passagers. Une page Facebook dédiée au service de navette fluviale a été lancée début 2019. En moins de 9 mois, la page a récolté presque 3.000 fans ! Un ponton flottant, le « Cap Meuse », a été installé au pôle fluvial, afin de servir d'espace d'accueil pour les passagers avant et après l'embarquement sur la navette. Une activité événementielle nommée « Apéro sur Meuse » a été mise en place par le propriétaire du bateau, « Nautic Loisirs », en collaboration avec la « Maison Leblanc » (boucherie à Liège). Cette animation a remporté un franc succès.

Les développements au niveau des autres communes mosanes

A Huy, le placement de portiques d'accueil aux arrêts du « Val Mosan » s'est poursuivi, 4 portiques sont à présent installés devant la Collégiale (2018), aux ports de Statte et Corphalie et sur l'Esplanade Batta (2019). A Flémalle, un portique d'accueil semblable a également été placé afin de rendre plus visible et plus attractive la halte nautique de Chokier. Enfin, 5 autres portiques d'accueil ont été placés le long de la Meuse à Visé afin d'améliorer la visibilité des différentes haltes du « Pays de Liège » et autres lieux intéressants pour le tourisme fluvial : l'île Robinson, le centre-ville (quai des Fermettes), la montagne Saint-Pierre, l'écluse de Lanaye ainsi que l'embarquement du bac Lanaye-Eijsden.

Les lacs

L'étude lancée en 2018 a été poursuivie en 2019. La phase 2 – Concept et Positionnement – a permis de réunir en juin les Comités Techniques spécifiques aux 5 lacs, pour une présentation des propositions de développement faites par le consultant. Propositions qui ont pu être débattues et approfondies au cas par cas. Les phases 3 et 4 – Master Plan illustré et Business Model – ont ensuite été présentées aux différents Comités techniques fin octobre. Les positionnements proposés par le consultant sont les suivants : Bütgenbach « Station de séjour sport et nature », La Gileppe « Loisir familial de pleine nature », Eupen « Sports et nature à la porte des Hautes-Fagnes », Robertville « Plage et loisirs d'eau des Hautes-Fagnes », Warfaaz « Balade au fil de l'eau et de l'histoire ». Il appartient maintenant aux acteurs concernés (les communes, la FTPL, la SPI, LEM, le CITW+, le CGT et la Communauté germanophone) de s'approprier les conclusions et recommandations de l'étude, pour déterminer les aspects prioritaires ainsi que les opportunités de financement, ce travail étant appelé à s'inscrire dans la durée.

- Améliorer l'accessibilité PMR de la destination

L'action de la FTPL a porté sur 3 volets :

- **intervention financière de la FTPL dans les audits d'évaluation et rapports de recommandations (certification ACCESS-I) :** la FTPL a octroyé une aide au « gîte des Ayrfagnes » pour lequel un rapport de recommandations sur plan a été établi. En date du 26/04/2019 les membres du « Bureau exécutif » de la FTPL ont approuvé les nouvelles modalités d'intervention desdits audits.
- **kit d'accessibilité :** 27 établissements sont équipés ou en cours d'équipement, le budget moyen de l'investissement étant de 500 € avec une intervention de 250 € de la FTPL.
- **les « Jaccede Challenge » :** afin de sensibiliser les prestataires touristiques, 2 « Jaccede Challenge » ont été organisés par la FTPL. Le 22/05/19 **#HUYaussi !** Bilan : référencement de 200 établissements du centre-ville et 2.500 informations (critères, photos, commentaires) ont été encodées sur la plateforme JACCEDE.COM. Le 17/09/2019 **#VERVIERSaussi !** Bilan : référencement de 138 établissements et 2.085 données ont été enregistrées sur ladite plateforme.

Autres initiatives : participation au salon du Volontariat (du 17 au 19 mai – Média Rive) et au Salon Vert Bleu Soleil (du 12 au 15 février - Liège Expo).

5. L'ANIMATION DE TERRITOIRE

L'animation de territoire s'appuie sur le rôle fédérateur et rassembleur d'une fédération du tourisme. Cette mission consiste à mettre en réseau les acteurs touristiques, ou à mettre à leur disposition des services, de manière à mieux valoriser touristiquement leur action.

La FTPL apporte un soutien administratif et financier aux différents organismes touristiques de la province de Liège, à savoir :

Les 7 Maisons du Tourisme (MT) et l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) :

Les modalités de subvention des 7 Maisons du Tourisme (MT) sont détaillées dans une convention bilatérale pour l'année 2019, entre la FTPL et chaque MT. Le budget annuel réservé par la FTPL au soutien des MT correspond à un montant global de 150.000 €.

Les subventions sont accordées aux MT afin de financer des projets touristiques, moyennant le respect d'une cohérence entre les actions des MT et la stratégie de la FTPL.

L'octroi du subside annuel à l'ATEB dans le cadre du volet « tourisme » de l'Accord de Coopération entre la Province de Liège et la Communauté germanophone s'élève à 154.000 €.

L'appel à projets « Wallonie Terre d'eau » :

En décembre, la FTPL a lancé un appel à projets à l'égard des prestataires touristiques (ou à finalité touristique) de son territoire, publics ou privés. Cet appel à projets s'inscrivait dans le cadre de l'année touristique thématique officialisée par le Ministre wallon du Tourisme pour 2019 : « La Wallonie Terre d'eau ».

Il avait pour objectif de soutenir, par le biais d'un subside, les projets touristiques à caractère événementiel avec l'eau pouvant s'insérer dans le calendrier touristique de l'année 2019. Au total, 67 projets ont été introduits auprès de la FTPL dont 54 projets soutenus pour un montant total de 76.050€.

Les 3^{èmes} Rencontres professionnelles du Tourisme (3 avril – Château de Modave) :

Cet événement *Business to Business* organisé par la FTPL a accueilli 170 professionnels du tourisme de la province parmi lesquels des sites, attractions touristiques, musées, hébergements, organismes officiels, associations professionnelles.

La journée s'articulait autour de la volonté de fédérer les acteurs touristiques mais également autour de 5 conférences thématiques :

- 1) Intelligence artificielle : innovation et futur. Et moi, concrètement, j'en fais quoi ?
- 2) Bousculer ses idées et développer son offre grâce à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ;
- 3) Accueillir les personnes à besoins spécifiques : les bonnes pratiques ;
- 4) L'Open data et son exploitation : facteur-clef de l'innovation dans le secteur du tourisme ;
- 5) Être plus performant sur le web avec les Animateurs Numériques de Territoire.

Formations :

La FTPL a mis en place un cycle de formations en Intelligence stratégique et des ateliers formatifs ayant permis de sensibiliser et former 89 opérateurs touristiques.

Le salon Vert Bleu Soleil du 14 au 17 février 2019 :

L'objectif de cette édition du salon était de promouvoir « les offres en lien avec l'eau » en province de Liège en lien avec l'année à thème touristique « La Wallonie Terre d'eau » mais aussi de présenter quelques services proposés par la FTPL (Greeters, MICE, Oufiti, Ardenne Incoming, Marque Ardenne). Pour ce faire, la FTPL a équipé et aménagé de manière atypique un espace de 750 m² dans la halle 1 du hall des foires de Liège. Autour du restaurant et du plan d'eau, étaient présents l'offre touristique des 7 Maisons du Tourisme, 12 attractions touristiques, les 6 sites touristiques para-provinciaux ainsi que 16 partenaires « eau » qui ont proposé une offre touristique variée. Durant les 4 jours d'ouverture, le Salon Vert Bleu Soleil a accueilli 20.000 visiteurs.

2. DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT

Nombre de visiteurs et recettes par activités. Comparaison 2018 et 2019 :

	Nombre d'entrées au parc et à la piscine	Recettes HTVA – Buvettes piscine et golf, friagerie, golf, canotage, entrées parc et piscine	Nuitées au camping touristique (de passage)	Recettes HTVA
2018	110.857	585.041,53 €	6.602	106.951,39 €
2019	74.556 (-33%)	394.732,50 € (-32.5%)	6995 (+6%)	111.048,40 € (+4%)

Parc

Après l'année record en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires en 2018, la saison est revenue à une année normale.

	Nombre de visiteurs au château (internat et externat)	Nombre de repas servis en internat et externat	Nombre de Classes vertes et nombre de visiteurs CV	Recettes HTVA - Hébergement et repas	Recettes totales HTVA
2018	27.731	62.974	26 CV – 1.161	556.275,76 €	1.248.268,68 €
2019	27.034 (-3%)	57.396 (-9%)	12cv - 751 (-44%)	583.244,82 € (+5%)	1.089.025,72 € (-13%)

Centre d'hébergement au château

Le nombre de visiteurs a diminué de 15 % avec, néanmoins un nombre accru de repas

servis de l'ordre de 20% permettant au final une augmentation du chiffre d'affaire de l'ordre de 5%. La clientèle belge continue de représenter les 8/10^{èmes} des clients en internat.

Manifestations « grand public »

14 manifestations entre avril et décembre 2019

Manifestations à vocation pédagogique

- 12 **classes vertes** accueillies en 2019, soit quelque 751 enfants et enseignants.
- 30 journées **DPPP** en 2019 (1317 élèves et enseignants).

A noter que l'aile sud a été en travaux le premier trimestre empêchant la location d'une soixantaine de lits durant cette période.

Camping touristique 3 étoiles et camping résidentiel

La fréquentation du camping est également revenue dans une moyenne plus habituelle.

Sécurité

Poursuite de la collaboration avec la police locale et fédérale, le « TEC Liège-Verviers » et une société de gardiennage.

3. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

3.1. DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE (ASBL)

CHÂTEAU DE HARZÉ :

	Taux d'occupation des chambres		2018	2019
2018	48 %	Chiffre d'affaires chambres et salles	275.746 €	298.480 €
2019	62%			

La taille de l'infrastructure (nombre de chambres et taille des salles) reste un handicap majeur dans la gestion du Château de Harzé.

Le taux d'occupation des chambres a toutefois fortement progressé en 2019.

DOMAINE DE PALOGNE :

En 2019, les secteurs muséal et récréatif sont restés stables. La location des kayaks a légèrement diminué par rapport à 2018 soit une seconde mauvaise année consécutive.

Chiffre d'affaires des activités	2018	2019
Kayak	69.438 €	67.096 €
VTT + E-Bike	38.476 €	38.354 €
Hébergements	82.161 €	81.206 €
Hébergements classes vertes	82.676 €	88.137 €
Taverne	669.274 €	609.069 €
Total	942.025 €	883.862 €

Outre son offre récréative, sportive et culturelle, le Domaine de Palogne propose une infrastructure en hébergement d'une capacité de 131 lits.

Taux d'occupation des 3 hébergements

Hébergement	Dame Marthe 21 lits		Messire Waleran 60 lits		Lognards 50 lits	
	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation
2019	153	41,92%	197	53,97%	213	58,36%
Evolution de 2018 à 2019	-7,40 %		+3,01 %		+4,11 %	

Chiffre d'affaires des classes de dépaysement	2018	2019
Nombre de nuitées	10.435	10.550
Chiffre d'affaires	489.268 €	485.758 €

CHÂTEAU FORT ET MUSÉES

Fréquentation	2018	2019
Château fort de Logne	23.605	22.856
Musée de Logne	10.462	11.115
Musée de Harzé	5.726	5.260
Total	39.793	37.873

Dans le cadre de la célébration du 500^e anniversaire du siège du Château fort de Logne en mai 2021, le projet de mise en valeur du puits du Château Fort de Logne comprend une passerelle d'accès au puits. Cette dernière augmentera sensiblement l'attrait touristique et renforcera le lien entre le Château Fort et le Musée du Château Fort de Logne. Le certificat de patrimoine nécessaire à l'introduction du permis d'urbanisme a été obtenu. La réalisation de ce beau projet nécessitera toutefois des moyens financiers conséquents.

- L'inventaire des collections archéologiques mises au jour lors des fouilles du puits de Logne est maintenant accessible au grand public grâce au logiciel « TMS - The Museum System » acquis par la Province de Liège.
- Une exposition temporaire importante « Sur les traces d'Evariste Carpentier a été présentée durant les vacances d'été. Elle comprenait plus de 50 tableaux dont des œuvres d'Evariste Carpentier, José Wolff, Alphonse Caron, Richard Heintz...

3.2. BLEGNY-MINE (ASBL)

STATISTIQUES DE FREQUENTATION

Année	Mine	Puits-Marie	Trains touristiques	Bateau	Charter	Héberg. Nuités	Classes Taupy	Biotope Terril	Exposition	Total Visiteurs ¹	Total Attractions ²
2018	62.264	24.855	18.079	15.208	8.358	4.423	1.867	20.375	0	87.656	155.439
2018	62.429	24.286	18.382	15.581	7.098	3.904	3.180	20.900	1.060	88.794	156.820
Diff.	165	-569	303	373	-1.260	-519	1.313	525	1.060	1.138	1.381
%	0,27	-2,29	1,68	2,45	-15,08	-11,73	70,33	2,58		1,30	0,89

1. Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)

2. Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

Autres chiffres :

- 38 manifestations spéciales organisées sur le site (\pm 24.929 visiteurs au total) ;
- Locations trains miniatures touristiques : 52 locations (14.785,12 € de chiffre d'affaires) contre 65 locations (16.237,56 € de chiffres d'affaires) en 2018 ;
- Locations salles : 38 locations (10.586,79 € de chiffre d'affaires) contre 25 locations (7.076,16 € de chiffre d'affaires) en 2018 ;
- Mobilhomes : 3.545 nuitées recensés en 2019 contre 3.247 nuitées en 2018 ;
- Mines gourmandes : 70 participants en 2019 contre 136 en 2018 ;
- Apéro-mines : 165 participants en 2019 contre 175 en 2018 ;
- Bateau *Le Pays de Liège* : 183 jours de navigation et 284 croisières organisées, dont 67 locations en charter, contre 182 jours de navigation et 273 croisières organisées en 2018, dont 66 locations en charter.

COLLECTION « COMTE DE DALHEM »

Travaux préparatoires à l'édition d'un ouvrage sur le triage-lavoir rédigé par l'ancien responsable technique du site Louis Vandegar, réédition de l'ouvrage « Les cramignons en Basse-Meuse » (3^{ème} édition) d'Alain Dethise.

CENTRE D'HEBERGEMENT DU CREF – EXPLOITE PAR BLEGNY-MINE

- 2019 : 1.747 personnes et 3.906 nuitées
- 2018 : 1.786 personnes et 4.170 nuitées

CAR « DECOUVERTE PEDAGOGIQUE DU PATRIMOINE PROVINCIAL » (visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne)

169 voyages ont été organisés en 2019, soit une diminution de 2,75 % par rapport à l'année précédente (182). **8.834 passagers ont bénéficié du transport gratuit**, ce qui représente une diminution de 7,14 % par rapport l'année 2018.

Les transports sont assurés par une société d'autocars privée, la société Généraltour de Herstal.

3.3. COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL (ASBL)

En 2019, le parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a poursuivi les actions initiées dans le cadre du plan de gestion 2016-2026. L'objectif d'assurer un ancrage au niveau local, gage d'une collaboration durable et d'une reconnaissance de « l'outil parc naturel » par les communes et les acteurs du territoire reste essentiel.

Ressources humaines (RH)

Au 31/12/2019, l'effectif se compose de 29 agents (24 ETP) dont 2 étudiants, 5 mis à disposition par la Province de Liège (4,3 ETP) et 1 agent mis à disposition (contre remboursement) par la Fédération Touristique de la Province de Liège (0,8 ETP).

Patrimoine immobilier, travaux et entretien

- Fin de la construction du lagunage (adaptation de la structure et entretien)
- Installation d'une zone d'éco-pâturage tout autour de la Maison du Parc-Bostrange (clôtures fixes et clôtures amovibles électriques)
- Installation nouvel éclairage du parking visiteurs
- Construction de modules « signalétique accueil » avec matériaux de récupération
- Balisage, dé-balisage et entretien signalétique des 4 pistes de ski du Haut Plateau fagnard
- Remise en état de modules et entretien du « Sentier des Tourbières » (MoorRoute – 26 km)
- Réparation module « fenêtre paysagère » installé sur le ravel à Deidenberg (Amel)
- Construction de grands hôtels à insectes à Meyrode et à Ovifat
- Remise en état d'un sentier didactique à Butgenbach
- Location d'un entrepôt à Longfaye : stockage des véhicules et du matériel
- Sécurité : suivi de tous les contrôles obligatoires
- Travaux de mise en conformité technique et administrative de la plaine de jeux suite au contrôle du SPF Economie, le 12/07/19 ; un avis favorable a été rendu le 16/09/2019
- Réparations et aménagements du sentier didactique de la Maison du Parc-Bostrange et suivi des dégâts occasionnés par la météo ou par des comportements malveillants
- Construction d'une scène amovible dans notre salle multi-média
- Aménagement du nouvel atelier technique, à la Maison du Parc-Bostrange
- Placement de plusieurs antennes WIFI (espace d'accueil et salle multi-média)
- Mise en place (montage et démontage) du matériel nécessaire aux événements (expositions, concerts, conférences, ...) dans nos différentes salles
- **Études toujours en cours par le service des bâtiments de la Province de Liège**
 - Le dossier d'aménagement des bureaux, le marché est attribué
 - Le placement des bornes de rechargements pour voiture électrique
 - La construction de locaux sociaux (réfectoire, toilettes et douches pour le personnel)
 - Le dossier d'économie d'énergie est en cours d'adjudication.

Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel et rural

- Suivi des populations de salamandres tachetées
- Intervention dans les biotopes avec des jeunes en difficultés : élimination d'épicéas, de balsamines de l'Himalaya, ramassages de déchets, creusement de drains, ...
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts autour de la Maison du Parc-Bostrange (éco-pâturage, prés fleuris, potager, ...)
- Gestion différenciée dans certaines des 12 communes du PNHFE
- Collaboration avec les Contrats de rivière Moselle et Amblève
- Participation au projet « Discover Wildlife » (avec WWF et DNF)

Projets européens 2019

- LEADER : amélioration de la qualité des eaux
- INTERREG PtoP – Dear Landscape : paysage et aménagement du territoire
- DEFILAIN : sensibilisation, structuration de l'offre et innovation en matière de laine.
- AGRETA (Ardenne Grande Région EcoTourisme et Attractivité) : développement durable et écotourisme au travers de la structuration et du développement d'une offre touristique autour de la forêt et l'itinérance douce.
- LEADER HAIES : valorisation des haies par la mise en place de filières d'entretien et de valorisation des produits de la taille des haies.

- FEAMP. En partenariat avec la Division des Cours d'Eau Non Navigables du Service Public de Wallonie, projet au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, intitulé "Etude de faisabilité de levées d'obstacles sur la Warche en vue de restaurer la libre circulation piscicole dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel". Colloque au Malmundarium (30/4)
- PLAN DE GESTION TRANSFRONTALIER : élaboration d'un plan de gestion sur l'ensemble du territoire du Parc naturel transfrontalier germano-belge.
- NOE/NOAH : sensibiliser les habitants et visiteurs aux jardins et espaces naturels de la Grande Région.

Agriculture durable et produits du terroir

- Tonte de moutons et collecte de laine
- Journée de l'arbre
- Journée découverte d'un apiculteur local + exposition temporaire (11 et 12/2019)
- Journée pressage de fruits

Aménagement du territoire et charte paysagère

- Mise en place du comité de pilotage, consultation de la population (habitants des communes du Parc naturel et usagers, rédaction de la charte
- Remise d'avis urbanistiques (+/- avis émis en 2019)
- Animations scolaires et grand public sur le paysage et rubrique « sensibilisation au paysage » dans le Journal du Parc
- Ateliers du Paysage à Raeren et à la Maison du Parc-Bostrange
- Actions de sensibilisation à la thématique des Paysages via des balades « Paysages », des animations (géocaching...) et des articles.

Accueil, éducation, sensibilisation du public

- Animations et promenades éco-pédagogiques destinées aux écoles, aux groupes, aux familles
- Classes vertes et stages
- Animations et journées à thèmes dans les communes du Parc naturel
- Animations sports doux avec ou sans accompagnement : trottinette, ski, e-bike
- Promenades découvertes en char à bancs

Activités	Trottinette	Ski	E-bike	Animations	Classes vertes	DPPP	Promenades	Expo Fania	Char à bancs
2019	2350	1212	144	5095	2846	1121	5196	2600	2778
2018	2286	1570	163	5451	3691	1020	6320	2181	2825
2017	2357	2807	167	7291	2709	1159	4861	2859	2809

Le tableau ci-dessus exprime des valeurs en nombres de participants

- Trois expositions temporaires : « Photos animalières » ; « La Guerre du Bois » ; « La Nature s' imagine... Regardons Jeunes ! »
- Deux petits (5 vigneron) salons des vins « bio » (avril : 55 visiteurs – octobre : 65 visiteurs)
- Evénement « Culture Nature à La Gilleppe » (19/05 : +/- 2200 visiteurs)
- Week-end « Fêtes des Champignons » (octobre : +/- 250 visiteurs)
- Deux cabarets-concerts (10/2 et 28/4 : 55 spectateurs)
- Soirée « Contes de Printemps » (5/4 : 54 spectateurs – petits enfants et parents)
- Winter Music Festival (novembre et décembre 5 dimanches – 5 académies de Musique : 463 spectateurs)
- Publication de 3 éditions du Journal du Parc (4600 ex. Fr + 10500 ex. D)
- Publication d'un agenda événementiel (Fr-D-NI – 27000 ex.)

- Publication du dépliant « Les activités - Maison du Parc-Bostrange » (Fr-D-NI - 27000 ex.)
- Trois conférences de presse
- 16 passages dans les médias (journaux, radio, télé)
- Facebook : 3175 abonnés (FR) et 569 abonnés (D)
- Présence sur trois salons et foires : Fiets en Wandelbeurs (Gent) - Wallonie in Vlaanderen (Roeselaere) - Salon Vert (Liège)

Indicateurs de fréquentation Maison du Parc-Bostrange

Une cellule déclenche un compteur électronique à l'entrée de la Maison du Parc-Bostrange. Ce compteur donne un nombre total de passage (visiteurs, travailleurs, écoliers, étudiants,...). Nous divisons ce nombre total par deux afin de tendre vers une fréquentation effective du lieu.

Indicateurs de fréquentation et comparaison trois dernières années

Année 2017 : 175048 - !!! Fête du Parc (+/- 6000 visiteurs à la MdP)
Année 2018 : 157763 - !!! Culture Nature (+/- 2500 visiteurs à la MdP)
Année 2019 : 155297 - !!! Pas d'évènement public de grande ampleur

L'ADMINISTRATION



AFFAIRES GÉNÉRALES



Le Pôle des Affaires générales



Pôle Participations

- subsidés,
- contrats de gestion,
- cultes



Pôle cadastre

- En relation directe avec le pôle participations
- subsidés



NOTRE ORGANISATION

Notre équipe est composée de quatre bureaux distincts articulés autour d'une direction afin d'exécuter les missions principales dévolues au département.



Pôle Assurances

Unique interlocuteur avec Ethias pour l'exécution du marché global d'assurances



NOS MISSIONS

Gestion des participations provinciales, de l'ensemble des subsidés ou interventions financières obligatoires, des assurances, des rapports relatifs aux divers projets mis en place par les établissements.



NOS PROJETS PHARES

- Coordination et exécution du marché des assurances 2020 attribué fin 2019.
- Poursuite de la réalisation, en collaboration avec le DSI, d'un cadastre des participations, subsidés, interventions financières obligatoires.

Le Pôle des Affaires Générales en chiffres...

- ▶ **3.819** dossiers instruits
- ▶ **3.062** subsidés pour **1.705** bénéficiaires
- ▶ **180** sinistres
- ▶ **10** communautés islamiques reconnues

FINANCES ET MARCHÉS



Le Service du Budget



Pôle Budget



Pôle Emprunt



NOTRE ORGANISATION

Les principes budgétaires, tout comme les diverses législations et dispositions applicables en matière de comptabilité budgétaire consacrent l'anticipation des recettes et dépenses relatives aux activités provinciales. Ainsi, chaque recette et/ou dépense (sauf exceptions) doit avoir fait l'objet d'une inscription budgétaire préalable, que ce soit lors d'un budget initial ou par le biais d'une série de modifications budgétaires. Nous élaborons donc le budget provincial et ses modifications budgétaires et veillons à leur bonne exécution au quotidien. Nous gérons également la dette provinciale.



NOS MISSIONS

Le pôle budget émet des avis dans un grand nombre de dossier GED tant en recettes qu'en dépenses. Au quotidien, il répond aux demandes des différents services et établissements afin de leur permettre de fonctionner au mieux dans le respect des règles établies.

Le pôle emprunt veille au bon remboursement des emprunts contractés par la Province tant en amortissements qu'en intérêts. Il gère également l'évolution des dépenses financées par emprunt afin de prévoir nouveaux emprunts à contracter pour reconstituer la trésorerie. La gestion de la dette est primordiale. Il veille également à la perception des subsides extraordinaires liés aux travaux.

Le Service du Budget en chiffres...

Pôle Budget



461.497.250,34 €

de recettes dont :

422.210.583 €

recettes de transferts (dont les subventions traitement et les recettes fiscales)

30.822,34 €

de boni présumé de l'exercice 2019

15.881.050 €

recettes de prestations (repas scolaires, impressions, ...)

7.704.795 €

de recette de dettes (dividendes)



461.467.453 €

de dépenses dont :

343.490.035 €

dépenses de personnel (dont les subventions traitement)

47.004.703 €

dépenses de fonctionnement

22.048.132 €

dépenses de transferts (subsidés que l'on octroie)

18.726.000 €

dépenses de dette (intérêts et amortissements des emprunts)



Pôle Emprunt



126.369.124,44 €

emprunts à rembourser au 01/01/2020

67.999.973,35 €

emprunts à contracter

Administration



5.571 avis budgétaires sur **11.295** rapports GED

Le Service des Marchés Publics



NOTRE ORGANISATION

- 2 services complémentaires qui traitent l'ensemble des marchés publics de la Province



NOS MISSIONS

Gestion administrative et gestion du Parc Automobile

Gestion des dossiers relatifs aux marchés publics principalement de fournitures ou de services pour l'ensemble des établissements provinciaux, collaboration avec les services pour la rédaction des cahiers des charges ainsi que l'attribution des marchés, gestion du parc automobile, avis dans les rapports traités par d'autres services de la DGT, liquidation des factures et libération des cautionnements concernant les marchés, etc...



NOS PROJETS PHARES

Conseil juridique et gestion de la Centrale d'achat

Une collaboration transversale permettant de développer la communication et la coopération entre les services dans le cadre de la réalisation de marchés publics répondant au mieux aux besoins des services et plus durables

Étude des nouvelles thématiques, participation à la réalisation de marchés complexes, réalisation de certains marchés stocks, gestion de la centrale d'achat, veille juridique, avis juridiques divers, etc...

Le Service des Marchés Publics en chiffres...

En 2019, le service a géré **2.188** rapports dont :

- ▶ **464** rapports de types fournitures et services ;
- ▶ **367** rapports de type travaux
- ▶ **234** PVO Marchés de fournitures, services et travaux sur le budget extraordinaire dont le montant est inférieur à **3.000** EUR hors TVA ;
- ▶ **1.123** PVO (liquidation de factures, libération de cautionnement)

La centrale d'achat compte **268** adhérents et **23** marchés stocks

DÉPARTEMENT DU PERSONNEL



Le Département du Personnel



**Pôle
ressources
humaines**
· Gestion des
ressources humaines
· Législation et
organisation RH



NOTRE ORGANISATION

Notre équipe est composée d'une Direction et de deux pôles principaux qui contribuent à l'exécution des missions lui imparties



**Pôle
administration
du personnel**
· Gestion administrative
du personnel
· Gestion pécuniaire
du personnel



NOS MISSIONS

Au sein de la Direction Générale Transversale, le Département du Personnel a pour missions de (d') :

- ▶ Assurer la gestion complète des carrières administratives et pécuniaires du personnel provincial non enseignant et enseignant non subventionné et de participer, avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, à certains aspects de gestion du personnel enseignant subventionné ;
- ▶ Organiser les examens par appel public et par promotion pour l'ensemble du personnel provincial non-enseignant ;
- ▶ Développer une politique qualitative en matière de gestion du personnel ;
- ▶ Gérer les statuts, cadre et organigrammes des services provinciaux.



NOS PROJETS PHARES

- ▶ Coordination et suivi de la collaboration avec l'ASBL MENSURA, nouveau service externe de prévention et de protection au travail de la Province de Liège depuis le 1^{er} janvier 2019 ;
- ▶ Lancement d'une analyse relative aux risques psychosociaux au travail au sein de la Province de Liège ;
- ▶ Mise en place d'un plan de formation du personnel provincial non enseignant pour la période 2019-2021.

Le Département du Personnel en chiffres...

▶▶ Personnel non enseignant et enseignant non subventionné

- ▶ Nombre d'agents : **3.296**
- ▶ ETP de désignation : **3.244,56**
- ▶ ETP payé : **2.915,53**
- ▶ Agents statutaires : **60,30 %** de l'effectif désigné
- ▶ Recrutement : **2.000** candidatures spontanées – **10** examens de recrutement par appel public et/ou par promotion organisés (**964** candidatures instruites) – **10** comités de sélection organisés pour des fonctions spécifiques
- ▶ Bien-être au travail :
 - ▶ **131** nouveaux agents ont bénéficié d'un accueil personnalisé ;
 - ▶ **114** agents ont obtenu à leur demande un changement d'incorporation et/ou de poste de travail ;
 - ▶ **190** rendez-vous (« Analyse-Ecoute ou avec l'ergonome) ont eu lieu, en collaboration avec l'AVIQ, pour aider des agents en situation de handicap

▶▶ Personnel enseignant subventionné

Nombre d'agents : **2.625**
ETP de désignation : **2.436**

▶▶ Collaborateurs occasionnels

1.509 dont **410** professeurs invités
à la Haute Ecole de la Province de Liège

▶▶ Masse salariale réelle

(traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, pensions, frais de transport) :

179.166.491,78 €

▶▶ Recettes liées au personnel

(subventions, remboursement de personnel détaché) :

8.277.151,13 €

IMPRESSION - TRAITEMENT DU LINGE - ARCHIVES



Le Département des Systèmes d'Information Administration



NOTRE ORGANISATION

Le Département des Systèmes d'Information fait partie de la Direction générale transversale. Outre le Service informatique, dont les activités et projets sont abordés dans le rapport d'activités relatif à la « Transition numérique », ce département regroupe également le Service des Archives, le Centre d'impression, et le Centre de traitement du linge, qui sont eux évoqués dans le présent rapport d'activités.



NOS MISSIONS

- ▶▶ Le Centre d'impression assure les travaux suivants :
 - ▶ la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège
 - ▶ les impressions d'un certain volume, avec délais de production de 48h calendrier en application du principe du «just in time», pour les services provinciaux.
 - ▶ moyennant accord du Collège provincial, l'impression de travaux destinés à des tiers (ex.: ASBL et Para-provinciaux).
- ▶▶ Le Centre de traitement du linge assure le traitement du linge qui lui est soumis par les services provinciaux, et notamment, en nombre grandissant, les vêtements feu des pompiers qui viennent en formation au Centre de formation d'Amay.
- ▶▶ Les missions du Service des archives sont les suivantes:
 - ▶ Garantir une gestion des archives provinciales respectant les dispositions légales en vigueur ;
 - ▶ Etre le service de référence pour la gestion de l'information/documentation au sein de l'administration provinciale ;
 - ▶ Assurer la publication du Bulletin provincial.

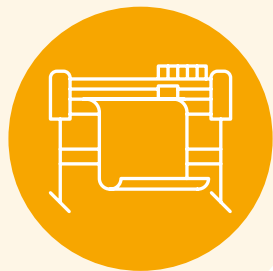


NOS PROJETS PHARES

- ▶▶ Décision de redéploiement du Centre de traitement du linge
- ▶▶ La production des syllabus des étudiants de la Haute école
- ▶▶ Les bonnes pratiques de l'archivage au service du respect du RGPD (règlement général sur la protection des données)... et inversement.

Le Département des Systèmes d'Informations Administration en chiffres...

» Centre d'impression



- ▶ Un support : le papier
- ▶ 2 technologies : Digital et offset
- ▶ 1 Objectif opérationnel au PST : OO 1.8.1 - Disposer d'un Centre d'impression répondant parfaitement et de façon efficiente aux besoins provinciaux et ouvert à certains tiers dans des conditions préalablement définies.
- ▶ Plus de **70** millions de pages imprimées en 2019 :
 - **9** millions de pages pour les syllabus de la Haute école de la Province de Liège
 - **46** millions de pages pour les différents services provinciaux
 - **16** millions de pages pour des tiers, avec l'accord du Collège provincial.

» Centre de traitement du linge



- ▶ 1 Objectif opérationnel au PST : OO 1.8.2 - Moderniser le Centre de traitement du linge.
- ▶ Près de **99.000** Kg de linge traité en 2019, dont **17.000** Kg de vêtements de pompiers
- ▶ Part grandissante liée au traitement des vêtements feu des pompiers du Centre de formation d'Amay : **4,33** % de nos travaux en 2017, **8,04** % de nos travaux en 2018 et maintenant plus de **17** %.

» Service des archives



- ▶ 5 km d'archives au service des archives à Ans
- ▶ 1 projet au PST : OO 1.8.3 - Projet 1.8.3.2 - Renforcer l'appui apporté aux services et aux collaborateurs de l'institution provinciale dans la gestion, la conservation, le tri, la mise à disposition et le transfert des archives
- ▶ Mouvements, entrées et sorties en 2019 :
 - **1.830** boîtes (**220** mètres linéaires) versées aux Archives
 - **184,5** mètres linéaires d'archives détruits avec l'autorisation des Archives de l'Etat
 - **235** boîtes d'archives de + de **30** ans transférées aux Archives de l'Etat à Liège.
- ▶ **446** demandes de recherche adressées au Service des archives, dont **34** % par des services provinciaux.

TRADUCTION



Le Service de Traduction



NOTRE ORGANISATION

Le Service traduction de la Direction générale transversale est basé à Eupen, dans le bâtiment de l'antenne d'information au centre-ville. Le Service comprend deux « cellules ». La première répond aux demandes diverses de tous les Services de l'Institution provinciale et la deuxième est dédiée exclusivement à l'IPFASSU.



NOS MISSIONS

Nous assurons, d'une part, la traduction français-allemand des documents à destination des citoyens, communes et institutions de la partie germanophone et d'autre part, nous assurons la traduction allemand-français de documents qui sont adressés directement aux Services provinciaux.



NOS PROJETS PHARES

- Brochure « Vacances actives 2020 »
- Dépliant « Académie des sports »
- Journal du Parc de Botrange
- Courriers aux communes concernant UGO, gobelets réutilisables, ...
- Newsletter EMR-EYES
- Notre Province
- Procédure incendie en milieu naturel
- Syllabi et notes de cours divers

Le Service de Traduction en chiffres...

- ▶ **1951** pages traduites pour les Services
- ▶ **4908** pages traduites pour l'IPFASSU

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES



1. DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE

1.1. HISTORIQUE DES FONDEMENTS LÉGAUX

1.1.1. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Depuis 1999, les communes ont la capacité de prévoir des peines ou des sanctions administratives (appelées SAC) pour tout acte portant *atteinte à l'ordre public* ou constitutif d'une *incivilité*.

Dès 2001, les communes ont pu solliciter la mise à disposition de fonctionnaires sanctionneurs provinciaux pour poursuivre et sanctionner les infractions (aux textes communaux) commises sur leur territoire.

Cette matière est aujourd'hui régie par la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (ci-après loi SAC) et ses arrêtés d'exécution.

1.1.2. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales (similaire à celui des SAC alors en place).

Certaines de ces infractions environnementales (réparties en quatre catégories en fonction de leur degré de gravité) peuvent être sanctionnées au niveau communal.

1.1.3. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES INFRACTIONS DE VOIRIE

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Ce régime a créé de nouvelles infractions punissables par voie d'amende administrative (par exemple, la dégradation de voirie). Il a également intégré dans son champ d'application un certain nombre d'infractions précédemment traitées exclusivement de manière administrative dans le cadre de la loi SAC et leur a appliqué un régime spécifique (par exemple, l'occupation privative de la voie publique ou l'affichage illicite).

1.2. LE RECOURS AU FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR PROVINCIAL ET SES AVANTAGES

Le **fonctionnaire sanctionneur** (ci-après FS) est désigné par le Conseil communal pour infliger des amendes administratives en cas d'infraction à ses règlements et ordonnances.

Conformément aux différentes législations en matières de sanctions administratives communales, le FS provincial (ci-après FSP) est désigné par le Conseil communal, sur proposition du Conseil provincial, moyennant rémunération pour les prestations du personnel provincial.

Le recours à un FSP offre les avantages suivants :

- le FSP est extérieur à la commune, ce qui garantit son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tant de la législation que de la pratique, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;

- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;
- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (sauf pour les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement où le supplément de 30% n'est pas appliqué).

A la clôture de l'année 2019, **62 communes** recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. La grande majorité d'entre elles ont également accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie.

Cette compétence dote la Province de Liège d'une image moderne et dynamique, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de difficultés à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.

1.3. LE PAYSAGE ACTUEL DES SAC EN PROVINCE DE LIÈGE

Aujourd'hui, le Service SAC est soumis à trois législations principales :

- I. la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- II. la Partie VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement ;
- III. le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur base de ces *trois textes*, il applique *cinq régimes* de sanctions administratives pour le compte des communes partenaires (un régime par type d'infraction).

Les sanctions administratives communales en Wallonie		
I Loi relative aux sanctions administratives communales	II Code de l'Environnement	III Décret relatif à la voirie communale
1 Infractions administratives <i>Incidivités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	4 Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans la réglementation communale</i>	5 Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes</i>
2 Infractions mixtes <i>Infractions pénales ET reprises dans la réglementation communale</i>		
3 Arrêt et stationnement <i>Infractions au Code de la route ET reprises dans la réglementation communale</i>		

1. Les infractions administratives sont visées uniquement dans un règlement communal. À titre d'exemple, on peut citer : la divagation de chiens, le non entretien de terrain, le tapage diurne. Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.

2. Les infractions mixtes sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives. Elles peuvent être divisées en 2 sous-catégories :

- Les infractions mixtes lourdes : coups et blessures volontaires, destructions de véhicules et injures publiques.
- Les infractions mixtes légères : tapages nocturnes, voies de faits et violences légères, dégradations mobilières ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

Ces deux premiers types d'infractions, peuvent faire l'objet :

- D'une amende administrative infligée par le FS (maximum 350€ pour les majeurs et 175€ pour les mineurs à partir de 14 ans). Des mesures alternatives à l'amende sont également possibles : la médiation locale et la prestation citoyenne.
- D'une suspension administrative ou d'un retrait administratif d'une autorisation ou permission délivrée par la commune, ou encore d'une fermeture administrative d'un établissement à titre temporaire ou définitif, décidé(e) par le Collège communal (ou le Bourgmestre dans l'urgence).

3. Les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement sont visées à la fois par le Code de la route et par la réglementation communale.

La procédure tend à calquer le système pénal des perceptions immédiates applicables en matière de roulage, tel que pratiqué dans le cadre des excès de vitesse. Ainsi, la seule sanction possible pour ces infractions est l'amende administrative d'un montant fixe et prédéfini en fonction de la catégorie à laquelle le fait appartient

4. Les infractions environnementales sont des infractions mixtes créées par le Code wallon de l'Environnement, telles que les dépôts de déchets, l'incinération de déchets ménagers, etc. Pour ces infractions, *la procédure pénale a priorité sur la procédure administrative*. Des mécanismes ont donc été mis en place à cette fin. En outre, un régime de compétence résiduaire du FS régional garanti une possibilité de traitement de l'infraction dans tous les cas de figure.

La sanction pour ces infractions consiste en une amende dont le montant dépendra de la classification de l'infraction concernée au regard de sa gravité :

- 2^{ème} catégorie (dont font partie les abandons de déchets) : de 50 à 100.000€ ;
- 3^{ème} catégorie : de 50 à 10.000€ ;
- 4^{ème} catégorie : de 1 à 1.000€.

En outre, une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.

5. Les infractions de voirie sont également des infractions mixtes. Elles ont été créées par le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Il s'agit notamment des dégradations de voirie, de l'utilisation privative de la voie publique, de l'affichage illicite, etc. Comme pour les infractions environnementales, *la procédure pénale est prioritaire*, imposant au FS un délai de latence pour permettre au procureur du Roi de se positionner sur les suites qu'il accordera à l'affaire.

Selon le cas rencontré, ces infractions sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000€ ou de 50 à 1.000€.

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction, mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.). Il est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

1^{er} niveau : Les verbalisants envoient leurs procès-verbaux/constats au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.

2^{ème} niveau : Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

1.4. AUTRES ACTIVITÉS DU FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Sur demande des communes, il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants.

Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

Les FSP participent, en qualité de chargés de cours, à la formation des nouveaux FS et celle des médiateurs (formations dispensées à l'EPA). Ils participent également à différentes plateformes et groupes de réflexions (Groupe de travail « délinquance environnementale » de différents contrats rivières, plateforme SAC du Ministère de l'Intérieur, etc.).

1.5. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.103.745 habitants¹.

A l'heure actuelle, 62 communes ont fait appel au FSP. La proportion de communes partenaires (74 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (41 %).

Ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales. **Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.**

2. COORDONNÉES ET COMPOSITION DU SERVICE

Service des Sanctions administratives communales

Palais provincial

Place Saint-Lambert, 18A

B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/279.32.21

Fax : 04/279.58.64

sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be

Le Service SAC relève désormais de la Direction financière provinciale.

¹ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2018 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/.

A ce jour, le Service comprend 8 personnes :

- 1 chef de Division, agent définitif à temps plein
- 1 attachée, agent définitif à temps plein
- 2 attachées, agents temporaires à temps plein
- 3 employées d'administration, agents définitifs à temps plein
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif à temps plein

3. RAPPORT SUR LA GESTION

3.1. ACTIVITÉS DU SERVICE

3.1.1. INTRODUCTION

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordination. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tendent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux). Il s'inscrit pleinement dans l'accomplissement d'un des axes prioritaires de l'institution provinciale, **la supracommunalité**.

Le service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

3.1.2. ACTUALITÉS

En 2019, le Service SAC poursuit sa contribution à la formation des nouveaux Fonctionnaires sanctionneurs par la mise à disposition d'un de ses agents désigné Chargé de cours (1 formation dispensée en 2019).

En 2019, le nombre de dossiers traités par le Service SAC continue à augmenter. Cette augmentation provient principalement de la poursuite des infractions en matière d'arrêt et de stationnement. Il est important de réaliser que ces infractions doivent impérativement être traitées **dans les 15 jours de leur réception**, postposant *de facto* le traitement des autres dossiers !

Le Service SAC a dû faire face au départ d'une Fonctionnaire sanctionnatrice au mois de septembre. Celle-ci a été remplacée fin octobre 2019. Le nouvel agent est toujours en formation.

Le Service SAC devra également assumer le transfert d'une seconde Fonctionnaire sanctionnatrice vers un autre service provincial (décision du collège du 19/12/2019).

Le remplacement de deux Fonctionnaires sanctionnatrices dans le courant d'une même année constitue un défi à relever par le service.

3.1.3. BILAN GLOBAL DES DOSSIERS TRAITÉS EN 2019

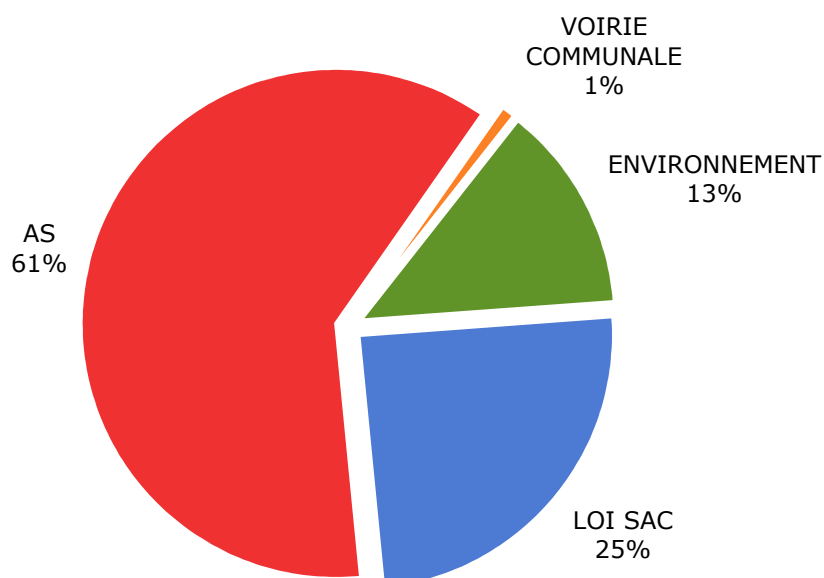
Total des dossiers - Infractions administratives et mixtes :	1385
Total des dossiers - Arrêt & Stationnement :	3449
Total des dossiers - Infractions Environnementales :	744
Total des dossiers – Infractions de voirie :	25
Total des dossiers clôturés en 2019 :	5603

Total des dossiers en cours au 31/12/2019 :	1382
---------------------------------------------	------

Total des cas problématiques :	355
--------------------------------	-----

Total Général des dossiers traités par le service SAC en 2019 :	7340
------------------------------------------------------------------------	-------------

A titre de comparaison, ce total général s'élevait à 4391 en 2017 et à 6490 en 2018. Ainsi, **la charge de travail** relative au seul traitement des infractions soumises au Service **continue de croître de manière significative**.

Répartition des dossiers clôturés en 2019


Abattage d'arbres	3
Accès aux lieux publics & privés	17
Affichage	2
Alcool	65
Animaux	17
Arrêt & stationnement	
Arrêté de police	3
Bien-être animal	6
Camps de jeunes	2
Chiens	98
Chiens dangereux	23
Collete sur la voie publique	2
Coups et/ou blessures volontaires	91
Cours d'eau non navigables	1
Débits de boissons (& assimilés)	19
Dégradation de la voirie communale	5
Dégradations immobilières	155
Dégradations/destructions mobilières	205
Dépôt illicite	703
Destruction de clôtures	5
Destruction de véhicule	5
Eaux usées	1
Entretien de terrain/haies/plantations	68
Entretien de trottoirs & accotements	51
Feux	43
Injures - insultes	17
Lac de Butgenbach	3
Maisons de vacances	5
Manifestation publique en lieu clos et couvert	12
Manifestation publique en plein air	2
Manifestation sur la voie publique	
Mendicité	2
Modalités de collecte des déchets ménagers	109
Night-shops	4
Numérotation de maison	1
Protection incendie	37
Souillure	23
Tags & graffitis	3
Tapage	34
Tapage nocturne	90
Travaux	2
Trouble à l'ordre public	29
Utilisation privative de la voie publique	16
Voies de faits	20
Vol simple	142

3.1.4. AMENDES ADMINISTRATIVES PRONONCÉES EN 2019

Amendes hors arrêt & stationnement	155.860,00 €
Amendes arrêt & stationnement	256.199,00 €
Total des amendes infligées en 2019	412.059,00 €

Quelques illustrations d'infractions rencontrées :

À la loi du 24 juin 2013

Divagation de chien



Modalités de collecte des déchets ménagers



Arrêt et stationnement



Au décret environnement

Dépôt illicite



Feu de déchets ménagers



Au décret relatif à la voirie communale

Utilisation privative de la voie publique



Dégradations de la voirie



LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT



1. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Adresse : Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable
Boulevard de la Sauvenière, 77
4000 Liège

Téléphone : 04/279.30.50



Site Fond Saint-Servais

Rue Fond Saint-Servais 12 à 4000 LIEGE



Site Sauvenière

Boulevard de la Sauvenière 77 à 4000 LIEGE



Site Grâce-Hollogne

Rue de Wallonie 30 à GRACE-HOLLOGNE



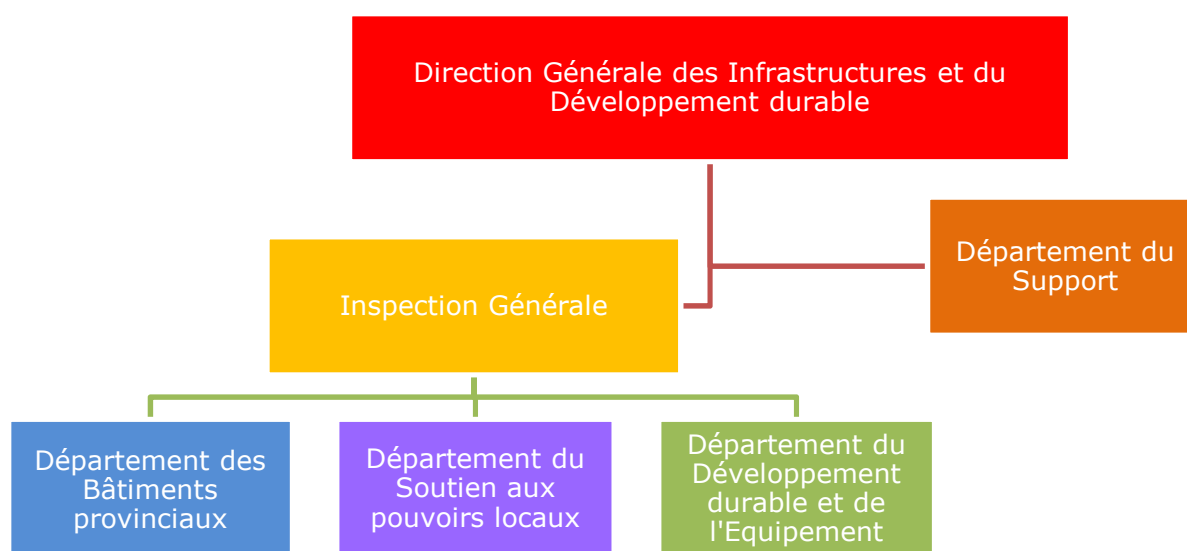
Site Darchis

Rue Darchis 33 à 4000 LIEGE

Instituée en 1995, la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable chapeaute, selon le cadre unique approuvé par le Conseil provincial le 15 juin 2017, le Département des Bâtiments provinciaux, le Département du Soutien au Pouvoir locaux, le Département du Développement durable et de l'Équipement.

Au niveau du personnel, la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable s'est efforcée, en regard des missions qui lui incombent, de faire correspondre son effectif réel au cadre approuvé, dans le but de mettre à la disposition des citoyens et des pouvoirs locaux une structure performante et des services de qualité.

Au 31 décembre 2019, l'ensemble des services représente un total de 295 agents effectifs. Le budget de fonctionnement 2019 de la Direction Générale s'élève à 2.085.185,66 €. Par ailleurs, ses services gèrent certains budgets pour l'ensemble des établissements provinciaux. Ainsi, des acquisitions ont été réalisées pour un montant de 753.095,38 €, dont 574.629,00 € pour l'acquisition de mobilier. Le service des Bâtiments a étudié des projets de travaux pour l'ensemble des établissements provinciaux pour un montant total de 17.291.388,21 € au budget extraordinaire et 461.981,79 € au budget ordinaire.



2. ACTIONS ET PROJETS

Le Secteur Infrastructures et Développement durable s'est attaché à mener et à poursuivre une réflexion durable et intelligente dans la conception des travaux en matière de bâtiments, de génie civil et de cours d'eau. Il a privilégié, tant au niveau des études entreprises que des actions réalisées, le développement territorial durable.

2.1 SUPRACOMMUNALITÉ ET SOUTIEN AUX COMMUNES

L'opération "**Province Communes partenaires pour l'hiver**" a été reconduite pour la 8^{ème} année consécutive.

Aujourd'hui, le projet compte 86 municipalités adhérentes dont 77 entités en province de Liège et 11 en province de Luxembourg.

Le Réseau points-nœuds a vu son développement s'accroître par la réalisation de parcours supplémentaires (92 km et 565 panneaux pour le réseau Points-Nœuds et 288 km et 1.138 panneaux pour le réseau Vélotour) ;

La cellule drone, composée de deux pilotes brevetés, a été mise en place. Ses missions consistent en des inspections de bâtiments, de monuments, de voiries, de cours d'eau, de la surveillance de chantier, de la cartographie des cimetières, etc. L'objectif est de proposer un service de qualité depuis la prise d'images brutes jusqu'au traitement de ces dernières. Dans le cadre du programme de transition énergétique RenoWatt, divers relevés aériens ont été réalisés pour vérifier la pose de panneaux solaires, notamment à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye, à l'école Polytechnique de Huy et à l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid.



MALMEDY – panneau Vélotour



LIEGE - Prise de vue aérienne du chantier
du Pôle des savoirs de Bavière

Un logiciel de photogrammétrie utilisé pour rassembler les multiples photographies prises en vol en une seule image (mosaïque) et une caméra radiométrique pour enregistrer les rayonnements infrarouges ont été achetés. La caméra permet de mesurer, par exemple, les déperditions calorifiques des bâtiments dans ceux-ci et peut aussi être utilisée mettre en évidence des panneaux solaires dont les cellules sont endommagées.

La centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicules électriques a été mise en place dès 2015. Dans ce cadre, le subside initialement prévu de 2.500,00 € octroyé aux communes pour la première borne de rechargement installée sur le domaine public a été porté à 75% plafonné à 15.000,00 € du coût total d'acquisition et des travaux d'installation.

Suite à cette modification, une trentaine de communes ont entrepris des démarches pour installer une borne sur leur territoire.

Des sites provinciaux sont également équipés comme le Domaine de Wégimont, le Château de Jehay, l'IPES de Hesbaye et la Maison de la Formation pour un total de 5 bornes.

Le développement de la pratique du covoiturage a été concrétisé par le biais d'un partenariat qui a été proposé à chacune des 84 communes de la Province, afin de réaliser une opération unique en Wallonie.

La réflexion menée consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage.

La Province prend en charge une partie de l'investissement par le biais de subsides aux Villes et Communes à hauteur de 75 % des coûts du projet avec un maximum de 100.000,00 € T.V.A. comprise par projet.

218 places de parking dont 5 places accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créées en 2019. Trois infrastructures sont actuellement en chantier et devraient être accessibles dans les prochains mois. Trois dossiers ont été mis en adjudication et vont débiter prochainement. Les études portent, quant à elles, sur la création potentielle de 11 sites.

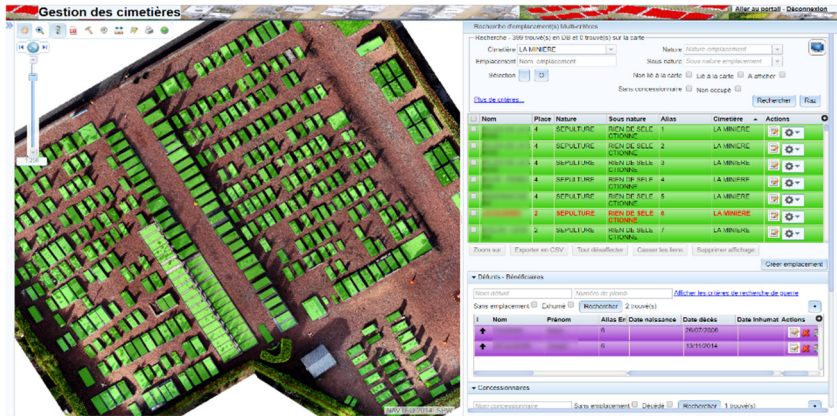


NANDRIN – Site de la rue Famioul - Vue générale du parking d'EcoVoiturage

La plateforme de covoiturage UGO a été lancée par le Département du Développement durable, en collaboration avec l'ULg à destination des agents et des étudiants provinciaux. Ce système consiste en une mise en relation de personnes disposant d'une voiture avec des places libres et d'autres sans voiture, en fonction des lieux de départ et d'arrivée mais aussi d'une heure ou d'un jour précis. Actuellement, 1.541 personnes sont déjà inscrites sur la plateforme.



Le Service de cartographie met son savoir-faire au service des Pouvoirs locaux. C'est dans cet esprit qu'un accord a été conclu avec les Provinces de Luxembourg et de Namur, pour bénéficier du travail réalisé, depuis une dizaine d'années, par le Groupement d'Informations Géographiques (GIG). 53 Villes et Communes de la province utilisent les outils cartographiques de cette asbl dont 52 ont confirmé leur adhésion en signant une convention. De plus, les 6 zones de secours de la province ont décidé d'adhérer aux solutions développées.



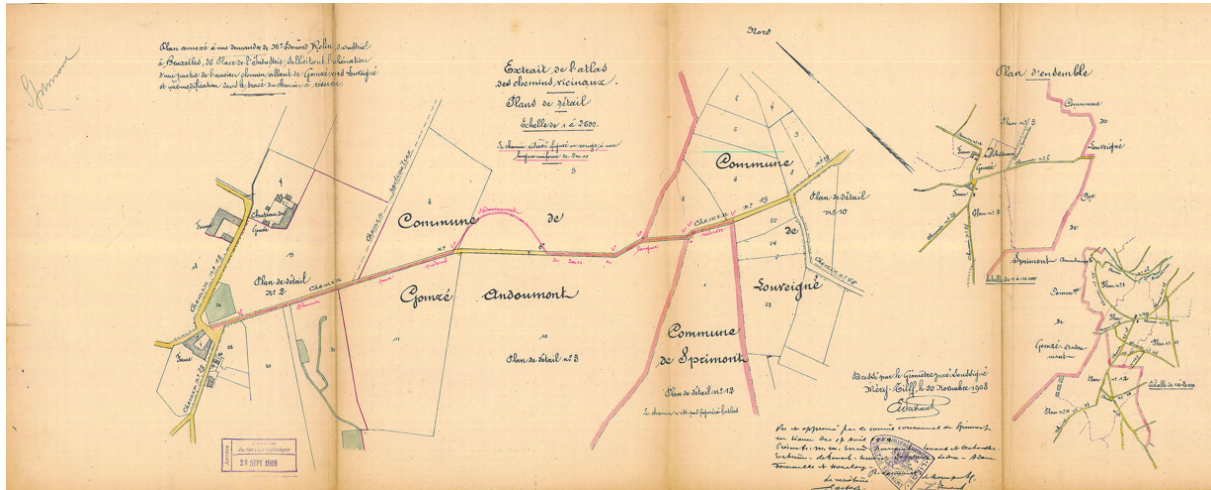
Exemple de cartographie intégrée à l'application de gestion des cimetières

Le Collège provincial a renouvelé son soutien financier au projet jusqu'en 2024 en prenant le premier accès à sa charge, soit un montant de 1.544,72 € par entité et par année. De plus, la Province met à la disposition des projets du personnel technique (deux équivalents temps-plein) affecté exclusivement aux missions de soutien aux Villes et Communes.

Le service de la Voirie est régulièrement consulté par les communes, malgré leur désormais "autonomie" en matière de traitement des dossiers relatifs à la voirie, en matière de modifications, suppressions ou création de voiries et avis divers décrits dans le règlement provincial, resté d'application mais aussi, à propos de l'interprétation des procédures fixées par le nouveau décret qui suscitent toujours beaucoup de questions quant à leur application, l'ensemble justifiant ainsi la structure actuelle du Service de la voirie.

Durant la période, le Service de la Voirie a rendu :

- 621 avis d'alignements dans le cadre de permis d'urbanisme qui consistent à imposer le respect des limites du domaine public ainsi qu'à vérifier au respect des plans d'alignement, du règlement provincial sur la voirie vicinale, de la législation relative aux chemins de grande communication ;
- 16 avis sur la situation légale de la Voirie vicinale en bordure des permis d'urbanisation et sur les chemins communaux à créer à l'intérieur de ces lotissements ;
- 11 avis sur les modifications apportées à la voirie vicinale dans le cadre de l'instruction des dossiers soumis à la décision du Collège provincial ;
- 341 réponses apportées aux courriers émanant tant des pouvoirs locaux que des particuliers ou d'associations sur la voirie vicinale.



Exemple de document scanné : Chemin modifié, rétrécissement, suppression et aliénation –

Le pool des Indicateurs-Experts se transforme d'un projet pilote subventionné à la version actuelle de mutualisation de leur intervention via la signature de la convention liée au règlement général.

Ce dernier a de nouveau été proposé à l'ensemble des entités de la province en ce début d'année. C'est ainsi que la cellule est désormais en charge de couvrir le territoire de 22 communes



Les Indicateurs-Experts continuent leurs missions au sein des communes. Pour rappel, celles-ci consistent en la communication à l'Administration de la documentation patrimoniale (cadastre) de toutes modifications apportées aux différents biens via l'encodage des permis d'urbanisme dans l'application URBAIN et le contrôle des incohérences entre les données de la documentation patrimoniale et la situation réelle d'un bien.

Le service de l'Équipement répond aux demandes de mission globale d'auteur de projets de travaux émanant des Intercommunales, des communes ou d'autres demandeurs publics. Cette tâche consiste en l'étude techniques de différents projets et en la direction et la surveillance de l'exécution des travaux.



Liaison mobilité douce pré-Ravel L44a entre Spa et Jalhay

2.2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

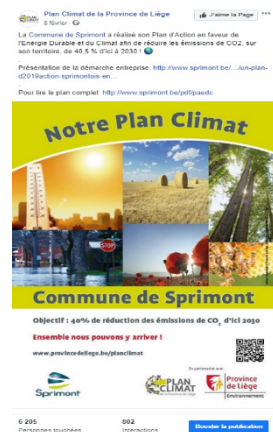
Le Plan Climat de la Province de Liège a pour objectif d'identifier des actions pertinentes pour le territoire de la province de Liège en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.



Le caractère de soutien aux communes du projet est renforcé par la mise en place d'une méthodologie et d'un accompagnement permettant de le décliner à chacune des Villes et Communes du territoire. Ainsi, des plans d'actions pour 511.097 citoyens ont déjà été déposés sur le site internet de la Convention des Maires. Ces plans permettront d'atteindre un gain de CO₂ de 1.059.121 tonnes soit 2,07 tonnes par habitant ! En 2019, 11 plans pour 255.275 tonnes de CO₂ ont été réalisés !

Au cours de l'année 2019, le soutien aux communes s'est traduit par :

- 37 réunions de comité de pilotage généralement organisées en soirée auxquelles une personne du Service assiste pour modérer ou présenter l'exposé ;
- 55 réunions de travail techniques dans les Villes et Communes organisées à la demande de celles-ci afin d'établir des plannings de travail, de quantifier les gains de CO₂ de certaines actions, d'encoder les plans sur le site de la Convention des Maires, préparer les réunions de comité de pilotage ainsi que des événements communaux en lien avec leur propre plan climat, etc.



" **La Fresque du Climat** " est un atelier ludique, participatif et créatif sur le changement climatique. Durant trois heures, les jeunes ont été guidés dans une réflexion générale quant aux conséquences des actes des humains sur les bouleversements climatiques pour lesquels nous sommes de plus en plus conscientisés.

C'est par l'approche ludique, collaborative et créative qu'elle se pratique. A travers 42 cartes de jeu, les jeunes font des liens entre déchets et pollution, entre effets de serre et fonte de la calotte glaciaire, entre montée des eaux et immigration climatique, etc.

Le Prix de l'environnement de la Province de Liège a pour but de mettre en évidence un citoyen, un étudiant/une école, une association, une commune et une entreprise qui, au quotidien, ont mis en place une action, une initiative bénéfique pour l'environnement et transposable à tous.

La catégorie " commune " a été ajoutée cette année afin de valoriser les actions mises en œuvre par les communes partenaires du Plan Climat de la Province de Liège.

Cette action participe à la rencontre d'objectifs fixés dans ce plan, en matière d'atténuation au changement climatique, notamment en termes de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la réduction des émissions de CO₂. Afin de récompenser les lauréats, un prix de 1.500,00 € par catégorie a été prévu.

2.3 LES DOMAINES PROVINCIAUX

C'est dans un souci de pérennisation du patrimoine que des travaux d'amélioration, d'entretien, de sécurité et d'économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine provincial sont réalisés de façon récurrente.

Des interventions régulières et rapides évitent souvent des besoins de restauration et de conservation plus onéreux.

Par ailleurs, le travail des techniciens s'est métamorphosé au cours des dernières années, avec des évolutions dans le domaine de l'énergie, ce qui a changé fondamentalement la manière de concevoir les projets et les détails d'exécution.

Les aspects énergétiques revêtent une importance primordiale dans le cadre du développement territorial durable.

Des outils de travail ont été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique provincial selon deux méthodes :
 - o la méthode de Cadastre énergétique mise au point par la division Energie de l'Université de Mons-Hainaut : cette méthode de calcul prend en compte la rigueur climatique et la consommation moyenne pour déterminer le coefficient énergétique E ;
 - o le cadastre énergétique simplifié : la consommation spécifique exprimée en kWh/m².an consiste à diviser la consommation normalisée de chaque bâtiment par la surface de plancher chauffé (Ach), on obtient un ratio de consommation par unité de surface ;
- établissement d'un classement énergétique sous forme de label ;
- contrôle de l'image globale du bâtiment par thermographie ;
- la signature énergétique qui fait le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat ; elle permet de réaliser une visualisation graphique de l'évolution des consommations d'un bâtiment en fonction de la rigueur climatique ;
- amélioration des caractéristiques énergétiques et intégration des critères environnementaux en fonction de la nature des travaux et de leur contexte (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, amélioration des installations techniques ...) ;
- recours aux énergies renouvelables : les bâtiments provinciaux sont équipés au total par près de 400m² de panneaux solaires thermiques et de près de 1.000m² de panneaux photovoltaïques.

La gestion du patrimoine immobilier provincial est optimisée par le nouvel outil informatique Atal et son application e-Atal qui ont été mis en production à disposition des techniciens de la Direction générale des Infrastructures et du Développement durable.

Les objectifs sont de disposer d'une carte d'identité de chaque bâtiment, tendre vers une gestion prévisionnelle à long terme du patrimoine, offrir une vision analytique globale des réalisations passées, ainsi que des opérations en cours et à venir, disposer de fardes de sécurité électroniques pour chaque service provincial.

Le logiciel e-Atal vient compléter le programme Atal en proposant une solution web de gestion des demandes avec guichet unique mis à disposition des gestionnaires de bâtiments dans les différents services. Il engage une démarche de proximité avec traçabilité et retours d'informations auprès des demandeurs.

Les projets dressés par le Département des Bâtiments provinciaux visent systématiquement l'amélioration des caractéristiques énergétiques mais intègrent aussi les critères environnementaux de la manière la plus étendue possible, en fonction de la nature des travaux et de leur contexte.

2.3.1 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PROVINCIALES

Les différentes politiques menées depuis de nombreuses années par la Province de Liège dans des domaines divers rencontrent un succès grandissant et nécessitent la construction de nouvelles infrastructures.

A. ADMINISTRATION

En 2019, la rationalisation des infrastructures provinciales dans l'hyper centre de Liège montre à présent ses effets. Les quelques déplacements de groupes d'agents effectués pour répondre à des ajustements dans l'organisation de l'Institution provinciale ont pu se faire, sans procéder à des travaux, grâce à la modularité des espaces.

A Hannut, **la Maison provinciale** est à présent totalement rénovée et occupée. Les locaux du 3^{ème} étage ont fait l'objet de travaux de parachèvements, nécessaires à la finalisation de l'occupation.

Par ailleurs, il s'agit de travaux d'entretien et d'amélioration énergétique, en particulier au Complexe des Hauts-Sarts où le chauffage va être renouvelé avec de substantielles économies d'énergie et une réduction de rejets de gaz à effets de serre.

B. ENSEIGNEMENT

En 2019, la Direction Générale des Infrastructures a contribué à doter l'enseignement provincial de nouveaux aménagements et nouveaux bâtiments.

Le projet RenoWatt s'est consacré à la fin du chantier de l'IPES Hesbaye, aux chantiers de l'IPEA La Reid, de l'internat de l'EP Verviers et de l'Internat de Seraing.



IPES Hesbaye – Installation photovoltaïque

Le chantier de l'IPES Hesbaye s'est clôturé en mars. Ce sont majoritairement 1.900 m² de châssis qui ont été remplacés ainsi que 6.300 m² de toiture qui ont été isolés. Une installation photovoltaïque de 100 kWc a également été installée en toiture.

Le chantier de l'Internat de l'EP Verviers a débuté en mai et se prolongera jusqu'au début de l'année prochaine pour terminer l'exécution de la dernière façade. Les travaux concernent le remplacement d'une grande partie des châssis ainsi que l'habillage complet du bâtiment par un complexe isolant + bardage en panneau fibre-ciment.

Le chantier de l'IPEA La Reid a permis l'isolation de toitures ainsi que la réalisation d'une chaufferie de 2x400 kW à biomasse, ainsi qu'à la réalisation d'un réseau de chaleur alimentant l'entièreté du site.

D'importants chantiers sont en cours d'exécution à Micheroux (hall de sports), à Jemeppe (phase 3) du Campus, à Huy (nouveau bâtiment scolaire) et à Jevoumont.



La Reid – silo à biomasse

L'édification du hall de sports pour **l'institut spécialisé de Micheroux** est en cours. Sa finalisation est attendue pour la rentrée de septembre 2020.

Ce hall sportif sera spécialement équipé pour les élèves handicapés qui pourront bénéficier sur le site même de l'institut d'un outil performant et indispensable à leur développement. Le bâtiment sera connecté directement avec le bâtiment scolaire, ce qui constitue un avantage indéniable pour les élèves.



Micheroux - Hall sportif

La phase 3 du Campus de Jemeppe est en voie d'achèvement le long du quai des Carmes. Le gros œuvre est à présent terminé. En 2019, les façades ont été réalisées et l'intérieur du bâtiment a été équipé et parachevé. En 2020, les locaux seront meublés et les abords seront terminés afin de permettre une parfaite accessibilité au bâtiment.

La démolition du bâtiment voisin récemment acquis sera également réalisée afin de permettre la réalisation de la façade qui la jouxte au printemps et ensuite, d'envisager la construction d'une phase suivante.



*Campus Jemeppe, phase 3 -
Vues du quai des Carmes de la rue de la Meuse*

L'occupation du bâtiment est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2020.

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour **l'école polytechnique de Huy** sise rue saint Pierre ont débuté fin d'année 2018. Les travaux réalisés au cours de l'année 2019 ont porté sur la réalisation du gros-œuvre ainsi que la mise en place des châssis sur les trois niveaux. Le gros-œuvre ainsi que les parachèvements et l'équipement seront poursuivis durant l'année 2020.



HUY - Nouveau bâtiment scolaire

Le bâtiment et son escalier suspendu et habillé d'une façade vitrée forment un ensemble architectural complet en cohésion avec les bâtiments rénovés dans le cadre du projet RenoWatt.

L'occupation du bâtiment est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2020.

Au cours des dernières années, le Collège provincial a souhaité recentrer les activités de **la ferme de Jevoumont** à des fins pédagogiques. Plusieurs axes de développement sont poursuivis, en particulier la diversification des productions et la transformation et la valorisation du lait.

C'est dans ce contexte qu'a été conçue une nouvelle construction, mitoyenne à la laiterie, pour développer cette activité de transformation du lait. Ce bâtiment, d'une valeur de 351.000 €, va accueillir des outils professionnels dans un environnement de type alimentaire, d'ores et déjà validé par l'AFSCA.



THEUX – Ferme de Jevoumont – atelier de transformation du lait

C. FORMATION

Durant une décennie, la Direction Générale des Infrastructures a créé un nouvel institut de formation à Seraing pour les services de secours. Trois bâtiments y ont été construits pour y dispenser les formations pratiques et les exercices de simulation d'intervention dans des locaux spécialement aménagés.

Il convient à présent de poursuivre le développement du site d'Amay pour des exercices pratiques en grandeur nature.

L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU) y développe depuis plusieurs années un centre d'entraînement des services de secours (pompiers, policiers, ambulanciers) pourvu de diverses fonctions implantées à proximité d'une dalle d'exercice appelée " dalle feu ", telles que des classes, des vestiaires, des sanitaires et des aires de gestion et reconditionnement de matériel.

Actuellement, il s'agit de locaux provisoires constitués de conteneurs et de modules préfabriqués devenus insuffisants, vétustes et énergivores.

Afin d'offrir un cadre de travail mieux adapté et plus sécurisé, tant pour le personnel, les formateurs et les stagiaires, mais aussi pour répondre à une forte augmentation des formations dédiées aux pompiers (formation initiales (brevets), formation continues, formation des cadets, etc.) et des besoins de l'école de Police (gestion négociée de l'espace public, techniques d'intervention et procédés tactiques, etc.), la Province de Liège a introduit un demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un nouveau centre de formation.

Ce permis vient d'être octroyé et les travaux débuteront dans le courant du 1^{er} trimestre 2020.

Le projet comporte un bâtiment principal, un garage pour véhicules d'intervention et un hall d'entraînement pour exercices de simulation.

Le programme du bâtiment principal s'organise sur 2 niveaux :

- au rez-de-chaussée : accueil, vestiaires (tenant compte de la problématique de l'exposition aux fumées et à ses dangers pour la santé), sanitaires, réserves, magasins de stockage et locaux de reconditionnement du matériel ;
- à l'étage : 6 classes, réfectoires, locaux sociaux et un appartement conciergerie ;

La superficie bâtie au sol représente un total de 2.725 m² pour un budget de 3.874.480,10 €.



AMAY, Maison de la Formation - Phase 5

D. INFRASTRUCTURES

Dans le contexte du **regroupement des services de la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable** sur le site du Val Benoît, les investissements ont été réduits au strict minimum dans les locaux occupés par ses services.

Les seuls travaux envisagés se font dans une perspective de réaffectation des locaux au profit d'autres services provinciaux.

Doté d'une certification environnementale BREEAM reconnue de manière internationale et qui fournit une évaluation multicritère, le **bâtiment Renaissance** répond d'emblée aux préoccupations politiques et citoyennes actuelles vis-à-vis desquelles la Province s'est inscrite activement, via son Plan Climat par exemple.



LIEGE – Bâtiment Renaissance - Val Benoît

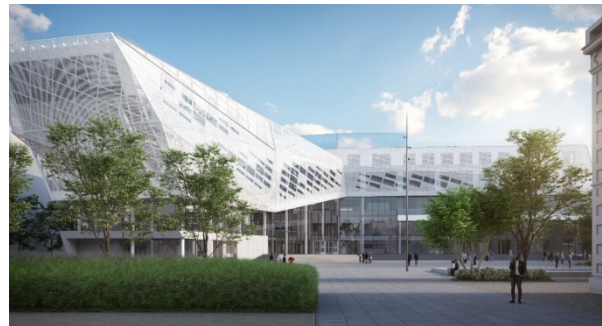
Ce regroupement, qui a nécessité un investissement de 23.970.989,45€, participe pleinement à la réflexion tant économique qu'environnementale de la Province de Liège, tel qu'elle le souligne dans son rapport au Conseil, " puisqu'elle appréhende la gestion du patrimoine dans une approche systémique regroupant le bien-être, l'accessibilité, l'économie de ressources, la réduction des gaz à effet de serre, l'empreinte carbone, l'adéquation avec la fonction ou encore les aspects territoriaux liés à la mobilité durable".

E. CULTURE

L'un des projets majeurs de cette législature est la construction d'un nouveau **Pôle des Savoirs et d'une Pépinière d'Entreprises** sur le site de Bavière.

En début d'année, les dossiers qui ont été mis en adjudication dans le courant de l'année dernière ont pu être attribués par le Collège Provincial.

Ainsi, l'exécution du second marché d'évacuation et traitement de terres polluées et le marché de construction d'un Pôle des Savoirs et d'une Pépinière d'Entreprises ont pu débuter en avril. Le marché de construction s'étend sur un délai de 900 jours calendriers, ce qui devrait permettre l'ouverture du nouveau Pôle au public à l'automne 2022.



LIEGE – Vue du projet du Pôle des Savoirs, partie

L'année écoulée a permis de terminer les terrassements inhérents à la construction du bâtiment, réaliser les pieux de fondations et le sous-sol du bâtiment, jusqu'au plancher du rez-de-chaussée. Les dépenses y relatives ont pu faire l'objet d'une demande de subsides auprès du FEDER, un montant de près de 23 m€ ayant été alloués au projet.



LIEGE – Exécution du sous-sol

Parallèlement, le permis d'environnement relatif à la mise en place d'un système de pompe à chaleur géothermique avec pompage et réinjection dans la nappe a été obtenu en mai, permettant d'exécuter, durant le mois de septembre, les forages géothermiques. Il s'agit là du tout premier permis d'environnement de ce type octroyé par la Région Wallonne puisque, jusqu'alors, aucun système prévoyant la réinjection dans la nappe n'avait été autorisé en Wallonie. L'octroi de ce permis d'environnement est le fruit de nombreuses études préalables (étude de préfaisabilité, caractérisation hydrogéologique, étude d'incidences sur l'environnement,), étalées sur près de 3 ans et destinées à démontrer le potentiel hydrothermique important du site, qui est compris entre la Meuse et la Dérivation, ainsi que le risque limité sur la nappe souterraine. Le système de pompe à chaleur géothermique servira tant pour le chauffage que pour le refroidissement du bâtiment, par le biais de deux doublés de forages d'une douzaine de mètres de profondeur.



LIEGE – Réalisation des forages géothermiques



AMAY - Pose d'une tour
au Château de Jehay

Le Château de Jehay, patrimoine exceptionnel de Wallonie, poursuit une profonde restauration initiée en novembre 2017 avec le soutien financier de l'AWaP.

Suite aux travaux de dégagement et aux résultats des études préalables, il s'agit actuellement d'intervenir sur les différents points structurels de l'édifice. L'analyse des façades a déterminé des interventions conséquentes en matière de remplacement et de renforcement des pierres (greffons, épinglages, etc.). Les flèches des deux tours, déposées sur le sol des douves en 2018, ont été entièrement restaurées et remises en place en novembre 2019.

La charpente d'origine de l'aile ouest, datée de 1550, a également subi d'importants travaux au niveau de ses assemblages afin de lui rendre sa stabilité et sa configuration initiale.

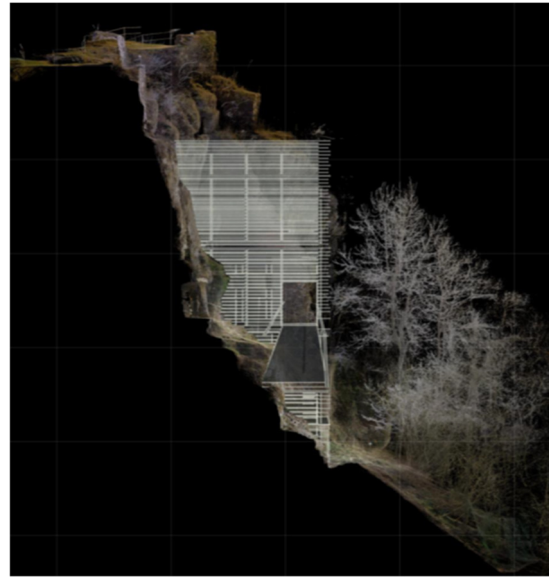
Le chantier de remplacement des couvertures de toiture a également débuté en avril 2019 dans la continuité de la restauration du bâtiment.

F. TOURISME, GRANDS ÉVÉNEMENTS ET SPORTS

Découvert en 1972, le **puits du château fort de Logne**, profond de 56 mètres et d'un diamètre moyen de 2,5m, a été l'objet d'une grande campagne de fouilles de 1990 à 2003. Les travaux ont permis la découverte d'une importante collection archéologique désormais visible au musée de la Bouverie à Vieuxville.

En vue d'augmenter l'intérêt de la visite du musée et du château-fort lui-même et par la même occasion, de marquer la célébration du 500^e anniversaire de la destruction du château fort, il est envisagé de mettre en valeur et de permettre au public d'accéder à cet impressionnant site de fouilles.

Le projet prévoit la construction d'une tour évoquant la verticalité et la masse de la tour initiale par la réalisation d'une structure légère recouverte d'un claustra abritant une zone de plateforme d'accueil du public. Cette plateforme, accessible au public via une passerelle, sera construite en son centre, sur l'empreinte des vestiges et permettra de découvrir la profondeur abyssale du puits.



Château fort de Logne – projet de tour

Sous le niveau de plancher, le claustra intégrera le site en épousant la maçonnerie d'élévation subsistante.

A Botrange, la **Maison du Parc Naturel** dispose à présent d'un nouveau chauffage à base de biomasse. Par ailleurs, un projet de réorganisation des bureaux et d'agrandissement de la cafétéria a été étudié et attribué, pour s'adapter aux missions actuelles de la maison du parc et pour accroître l'attractivité du site. Le dossier est en attente de l'octroi de subsides du Commissariat Général du Tourisme.

Il s'agit de l'amélioration des conditions d'hébergement dans une aile du château **du Domaine provincial de Wégimont**, dans la continuité de la rénovation, initiée depuis plusieurs années et ce, sans réduire de façon trop importante l'accueil des élèves et autres visiteurs.

G. SANTÉ, SOCIAL ET AGRICULTURE

Le Conseil provincial, par sa résolution du 26 juin 2019, a marqué son accord sur l'extension des activités provinciales sur le site du Quartier militaire Saint-Laurent et a décidé de conclure un avenant à la concession domaniale pour l'occupation d'une aile supplémentaire (l'aile de l'Abbé) adjacente aux locaux déjà occupés par la Province.



LIEGE – Quartier militaire Saint-Laurent

L'activité provinciale retenue s'inscrit dans la continuité des activités du Carrefour Santé Social (CaSS). Il s'agit notamment d'aménager le deuxième étage du bâtiment Monulphe, de moderniser les sanitaires de l'aile Vivier et de permettre l'implantation de la Fondation Prince Laurent et de son dispensaire.

D'autre part, la création d'une cage d'ascenseur assurera l'accessibilité du bâtiment à tous. Des marchés de travaux ont été attribués afin de réaliser les travaux durant l'année 2020.

2.3.2 L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU PROVINCIAUX

Le Service des Cours d'eau, pour l'ensemble de ses actions, veille tout particulièrement à prendre en compte l'environnement, la biodiversité et la protection de la nature, ce qui répond aux critères imposés par l'Europe. En outre, le Service des Cours d'eau a mis en place une nouvelle aide aux Villes et Communes qui prévoient de réaliser des travaux d'entretien sur leurs cours d'eau de troisième catégorie et souhaitent bénéficier d'un soutien technique pour la préparation de leur marché de travaux.



HANNUT, cours d'eau le Henri-Fontaine, n° 04 121 Dégagement du ruisseau par traction chevaline

Dans cette perspective, un marché de services a été organisé en 2018, en collaboration avec la Province du Luxembourg, pour des études destinées à déterminer comment la télédétection, et en particulier, l'usage des drones, peut être utilisée pour aider le gestionnaire dans ses missions, notamment par la détection des problèmes sur les cours d'eau et l'identification des travaux à réaliser.

Ces études s'étaleront sur une durée de 4 ans et devraient se traduire par la création d'une méthodologie et d'outils informatiques de traitement des données dont la Province pourra disposer.

L'étude devrait également permettre d'identifier et solutionner les problèmes annexes découlant de l'utilisation du drone à des fins de gestion du cours d'eau (difficultés d'accès dus au couvert végétal et aux canalisations, aspects juridiques, impacts sur la faune et la flore, etc.).

2.3.3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Poubelle de tri au sein de la DGIDD

Le tri des déchets est désormais effectif dans les établissements de la Province qui ont tous été équipés de poubelles de tri trois compartiments pour un budget de 302.000,00 €. En effet, le poids des déchets émis au sein des établissements provinciaux, collectés auprès des sociétés adjudicatrices, ont continué à être intégrés dans une base de données afin de constituer un observatoire des déchets provinciaux, d'établir des statistiques et de mettre en évidence des écarts par rapport à la normale. Grâce à la généralisation du tri, la part de la fraction résiduelle, les déchets de classe 2, sera réduite.

Les fiches d'informations relatives aux espèces exotiques invasives ou aux espèces indigènes sont publiées, en collaboration avec la Province du Luxembourg. En 2019, les fiches sur les espèces exotiques invasives telles que le frelon asiatique, l'hydrocotyle fausse renoncule, le raton laveur et le moustique japonais ont été publiées, en alternance avec les fiches sur les espèces indigènes que sont le moineau Friquet, la truite fario, l'orvet, la Salamandre tachetée et Chat sylvestre.



40.000 gobelets réutilisables aux couleurs de la Province pourront être utilisés pour n'importe lequel de ses événements ainsi que pour ceux des collectivités publiques adhérentes.

Ceci permet la mise de la motion plastique prévoyant la suppression des plastiques à usage unique sur le territoire de la province en plus de sensibiliser les pouvoirs locaux à cette problématique.

De plus, cette action est également en lien avec le Plan Climat puisque ces gobelets contribuent à réduire l'empreinte écologique et les déchets.



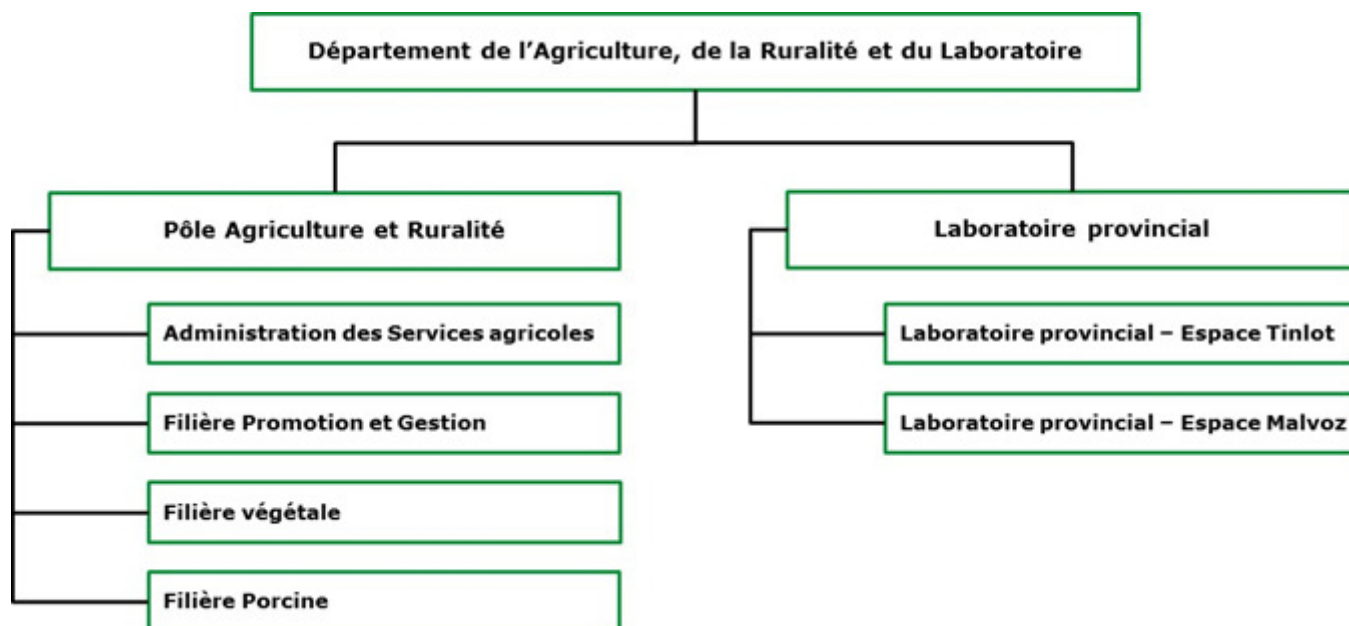
Gobelets réutilisables aux couleurs de la Province de Liège, " Souriez, vous réutilisez ! "

L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ



1. INTRODUCTION

Organigramme



2. FAITS MARQUANTS

En 2019, le **Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire** a poursuivi ses actions au bénéfice du secteur agricole, des petits producteurs, des circuits courts, des Villes et Communes et des citoyens.

Le soutien à l'agriculture biologique s'est concrétisé par l'organisation de la **6^{ème} Journée interprofessionnelle du Bio**, en collaboration avec le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL.

L'encadrement du **secteur porcin**, qui connaît un contexte économique favorable, a été réalisé via le Centre d'Insémination Artificielle Porcine.

La visibilité des **savoir-faire locaux**, lors de la Foire agricole de Battice, a été renforcée par l'organisation, aux côtés de la 4^{ème} édition du « Concours du **beurre de ferme au lait cru** de la Province de Liège », d'un concours des **bières liégeoises** et d'un concours des **vins liégeois**.

Le **Laboratoire** a poursuivi ses activités d'**analyse** et de **conseil** en matière d'agriculture, d'accompagnement des petits producteurs, de qualité des milieux intérieurs et d'eau. Les **métaux lourds** du sol et leurs modalités de transfert dans les productions ont fait l'objet de nombreuses analyses, notamment dans le cadre de la participation de la Province au projet wallon SANISOL.

Le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture ASBL a continué les actions de soutien pour la **commercialisation des produits locaux** et d'encadrement des agriculteurs en matière de **gestion et comptabilité agricole**.

En 2019, comme tous les 3 ans, la Province de Liège a fourni le **sapin de Noël au Palais Royal**.

3. L'AGRICULTURE

3.1. AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les Services agricoles apportent un soutien particulier à cette branche de l'agriculture qui continue, chaque jour, son développement en tant qu'acteur volontariste de la transition écologique et alimentaire.

La 6^{ème} édition de la **Journée interprofessionnelle du Bio** a été organisée le 5 juillet 2019 par le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar) et les Services agricoles de la Province de Liège.

Elle a pour objectif de vulgariser les techniques du bio à l'ensemble du monde agricole sans exclure la filière conventionnelle.

Cet évènement, a rassemblé plus de **50 exposants** du secteur bio et près de **1 000 participants**. Il a débuté par une conférence, reconnue dans le cadre de la phytolice, traitant d'itinéraires techniques de cultures, d'agriculture de précision et du nouveau règlement bio en productions végétales.

Des visites, commentées par des experts et partenaires du secteur, des essais implantés par CPL-Végémar, ont permis aux participants de s'informer sur des essais variétaux et de fertilisation en céréales, les moyens de lutte contre le mildiou en agriculture bio, les cultures intermédiaires pièges à nitrate, etc.

Des démonstrations de désherbage mécanique, organisées par le Centre wallon de Recherches agronomiques, ont eu lieu en cultures de haricot, de carotte et d'oignon. Après avoir été présentées par les représentants de leurs firmes respectives, les machines et matériels ont été mis en œuvre.

Les Services agricoles ont également fourni un accompagnement, assuré par des vétérinaires, à une quinzaine d'exploitations, en matière d'élevage.

3.2. PROJET INTERREG – GRANDE RÉGION « NOE – NOAH »

La Province de Liège, via ses Services agricoles, s'est inscrite dans le cadre partenarial, qui associe **16 partenaires** et **11 opérateurs méthodologiques**, du projet Interreg V A « NOE-NOAH - Un réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région ».

Les actions du projet sont réparties en 6 arches, les actions menées par la Province de Liège font partie de l'arche 2 « Nouvelles approches éducatives pour un espace commun », dont le partenaire responsable est NATAGORA. En 2019, elles ont consisté en la tenue de formations au sein de jardins collectifs des partenaires.



Bineuse en culture de haricot

3.3. SERVICE D'AVERTISSEMENTS

Ce service gratuit d'aide à la décision a pour objectif de réduire l'usage des moyens de lutte à ce qui est strictement nécessaire. En 2019, il a bénéficié à **338 agriculteurs**.

Il associe plusieurs sources d'information pour déterminer les risques encourus par les cultures et informer les agriculteurs qui, après inspection des parcelles, décideront d'intervenir ou non.

3.4. GROUPEMENTS D'ENCADREMENT D'AGRICULTEURS

Il s'agit d'associations d'exploitants agricoles souhaitant bénéficier d'une aide technique personnalisée pour l'amélioration de leurs performances de production et/ou d'élevage.

En 2019, les Services agricoles ont soutenu financièrement **28 groupements d'encadrement d'agriculteurs** et fournis un encadrement technique à 9 d'entre eux.

3.5. FERMES PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'exploitations agricoles qui ouvrent leurs portes aux enfants pour leur faire découvrir l'agriculture d'aujourd'hui et le milieu rural via diverses activités éducatives.

En 2019, **10 fermes pédagogiques** ont introduit une demande de subvention en bonne et due forme et ont reçu une aide financière.

3.6. ABATTOIR ARTISANAL POUR VOLAILLES

En 2018, vu l'absence d'abattoir pour volailles facilement accessible depuis son territoire, la Province a décidé d'intervenir et a mis en place un **groupe de travail pluridisciplinaire** qui a déterminé que la solution la plus adaptée était la création un nouvel abattoir artisanal pour volailles à partir d'un bâtiment existant.

Un bâtiment de la SPI, situé dans le zoning industriel de Grâce-Hollogne a été choisi. Les coûts d'aménagement et le système de gestion de l'établissement ont été déterminés.

En 2019, les développements pour l'aménagement et l'opérationnalisation se sont poursuivis. Les Services agricoles ont déterminé le **schéma de fonctionnement technique** comme base pour l'établissement des critères techniques du cahier spécial des charges régissant le marché d'acquisition du matériel.

La structure de gestion a été déterminée. La Province de Liège prendra en charge **l'aménagement du bâtiment**, conservera l'ensemble des droits réels et concèdera la gestion de l'outil à une **ASBL** dédiée qui associera des représentants des diverses parties prenantes. Les acteurs du secteur seront invités à participer ou à adhérer à cette ASBL de gestion selon divers degrés d'implication.

Le permis d'environnement de classe 2, nécessaire pour l'exploitation du futur abattoir artisanal a été **octroyé par un Arrêté ministériel du 9 juillet 2019**. Deux recours en annulation, non suspensifs, de la décision d'octroi ont été introduits au Conseil d'État.

Préalablement à la réalisation du marché public pour l'acquisition et l'installation des équipements et matériels d'abattage, le Collège provincial a décidé l'organisation d'un **marché de services de consultance** concernant la définition et l'opérationnalisation de l'équipement.

3.7. CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE PORCINE

En 2019, plus de **8 000 doses** de semence porcine ont été vendues et une quarantaine de visites échographiques, correspondant à environ 1 200 truies, a été effectuée.

Le cheptel du Centre d'Insémination Artificielle Porcine (CIAP) a été constitué, en 2019, d'une moyenne de plus de **70 verrats** ; certains dont il est propriétaire, d'autres hébergés pour le compte d'autrui ou dans le cadre du programme « Belgian Piétrain ».

Plusieurs exploitations ont bénéficié des services du CIAP, une dizaine de l'encadrement sanitaire des vétérinaires du centre et 12 du service comptabilité et gestion proposé.

En 2019, la Province de Liège a poursuivi le partenariat avec la Province du Brabant Wallon et l'Association Wallonne de l'Élevage (AWE), en vue d'assurer la sauvegarde de la race porcine Piétrain.

Dénommé « **Belgian Piétrain** », ce programme poursuit les objectifs de regrouper les élevages wallons de porcs Piétrains autour d'un schéma compétitif face aux Piétrains étrangers, d'assurer la sauvegarde à long terme du patrimoine Piétrain, de réaffirmer l'origine du porc Piétrain et d'assurer une promotion attractive et moderne de cette race.



Verrat de race Piétrain appartenant au CIAP

Les verrats sont sélectionnés par la Commission Piétrain composée d'Élévo, de l'université de Liège et du CIAP, puis placés dans la Station de Quarantaine Porcine du Brabant Wallon. Quelques semaines plus tard, ils sont acheminés vers le CIAP où leur semence est récoltée. Une partie en est conservée sous forme congelée afin de constituer une cryobanque du patrimoine du porc Piétrain wallon.

La collaboration entre la Province de Liège et la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège pour l'encadrement d'étudiants s'est poursuivie. Des étudiants de l'IPEA de La Reid et de l'Institut Provincial d'Agriculture de Ciney ont également pu bénéficier de l'expertise du CIAP.

En matière de **biosécurité**, le CIAP a mis depuis de nombreuses années des mesures de biosécurité permettant de garantir un statut de haut niveau sanitaire. Les visites sont strictement limitées et tous les collaborateurs ont signé un engagement de respect des règles sanitaires.

Les verrats sont suivis via divers prélèvements dont des prises de sang de contrôle sur 10% du cheptel tous les 6 mois et sur tout le cheptel une fois par an.

3.8. LE SAPIN DE NOËL AU PALAIS ROYAL

En 2019, comme tous les 3 ans, la Province de Liège a fourni le sapin de Noël au Palais Royal.

L'arbre a été déterminé en collaboration avec le Département de la Nature et des Forêts de la Wallonie et offert par le Camp militaire d'Elsenborn. Les Services agricoles ont coordonné les opérations d'abattage et de transport en convoi exceptionnel.

3.9. LA SUPRACOMMUNALITÉ

Les Services agricoles ont poursuivi leur action de soutien pour la récolte des pneus usagés, utilisés par les agriculteurs pour la couverture de leurs silos. En 2019, cette action a concerné **2689 pneus**.

Les actions d'encadrement de jardins collectifs ont été renforcées au bénéfice des communes et des associations en charge de la gestion de ces jardins.

En 2019, plus de 150 personnes ont participé à des ateliers visant le transfert de connaissances et l'échange de pratiques, pour le développement d'une expertise au sein de chaque projet.

3.10. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

En 2019, les Services agricoles ont participé aux événements phares du secteur que sont la **Foire agricole de Libramont** et la **Foire agricole de Battice** et y ont mis en évidence les services proposés.

La promotion des savoir-faire locaux a été renforcée par l'organisation, lors de la Foire agricole de Battice, de concours concernant trois productions typiquement liées aux pratiques locales et aux terroirs : le beurre de ferme au lait cru, la bière et le vin.



Analyse de la couleur des bières

La 4^{ème} édition du « **Concours du beurre de ferme au lait cru de la Province de Liège** », a accueilli 12 producteurs de beurre finalistes, issus des présélections organisées par les provinces de Liège, de Hainaut et de Namur.

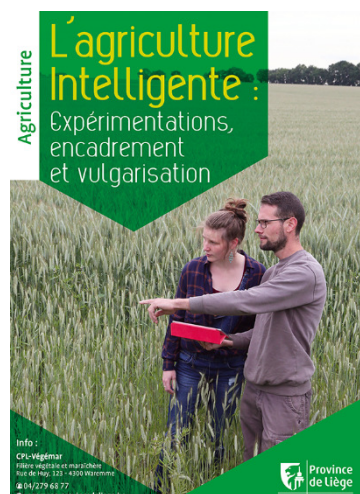
En collaboration avec le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité du Département Formation, les Services agricoles ont organisé la 1^{ère} édition du « **Concours des vins liégeois de la Province de Liège** » qui a départagé près de 50 vins, répartis en 6 catégories, et la 1^{ère} édition du « **Concours des bières liégeoises de la Province de Liège** », à laquelle ont participé 46 bières issues des présélections qui en comptaient plus de 120, produites par 23 brasseries liégeoises et réparties en 8 catégories.

3.11. NOUVELLE COMMUNICATION DES SERVICES

Un groupe de travail transversal a défini une identité visuelle et une stratégie cohérentes et complémentaires de l'identité visuelle de la Province de Liège avec l'objectif de s'adresser à **tous les publics**, avec un message d'accroche puis de différencier ce message en fonction de leurs spécificités.

Un visuel contemporain, dynamique et attractif, facilement transposable sur la plupart des supports de communication : affiche, dépliant, page Internet, etc., a été développé afin de permettre une identification rapide.

L'exercice a été réalisé pour deux supports de communication, à savoir **14 affiches**, porteuses d'un message généraliste, et **19 dépliants**, plus techniques et spécifiques aux divers publics.



Affiche: « L'agriculture intelligente »

Ces supports ont été mis en œuvre, à titre de test, lors de la Journée interprofessionnelle du Bio et des Foires agricoles de Libramont et de Battice.

4. LA RURALITÉ

4.1. APICULTURE

Les Services ont poursuivi leurs actions en faveur de l'apiculture, des apiculteurs, des abeilles et insectes pollinisateurs.

Les Services agricoles et le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation collaborent pour la gestion de ruchers didactiques et la bonne utilisation de la Miellerie Mobile.

Les Services agricoles ont œuvré pour le respect des **engagements « Province MAYA »** et ont coordonné le dossier annuel de rapportage à transmettre à l'Administration wallonne au terme de cette **7^{ème} année d'engagement** de la Province de Liège dans le projet MAYA.

Dans le cadre de sa participation à un groupe de travail, relatif à la lutte contre différentes pathologies apicoles, constitué d'**une cinquantaine d'apiculteurs germanophones**, la Province de Liège a participé au suivi sanitaire et législatif de la délivrance de traitements pour environ **300 ruches**.

4.2. CONSERVERIE SOLIDAIRE

Dans le cadre d'un projet soutenu par le niveau de pouvoir fédéral, le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation et les Services agricoles ont développé un atelier itinérant de sensibilisation et de formation aux techniques de conservation des fruits et légumes : **la Conserverie Solidaire**.

En 2019, elle a continué de proposer des ateliers de formation organisés par le CPFAR du Département Formation

4.3. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

En 2019, quatre opérations « Agricharme » ont été organisées. Plus de 700 élèves issus de 19 écoles y ont participé.

Les opérations « Agricharme » s'adressent principalement aux enfants des écoles primaires afin, notamment, qu'ils prennent conscience de l'interdépendance entre les agriculteurs et les consommateurs et de l'importance fondamentale de l'agriculture dans notre société.

Dans le cadre d'une convention liant la télévision liégeoise RTC Télé Liège et la Province de Liège, 9 capsules télévisées, mettant en évidence une thématique spécifique de la ruralité, ont été réalisées et diffusées.

La télévision locale liégeoise est un excellent vecteur pour communiquer sur les projets menés par la Province de Liège afin de promouvoir et développer la qualité de la vie en milieu rural.

5. LE LABORATOIRE PROVINCIAL

En 2019, le Laboratoire provincial a poursuivi ses activités, organisées selon 5 axes principaux, dans le respect des impositions liées aux agréments et certifications dont il dispose.

Le développement et le fonctionnement des activités transversales, liées à la communication, la promotion, la qualité, la métrologie et la coordination s'est poursuivi.

5.1. AXE 1 : ANALYSE DES SOLS ET CONSEIL EN MATIÈRE AGRICOLE ET DOMESTIQUE

Un large public bénéficie des analyses, des conseils et des propositions de suivi propres à chaque situation.

En 2019, le Laboratoire provincial a notamment réalisé l'analyse de :

- **9130** échantillons de sol dans le but de proposer des conseils de fumure ;
- **5652** échantillons de sol pour l'établissement de profils nitrates ;
- **1556** échantillons de sol et **281** de légumes pour la recherche de métaux lourds.

Les analyses de métaux lourds permettent, notamment, de contribuer au projet wallon SANISOL, dont la Province de Liège est partenaire, et qui vise le développement d'un outil informatique d'évaluation des risques de contamination des productions et la formulation de recommandations.

5.2. AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES PETITS PRODUCTEURS ET CIRCUITS COURTS

Cet axe concerne l'aide aux petits producteurs, aux responsables des cuisines de collectivité publiques ou privées, etc. leur permettant d'accéder à un encadrement global depuis la réalisation et l'interprétation d'analyses jusqu'à la formulation de conseils et recommandations.

En 2019, **1322 analyses microbiologiques** de denrées alimentaires ont été effectuées, pour des CPAS, des entreprises, des particuliers, des intercommunales ainsi que pour les Institutions provinciales et régionales.

Le Laboratoire a également mis son savoir-faire en œuvre pour la réalisation de **48 déclarations nutritionnelles**, **21 audits** chez des petits producteurs, la rédaction de **9 systèmes d'autocontrôle** et la vérification de **862 étiquettes**.

5.3. AXE 3 : ANALYSES DES MILIEUX INTÉRIEURS ET DE L'AIR

Dans le cadre de cet axe, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs intervient à la demande d'un médecin qui suspecte que le logement de son patient soit la cause d'un problème de santé.

Une visite du domicile, des mesures, des prélèvements et analyses sont alors effectuées. Les résultats sont communiqués au médecin demandeur qui peut ainsi éventuellement établir un lien avec les symptômes de son patient.

En 2019, **126 visites de domiciles** ont été réalisées, toujours sur base d'une demande médicale.

Le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs est également actif dans le dépistage du radon. Pour la campagne 2018-2019, **789 détecteurs de radon** ont été retournés par les citoyens qui en avaient fait l'acquisition. Après analyse, les résultats, accompagnés de recommandations, leur ont été communiqués.

5.4. AXE 4 : FAUNE SAUVAGE, ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les perturbateurs endocriniens, tels que les métaux lourds et certains pesticides, sont recherchés dans les foies et reins de sangliers et de chevreuils, ces espèces étant les plus présentes sur le territoire wallon et représentatives de leur environnement.

Dans ce cadre, des partenariats sont établis avec la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège et le Département Nature et Forêts de la Wallonie.

Vu les premiers cas de peste porcine africaine qui ont officiellement été déclarés en septembre 2018 et les mesures qui découlent, aucune analyse n'a pu être réalisée en 2019.

5.5. AXE 5 : ANALYSES ET CONSEILS DANS LE DOMAINE DE L'EAU

La législation belge impose un contrôle de la qualité de l'eau suivant l'usage qui en est fait. Le Laboratoire provincial a développé une expertise et des compétences spécifiques en la matière afin de répondre aux différents besoins.

En 2019, le Laboratoire provincial a réalisé des analyses sur **7 826 échantillons** d'eau.

6. ASBL PROVINCIALES

La Province de Liège a confié la réalisation de certaines missions spécifiques à des ASBL provinciales.

6.1. LA FILIÈRE PROMOTION ET GESTION

6.1.1. DÉPARTEMENT ÉCONOMIQUE

Le **service de comptabilité et de gestion agricole** encadre les chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et dans leurs choix stratégiques de développement. En 2019, ce service a fourni un encadrement à **92 agriculteurs** répartis sur l'ensemble du territoire de la province.

En matière de demandes de **primes pour déclarations de superficies**, **262 dossiers** ont été traités pour leur optimisation et **24 nouveaux dossiers** concernant l'**Aide au Développement et à l'Investissement dans le Secteur Agricole**, ont été réalisés.

6.1.2. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Les objectifs de ce département sont de rester à l'écoute et d'**analyser** les nouveaux besoins, de **développer** et de **diffuser** des outils spécifiques permettant de répondre aux nouveaux défis et de **former** à l'utilisation de logiciels développés par les services.

En 2019, le Département Informatique a poursuivi le développement de l'outil de gestion des circuits courts en **automatisant** un certain nombre de procédés, permettant l'archivage et la transmission des factures de vente uniquement sous format électronique.

Un portail Web a été mis en place afin d'assurer le respect des prescriptions légales en matière de **traçabilité**, tout en diminuant le temps de traitement pour chaque intervenant.

6.1.3. DÉPARTEMENT PROMOTION

Depuis 2012, le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion, CPL-Promogest, met en avant les produits locaux en province de Liège.

Afin de toucher un maximum de citoyens et minimiser les coûts de commercialisation, CPL-Promogest s'est orienté vers des modes de commercialisation existants, la moyenne et la grande distribution.



À ce jour, **104 points de vente partenaires** ont ouvert leurs portes aux produits des artisans liégeois à la gamme des **811 produits locaux** distribués.

En 2019, plus de **120 000 colis** ont été traités et transportés par CPL-Promogest, depuis le dépôt, situé à Droixhe, vers les points de vente à raison de 4 livraisons par semaine.

6.2. LA FILIÈRE VÉGÉTALE

6.2.1. RÉSEAUX D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Le service d'avertissement vise à réduire l'usage des moyens de lutte, essentiellement chimiques, au strict nécessaire, en informant les agriculteurs de l'importance du risque pour leurs parcelles que représente la présence de ravageurs ou de maladies.

En 2019, **26 sites** ont été surveillés par le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar) ce qui a permis d'alimenter les messages d'avertissements diffusés aux agriculteurs pour un total de **9 maladies** et ravageurs. CPL-Végémar a également suivi de **40 sites** dans le cadre de sa participation à deux autres réseaux d'avertissements.

6.2.2. ENCADREMENT DES PRODUCTEURS

En 2019, les activités d'encadrement de CPL-Végémar se sont poursuivies et intensifiées.

Des **conseils hebdomadaires pour l'irrigation** des cultures de légumes industriels et de pommes de terre ont été fournis à **34 agriculteurs**, pour une superficie totale de 1792 hectares répartis en 186 parcelles.

Des **avertissements personnalisés** ont été émis à l'attention de **32 producteurs**, pour 40 parcelles de carottes, d'oignons et de choux de Bruxelles.

CPL-Végémar a accompagné **56 agriculteurs** dans des processus de certification visant à **différencier** une partie de leur production pour en faciliter la commercialisation.

CPL-Végémar a également poursuivi son activité d'accompagnement des producteurs bio et en reconversion à l'agriculture biologique, de suivi technique de Centres d'Étude Techniques Agricoles Bio et d'encadrement des maraîchers bio.

6.2.3. EXPÉRIMENTATION ET VULGARISATION

En province de Liège, les conditions de culture varient très fortement entre la Hesbaye, le Condroz ou encore la région herbagère.

Il est important de pouvoir tester, dans ces conditions spécifiques, de nouvelles variétés, de nouvelles techniques et d'informer les agriculteurs des résultats obtenus.

Les essais sont mis en place, généralement en réseau, et ils concernent l'évaluation variétale, la réduction d'intrants, etc. Ils sont réalisés sur des cultures de froment, de maïs, des prairies, etc.



Tracteur équipé d'un « Veris », pour la réalisation de mesures géoréférencées en essais de cultures maraîchères

6.2.4. ORGANISATION OU PARTICIPATION À DES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

En 2019, des agents de CPL-Végémar sont intervenus en qualité de « **conférencier** » lors de **8 évènements**, agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolicecence.

CPL-Végémar a **organisé 6 évènements**, dont deux reconnus en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolice et a participé à **2 foires agricoles** et à **1 opération Agricharme**.

6.2.5. GESTION DE TERRES DE CULTURE

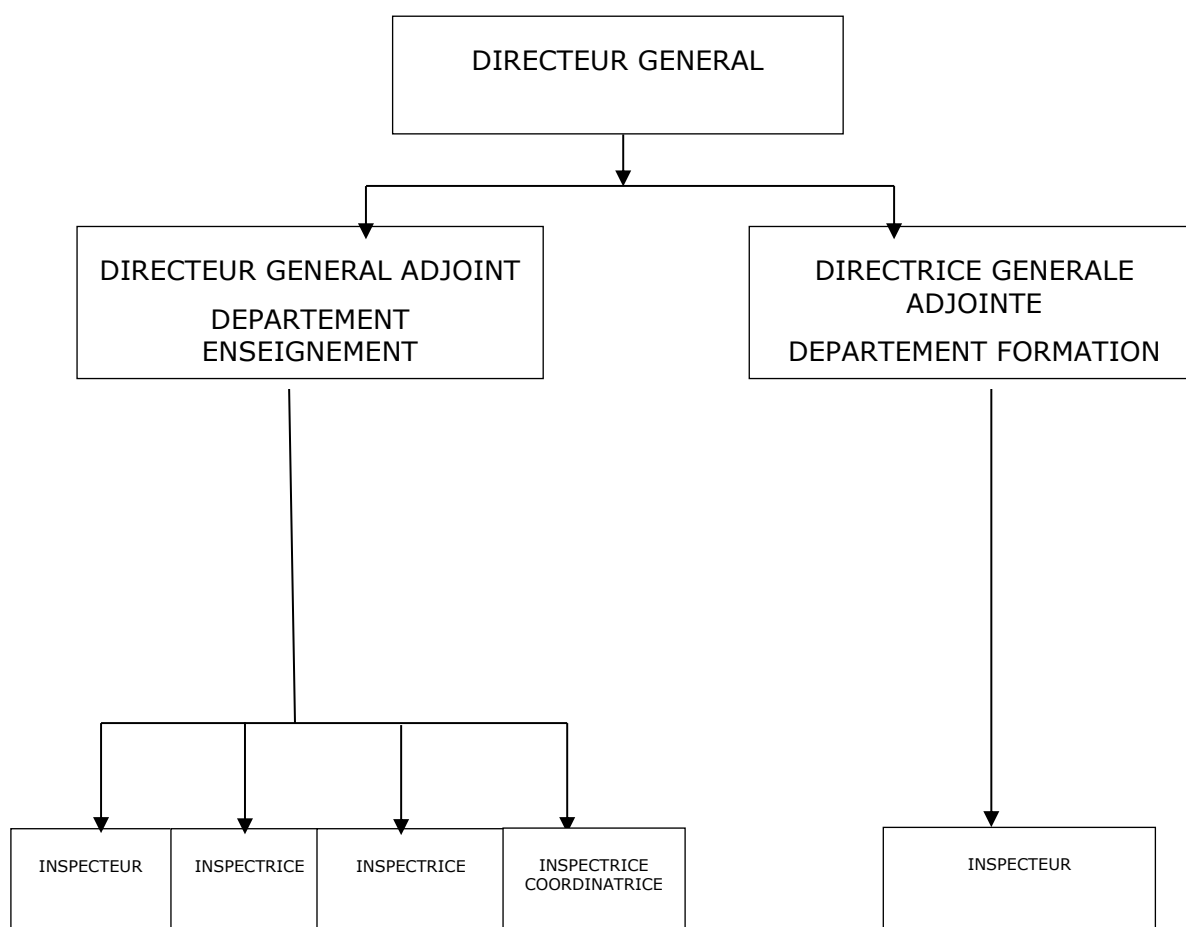
CPL-Végémar a géré les 17,8 hectares de terres agricoles dont la province est propriétaire et qui sont affectées à l'expérimentation agronomique.

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION



1. LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

1.1 ORGANIGRAMME



1.2 SERVICE SUPPORT

Le rassemblement des départements « Enseignement » et « Formation » au sein d'un même secteur a engendré une réorganisation des services et, notamment, l'apparition d'un service support commun. Ce service, composé de 4 pôles, remplit les missions suivantes :

- *Gestion administrative, juridique et des ressources humaines* : suivi juridique et administratif des dossiers relatifs aux départements Enseignement et Formation, rédaction et mise à jour des différents règlements et circulaires provinciaux, veille législative, suivi de la carrière de l'enseignant, mise en place du personnel, élaboration des cadres et organigrammes, gestion du personnel enseignant et non enseignant... ;

- *Gestion des services financiers et généraux* : vérification et validation des bons de commande, vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services, analyse des études de gestion, support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics, traitement des dossiers liés aux assurances, gestion des équipements, coordination des infrastructures, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, mise en place d'une politique de développement durable, conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion et modernisation du parc de matériel administratif, développement et maintenance de l'École Virtuelle, développement de l'outil GIHEP... ;
- *Gestion de la Promotion et de la Communication* : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège et des activités du Département Formation, conception et réalisation de stands pour divers foires et salons, réalisation de brochures, invitations et autres affiches promotionnelles, gestion de la publicité en presse écrite et à la radio, organisation et coordination logistique de divers événements, prises de vue photographiques et vidéo, gestion rédactionnelle du site internet et gestion et modération des différentes pages Facebook, LinkedIn et fil Twitter...
- *Le Centre des Méthodes Pédagogiques* : participation aux projets favorisant la réussite scolaire, le bien-être à l'école et l'accrochage scolaire, support pour les plans de pilotage, gestion pédagogique et opérationnalisation de la formation continue du personnel enseignant, en concertation avec le Service de gestion des ressources humaines, veille dans le domaine des innovations pédagogiques, notamment au niveau des TICE, et mise en œuvre de différents projets, avis techniques sur tous les dossiers relevant de sa compétence soumis au Collège, force de proposition dans l'amélioration et/ou la simplification des processus existants dans les services.

1.3 MISSIONS EXTERIEURES

Outre ces activités, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Organe de gestion de la Haute Ecole, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...)

2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

2.1 UN BREF HISTORIQUE

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

- *dans l'Enseignement secondaire* : adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), adoption de la « Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage » (CPU), renforcement de l'approche orientante auprès des élèves du 1^{er} degré, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation du cours de philosophie et citoyenneté, mise au point de plans de pilotage...;
- *dans l'Enseignement de Promotion sociale* : développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnement, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation de son enseignement supérieur aux exigences européennes, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation de formations en blended-learning, modification de l'enseignement supérieur pour le mettre en adéquation avec le Décret « Paysage », adaptation à un enseignement inclusif... ;
- *dans l'Enseignement supérieur* : diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création de la Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales, organisation de deux Masters en alternance (« Master en Facility Management » et « Master en Gestion de production »), intégration au Pôle académique Liège-Luxembourg, création du Centre FORMA +, refonte organisationnelle et remplacement des 6 catégories en 7 départements...;
- *au niveau transversal* : création d'outils novateurs (Techni Truck, Technosphère, bateau-école, le « Province de Liège I et II » et le Centre de Technologie Avancée en industrie graphique), mise en œuvre des projets de Campus à Verviers et à La Reid, participation au projet européen BRICKER, aménagement de la Maison « Erasmus », création d'un pôle « ballons » à l'IPES Hesbaye, intégration et aménagement de la Ferme de Jevoumont, construction d'un nouveau bâtiment pour l'EP Huy, création de deux laboratoires de simulation clinique sur le site du Barbou, construction d'un hall omnisports au Campus 2000...

2.2 LE PROJET EDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2.3 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.3.1 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE (13 INSTITUTS)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2019, plusieurs sections ont vu le jour. Citons la 4^{ème} année « Esthéticien/Esthéticienne (CPU) » et la 7^{ème} année « Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre » à l'EP Huy, la 5^{ème} année « Technicien/Technicienne chimiste » et la 1^{ère} année « Primo-arrivants (DASPA) » à l'IPES Herstal.

2.3.2 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE (4 CENTRES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

2.3.3 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE PLEIN EXERCICE (1 INSTITUT)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.

2.3.4 DES PROJETS EN RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS

Dès l'année scolaire 2013–2014, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase organique, de la Certification Par Unités (CPU). A la rentrée scolaire 2018, le dispositif s'est étendu à de nouvelles sections d'une part et d'autre part, la qualification est passée de deux à trois ans. Les sections suivantes sont concernées dès la 4^{ème} année : « Agent agricole polyvalent », « Installateur électricien résidentiel, industriel et tertiaire », « Technicien en système d'usinage », « Mécanicien d'entretien automobile », « Mécanicien polyvalent automobile », « Peintre décorateur », « Monteur en chauffage et sanitaires », « Maçon », « Menuisier », « Couvreur / étancheur », « Restaurateur », « Esthéticien » et « Coiffeur ». De plus les sections suivantes de 7^{ème} année sont concernées : « Charpentier » et « Coiffeur-Manager ».

Chaque année, les établissements concernés par les options mentionnées élaborent, par section, un plan de mise en œuvre (PMO). La commission pédagogique CPU, mise en place au niveau des écoles de l'EPL depuis la rentrée 2016 a créé de nouveaux outils durant l'année scolaire 2018-2019 parmi lesquels : le programme de soutien aux apprentissages lorsque l'élève recommence sa 4^{ème} année et passe en C2D ; le PACI : le Programme d'Apprentissages Complémentaires Individualisé ; un nouveau modèle de PMO – Plan de Mise en Œuvre....

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier, permet aux élèves du 1^{er} degré de choisir une option qui leur convient. En 2019, la collaboration avec l'UMons a été renouvelée autour de 2 axes : la création d'un outil CPMS d'orientation, soutenu par quatre vidéos et la création d'un outil en « Education par la technologie ».

Une commission pédagogique sur la thématique de l'approche orientante a continué à se réunir périodiquement.

Les plans de pilotage, définis lors de la modification du Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, visent à redéfinir le pilotage des établissements scolaires dans une démarche hautement réflexive et collaborative. La finalité de ces plans est de rassembler les équipes pédagogiques, administratives, éducatives et ouvrières autour du projet porté par l'école. Pour ce faire, elles doivent se doter d'objectifs à atteindre pour améliorer à la fois leurs propres performances et résultats et les résultats globaux de l'enseignement francophone de Belgique.

Les écoles de la Province de Liège sont réparties en « trois vagues » du pilotage. Les plans de pilotage des établissements de la première (EP Huy, EP Herstal, AP Flémalle, EP Verviers), ont été approuvés par le Délégué aux Contrats d'Objectifs. Ils constituent dès lors le contrat d'objectifs de l'établissement dont la mise en œuvre a débuté en septembre 2019.

2.4 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2019, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : la formation « Premiers secours européen BEPS » à l'IPEPS Huy-Waremme ; la formation « Infirmier conseil en soins infirmiers esthétique » à l'IPEPS Herstal ; la section « Aide-soignante : actualisation des activités infirmier - délégué » à l'IPEPS Seraing orientation générale et économique ; la formation « Techniques de secrétariat juridique » à l'IPEPS Seraing orientation technique, la formation « Electricien installateur monteur » à l'IPEPS Verviers orientation technologique...

2.4.1. DES PROJETS EN RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels.

Dans ce cadre, évoquons à titre d'exemple, la bourse à l'emploi « Objectif jobs » organisée à l'IPEPS Huy-Waremme, la participation de l'IPEPS de Jemeppe à l'IPEPS de Seraing orientation générale et économique au groupe de travail sur les dossiers pédagogiques relatifs à la formation de « Community Manager », l'ouverture de la section « aide-soignant(e) : actualisation des activités infirmier(e)s-délégué(e)s » à l'IPEPS de Seraing orientation générale et économique, l'ouverture de la section « Techniques de secrétariat juridique » à l'IPEPS Seraing orientation technique en convention avec un cabinet d'avocats, la formation qualifiante « Magasinier cariste » à l'IPEPS Seraing orientation technique à la demande du CPAS de Seraing...

2.5 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ORGANISE EN HAUTE ECOLE

Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence

professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS (European Credits Transfer System), dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

2.5.1. DES PROJETS EN RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices : « Certificat d'approche psychocorporelle en thérapie psychomotrice », « Formation continue en médiation », « Expert en écologie appliquée », « Gestion du stress, art-thérapie et méditation », « Le management des risques éthiques », « La permaculture: une éthique de l'aménagement », « Psychopathologie d'orientation psychanalytique », « *Smartmetering* jusqu'au consommateur d'eau potable »...

Par ailleurs, le 27 mars, la 1^{ère} édition transversale du Job Day a été organisée au Palais des Congrès pour tous les départements de la HEPL.

Citons également la refonte organisationnelle à laquelle a dû faire face la HEPL via le Décret du 21 février 2019 qui a supprimé la notion de catégorie pour la remplacer par celle de département.

Afin de mettre en place des mesures favorisant une meilleure prise en charge administrative des étudiants, la HEPL a sollicité l'École Provinciale d'Administration (EPA) pour organiser une formation destinée au personnel administratif et spécifiquement dédiée aux techniques d'accueil et de communication avec les étudiants.

En outre, dans le but d'aider les professeurs à adapter leurs supports de cours aux nouvelles technologies, un « 5 à 7 » a été proposé le 17 octobre dernier autour de la question « Comment optimiser un syllabus et le faire basculer en numérique ? ».

Mentionnons encore l'adaptation constante du contenu des formations aux évolutions du marché de l'emploi comme par exemple, l'orientation « Industrie 4.0 » prise par l'option « Génie énergétique et automatique » du cursus des ingénieurs industriels en électromécanique ou encore les cours de langues et culture russe et chinois dispensés au sein de la formation de « Bachelier en Commerce extérieur ».

Enfin, il faut signaler l'investissement de la HEPL dans un laboratoire de simulation clinique destiné aux étudiants de la formation de « Bachelier - Infirmier responsable de soins généraux » afin de les plonger en immersion dans des situations au plus proche du réel.

2.5.2. LE NOUVEAU PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2.5.2.1 L'ACADEMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (ARES)

Créée dans le cadre du Décret paysage du 7 novembre 2013, l'ARES est une instance regroupant tous les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont la mission est, outre le soutien et la coordination de ces établissements, de susciter des collaborations entre eux.

2.5.2.2 LE POLE ACADEMIQUE LIEGE-LUXEMBOURG

La redéfinition du paysage de l'enseignement supérieur en FWB a entraîné le regroupement des établissements en 5 pôles académiques. La HEPL et les IPEPS sont membres du Pôle académique Liège-Luxembourg. Différentes commissions œuvrent dans le but d'accomplir la principale mission de cette asbl, à savoir la promotion de la collaboration entre ces membres dans le but d'offrir aux étudiants des services de qualité.

2.5.2.3 L'AGENCE POUR L'EVALUATION DE LA QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (AEQES)

Rappelons que l'enseignement supérieur de Promotion sociale est, au même titre que l'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole, pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus, conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES).

2.5.2.4 LA MOBILITE DANS L'ESPACE EUROPEEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La Haute Ecole de la Province de Liège a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2018-2019, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 30 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 61 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 119 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 84 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours étudiantins, ces derniers ont assuré 14 missions d'enseignement dans les institutions partenaires de la HEPL.

Par ailleurs, il faut souligner la réalisation de 3 partenariats stratégiques au sein du programme Erasmus + : les projets « CREEA – Création d'un Espace européen de la médiation pour l'inclusion sociale », « Unifors - Universities for Future Work Skills 2020 » et « Upgrade - UP skillinG Refugees And aDult Educators ».

2.5.3. LIFELONG LEARNING

Depuis l'année académique 2010-2011, le concept de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) qu'elle soit personnelle et/ou professionnelle, tend à se développer au sein des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un groupe de travail mis en place au niveau du Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE) a ainsi déterminé les procédures harmonisées pour permettre aux Hautes Ecoles d'appréhender pleinement la notion de VAE.

La valorisation des acquis de l'expérience peut mener :

- à l'obtention de dispenses de cours, accompagnées d'une éventuelle réduction de la durée minimale des études ;
- à l'accès à des études de 2^{ème} cycle ;
- à l'établissement d'un programme spécifique.

2.6 LES POPULATIONS SCOLAIRES

7.736 élèves ont été comptabilisés au 1^{er} octobre 2019 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 511 dans les Centres d'Education et de Formation en Alternance et 105 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2018-2019, 8.352 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

9.132 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 245 dans le département Sciences agronomiques, 1.146 dans le département Sciences économiques et juridiques, 2.019 dans le département des Sciences de la santé, 1.718 dans le département Sciences de la motricité, 880 dans le département Sciences psychologiques et de l'éducation, 1.598 dans le département Sciences sociales et communication et 1.526 dans le département Sciences et techniques.

Pour l'année civile 2019, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 11.265 élèves (pour un total de 38.476 inscriptions).

2.7 LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES COMPLEMENTAIRES

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2019 par 792 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- la mise en place d'une Démarche Qualité ;
- la mise en place d'un espace dédié aux programmes de l'enseignement secondaire ;
- les supports pédagogiques (3000 acquis en 2019) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2019, a traité 1.496 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 374.112,02 €).

2.8 DES ACTIVITES EN ADEQUATION AVEC LE PROJET EDUCATIF

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

2.9 FOCUS SUR

2.9.1 LE COCKTAIL DE RENTRÉE



Début octobre avait lieu, à l'IPEA La Reid, la 17^{ème} édition du « Cocktail de Rentrée de l'Enseignement de la Province de Liège ». Mme Muriel Brodure-Willain, Députée provinciale en a profité pour faire le bilan de l'évolution du Département Enseignement et a également remis le prix « EPL Excelle ».

2.9.2 LES RÉCOMPENSES ET PRIX OBTENUS PAR LES ÉTUDIANTS DE L'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix. Citons par exemple :



- les 2^{ème} et 3^{ème} place à l' « Infobeton Student Contest » pour les étudiants du « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel (orientation construction) » ;
- le « Prix de l'Environnement de la Province de Liège » pour les élèves du 1^{er} degré de l'IPES Hesbaye ;
- le prix d'esthétique au concours « Faites le pont ! » pour les étudiants du « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel (orientation construction) » ;
- la seconde place au « Concours européen de montages en chocolat de Dongelberg » pour deux élèves de l'IPES Hesbaye ;
- le Prix du « Meilleur résultat Bac+2 Bac+3 » à la finale des « Négociales » pour une étudiante de la HEPL ;
- 2 projets de la HEPL primés lors des « Sésames 2019 » d'Agoria ;
- 2 « Prix Etudiant 2019 » lors de la 21^{ème} cérémonie de remise de prix de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication pour des étudiantes en communication de la HEPL ;
- 6 médailles remportées au « Championnat belge des métiers 2019 » dont une d'or, une d'argent et quatre de bronze ;
- la troisième place au concours organisé dans le cadre de « Fleuramour » à Bilzen pour une étudiante de l'IPEA La Reid ;
- 2 projets de la HEPL finalistes au « YEP Challenge » ;
- les première et seconde place au concours d'affiche organisé par le *Groupement d'Initiative pour la Lutte contre le Surendettement* pour deux étudiants du « Bachelier en techniques graphiques » ;
- le « Prix du Public » au concours « Clap Ados » pour 5 élèves de 5^{ème} année de l'IPES Huy ;
- ...

2.9.3 QUELQUES PROJETS PARTICULIERS DE MOBILITÉ

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre des expériences enrichissantes.

Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés :



- l'organisation d'une réunion des partenaires du projet « Upgrade » (UP skillinG Refugees And aDult Educators) à la HEPL les 5 et 6 novembre ;
- les 3 semaines de stage dans le sud de la France pour 6 élèves de 5^{ème} année « Maçonnerie » de l'EP Herstal ;
- le séjour à Morcenx de 7 élèves de la section « Construction - gros œuvre » de l'EP Huy du 21 avril au 11 mai dans le cadre du projet de mobilité intitulé « Le travail de la pierre naturelle » ;
- la visite d'études axée sur le climat scolaire effectuée par 7 membres de l'EPL à Clermont-Ferrand et la rencontre de la Mission « Climat scolaire » de la Direction générale scolaire au

Ministère français de l'Education nationale durant 3 jours dans le cadre du projet « Climat scolaire : une vision intégrée » ;

- le séjour d'un mois des étudiants de la section « Agent d'accueil et tourisme » de l'IPEPS Jemeppe dans le comté anglais du Devon grâce à un projet d'immersion professionnelle ;
- le stage à Madrid de certains élèves de la section « Vente » de l'IPES Verviers grâce à l'agence *Mad For Europe* ;
- l'immersion, du 4 au 13 février, de cinq enseignants du sud de la France à l'EP Seraing et l'IPES Hesbaye dans le cadre du projet « DANTE » (Développement et Accompagnement des Néo-Titulaires en Europe) porté par l'Académie de Nice ;
- le stage professionnel de 20 élèves de la section « Cuisinier-Restaurateur » de l'IPES Seraing à Guimaraes au Portugal du 25 avril au 22 mai ;
- l'accueil à l'IPEA La Reid d'une trentaine d'étudiants originaires de Pologne, Lituanie, Estonie, Lettonie, Allemagne, Grand-Duché du Luxembourg et France avec leurs enseignants du 21 au 25 janvier dans le cadre des partenariats « Bio-Alternativ » et « Paysage » ;
- le stage à Avignon des élèves de 6^{ème} « Agent d'éducation » de l'IPES Herstal au Centre Hospitalier Henri Duffaut durant 4 semaines ;
- le stage à St-Chamas en janvier-février des élèves de 6^{ème} année « Agent d'éducation » du Lycée Jean Boets.

2.9.4 LE TECHNI TRUCK ET LA TECHNOSPHERE

Durant l'année 2019, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.

Il a parcouru plus de 8000 km, a visité environ 150 écoles et près de 4000 élèves y ont réalisé les manipulations proposées dont la nouvelle concernant la robotique et effectuée grâce à des LEGO®. Il a participé à plusieurs salons spécialisés dans le domaine de la formation et/ou de l'emploi.



Depuis son inauguration officielle, le 26 mars 2018, la Technosphère, ce projet qui vise, à l'aide d'une activité multimédia faisant intervenir la réalité augmentée et virtuelle, à promouvoir les formations scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur auprès des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire prioritairement du qualifiant, sillonne le territoire provincial. Cette nouvelle activité réalisée avec le soutien du Fonds Social Européen est à destination des écoles et des enseignants qui le souhaitent sur le territoire de la province de Liège.

L'année 2019 a été consacrée au lancement de la Technosphère 2.0 qui aborde la gestion de l'eau de manière durable et intégrée.

En 2019, la Technosphère représente 8 établissements, plus de 808 élèves, près de 70 enseignants, plus de 150 heures d'activité et 85 boîtes à outils distribuées.

2.9.5 LE GREEN DEAL



Le 9 mai, la Province de Liège s'est engagée officiellement en faveur du Green Deal, projet initié par la Wallonie, favorisant une meilleure alimentation, saine et durable, au sein des cantines scolaires. Dans la foulée, elle a organisé plusieurs matinées d'information, à l'attention des chefs cuisiniers, économes et brigadiers des 25 cantines que compte le Secteur Enseignement-Formation.

2.9.6 LA CELLULE PESH

La cellule PESH « Pour une Ecole Sans Harcèlement » a été présentée aux directions des écoles provinciales d'enseignement secondaire le 6 décembre. Le but de cette cellule est d'apporter une aide directe et rapide aux victimes de ce fléau dans les 14 établissements provinciaux d'enseignement secondaire. Les référents PESH, présents dans chaque établissement, sont facilement



identifiables. Ils sont chargés de mettre en place une politique de sensibilisation à la réaction et la postvention au sein de leur école et de sensibiliser les jeunes, les enseignants, le personnel éducatif et les parents à la problématique du harcèlement en milieu scolaire. Ils sont également formés à la détection de situations de harcèlement et représentent les personnes de confiance pour recueillir les confidences ou témoignages. Outre la formation des référents, l'objectif de PESH est d'outiller les écoles en proposant une méthodologie d'intervention et une harmonisation des procédures afin de les généraliser à toutes les écoles provinciales.

2.9.7 LES MINI-VILLAGES



Durant l'année scolaire 2019, l'opération « Mini-villages » a été reconduite dans les établissements d'enseignement provinciaux. Parmi les nombreuses démonstrations et animations présentées cette année, on peut citer : électricité industrielle, soudage, mécanique automobile, cariste, couvreur, chimie, arts, bioesthétique, hôtellerie, cuisine et salle, automation, optique, sciences, sport, comptabilité, aide-familial, coiffure, menuiserie, construction, informatique... L'événement a une nouvelle fois attiré un grand nombre d'élèves à chacune de ses étapes.

2.9.8 LES PROJETS CULTURELS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN APPLICATION DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL PROVINCIAL

- IPES Verviers : « Fais pas genre »
- IPES Herstal : « D'où je viens »
- IPES Seraing : « L'histoire d'Alexander Bolling lors de la bataille des Ardennes »
- Lycée Jean Boets : « Catastrophe climatique »
- EP Herstal : « L'eau dans tous ses états »
- IPESS Micheroux : « Projet Minos : L'instant T où tout a basculé ! »
- AP Guy Lang de Flémalle : « Le trésor d'Eugène Froment »
- IPES Huy : « Atomic High School »
- IPES Hesbaye : « Mission presque impossible »
- IPES Paramédical Liège- Huy- Verviers : « L'IPES Paramédical Trophy »
- EP Huy : « Action citoyenne : Lutte contre le harcèlement »
- EP Seraing : « Panic Room Expérience »
- IPEA La Reid : « L'album jeunesse : un voyage ! »
- EP Verviers : « Le brouillard brun »

2.9.9 LES CAPSULES VIDÉO « UN AUTRE REGARD »

Un fructueux partenariat, destiné à mettre en avant le dynamisme et la motivation des élèves de notre enseignement qualifiant, a vu le jour entre l'Enseignement secondaire provincial et RTC Télé Liège. Le projet a pris la forme de 6 capsules vidéo tournées directement dans les écoles et qui s'intitule « Un autre regard ». Pour l'année 2019, ces capsules ont couvert les sections suivantes : « Coiffure », « Mécanique garage », « Hôtellerie-restauration », « Assistant aux métiers de la publicité », « Puériculture » et « Maçonnerie ».



2.9.10 LE CHANTIER DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL DE HUY



Début septembre, les travaux de rénovation du Centre d'Enseignement Provincial de Huy, entamés en 2018, sont entrés dans leur phase visible. En effet, il est prévu que pour la rentrée scolaire 2020-2021, le nouvel atelier de mécanique, 7 salles de classes et 2 amphithéâtres soient achevés.

2.9.11 LABEL QUALITÉ À L'IPES MICHEROUX

Il y a quatre ans, accompagné par l'Espace Qualité Formation, l'IPES Spécialisé de Micheroux a entamé un processus qualité par l'outil CAF (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques) adapté à l'enseignement et à la formation. En septembre 2018, l'école a introduit la demande de label. Après la procédure complète et la visite de deux experts au sein de l'établissement, l'Institut a reçu le label « Effective CAF User » (utilisateur efficace du CAF).



2.9.12 LES STAGES DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS TECHNIQUES



Les écoles secondaires de l'Enseignement de la Province de Liège ont organisé, lors des vacances d'été (du 26 au 30 août sauf à l'EP Verviers du 04 au 08 mars), des stages gratuits de découverte des métiers techniques pour les enfants de 10 à 14 ans. De nombreux ateliers ont été proposés dans les 6 établissements participants : initiation à l'informatique, électricité, cuisine, menuiserie, coiffure, mécanique polyvalente, carrosserie...

2.9.13 LA RENTRÉE ACADÉMIQUE

La 12^{ème} séance officielle de Rentrée académique de la HEPL a marqué le point de départ d'un processus participatif impliquant étudiants, personnel enseignant et personnel non enseignant et visant à redéfinir sa mission, sa vision et ses valeurs pour aboutir à un plan stratégique. Pour l'occasion, deux invités (tous deux diplômés de la HEPL), Julien Balistreri, Head of Human Resources chez Ethias, et Christopher Barzal, Corporate & Media Relations Director, Member of the Executive Committee à *RTL Belgium*, ont partagé leur expérience en la matière.



2.9.14 LE BAL DES DIPLÔMÉS



Pour sa 4^{ème} édition, le Bal des diplômés de la HEPL a une fois de plus rencontré un vif succès. La soirée a débuté par la remise des prix de la Députée provinciale (récompensant le civisme et le fair-play), du Conseil provincial (récompensant le meilleur résultat) et de l'Enseignement de la Province de Liège (récompensant la plus grande aptitude professionnelle) aux étudiants méritants. A 23h, après une séance de photos de groupe et la prestation de jeunes artistes talentueux issus de la Haute Ecole, le Bal a démarré. Pas moins de 1500 étudiants, diplômés, membres du personnel de la

Haute Ecole et invités ont vibré et dansé au son des DJ Daddy K et Madmoiselle Luna jusqu'aux petites heures.

2.9.15 ECOMOTION

Pour sa 1^{ère} participation au « Challenge EducEco » de Valenciennes en France, EcoMOTION a décroché le « Prix de l'innovation technique » avec son dossier sur la fabrication de pièces moteur par impression 3D métallique. Un peu plus tard, l'équipe a concouru à Brooklands, au Royaume-Uni à l'occasion du « Shell Eco-Marathon », à l'issue duquel ils ont atteint la 6^{ème} place avec le rendement record de 1.861 km par litre de bioéthanol.



2.9.16 INAUGURATION DU HALL OMNISPORTS AU CAMPUS 2000



L'inauguration du nouveau hall omnisports situé sur le site du Campus 2000 a eu lieu le 13 mai. Cette infrastructure de 770 m² est composée de terrains de basket, volley, handball, badminton et futsal ainsi que de cinq vestiaires. Fidèle à la politique de la Province en matière de développement durable, le bâtiment tend vers une maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Il est en priorité destiné aux étudiants des sections dans lesquelles sont programmées des activités physiques et sportives.

2.9.17 LES JOURNÉES DES PARTENAIRES

En mars, les IPEPS de Verviers orientation commerciale, Jemeppe et Herstal ont organisé une « Journée des partenaires ». Le principe était le même pour ces 3 événements : réunir les personnes représentant des organismes avec qui les établissements ont des contacts réguliers afin de leur présenter les Instituts, leur offre de formation et leurs particularités. Des tables rondes animées par des intervenants issus du monde professionnel et une bourse à l'emploi ont également été proposées.



2.9.18 LES PROJETS EN COLLABORATION AVEC LE CRP

En collaboration avec l'équipe DidacTIC, neuf enseignants de la Province de Liège ont répondu à l'appel du Centre de Ressources Pédagogiques de la FWB proposant aux enseignants de Promotion sociale de présenter un projet de mise en ligne d'une séquence pédagogique de leur choix. Tous les projets ont été retenus (« Validation et protection des données dans un tableur », « Procédures d'isollements », « Mécanismes de transmission de caractères héréditaires », « Mise à niveau des notions de graphiques dans un tableur »...) Les équipes ont donc travaillé à la mise en œuvre de séquences pédagogiques dans l'environnement Moodle du CRP, avec comme objectif général la mutualisation de ces séquences à l'ensemble du public de Promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3. LE DEPARTEMENT FORMATION

Au service des pouvoirs locaux, des citoyens, des entreprises, de tous les opérateurs de formation ou d'enseignement, le département Formation développe ses activités en trois pôles :

LA FORMATION

Ce pôle propose des formations spécialisées aux professionnels, aux agents des services de sécurité et d'urgence, aux agents des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer leurs compétences. Il offre également aux adultes des possibilités de se former pour se réorienter, se réintégrer, ou envisager un autre avenir professionnel.



- **L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence**
- **L'École Provinciale d'Administration**
- **Le Centre de Réadaptation au Travail**
- **Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité**
- **L'École Supérieure de Pédagogie**

LE CONSEIL EN FORMATION

Ces services entendent soutenir tous les réseaux d'enseignement et les opérateurs de formation, les pouvoirs locaux, ainsi que les entreprises dans leurs démarches formatives : analyse des besoins, étude des offres existantes sur le marché, mise en place de formations adéquates en collaboration avec les opérateurs privés et publics, innovation pédagogique, etc. Ces services n'organisent pas de formation à proprement parler ; toujours dans l'esprit de synergie et de maillage de l'existant, ils aident à faire converger les besoins émis par la société et les offres disponibles.



- **L'Espace Qualité Formation**
- **La Maison des Langues**
- **Le Service Appui Formation**

LA GUIDANCE

Ce pôle réunit trois services incontournables et indispensables dans le milieu scolaire. Ceux-ci concourent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réussite de tous les jeunes, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. L'échec coûte cher à la société, mais pèse également sur la capacité à favoriser le redéploiement économique. Apporter aux jeunes un encadrement solide est important. Orientation scolaire, hygiène et santé, soutien lors de décrochage, autant de domaines pour lesquels le pôle Guidance rend de précieux services à la population.



- **Les Centres Psycho-Médico-Sociaux**
- **Le Service de Promotion de la Santé à l'École**
- **L'Espace Tremplin**

3.1. LA FORMATION

3.1.1. L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION (EPA)

Spécialisée dans la formation des personnels des pouvoirs locaux, l'EPA soutient l'amélioration continue de leurs compétences. L'école organise les cours de sciences administratives et propose également un large panel de formations continues offrant l'opportunité aux agents d'anticiper et de s'adapter aux évolutions constantes de la société, tant sur le plan des technologies que des modes de gestion.

En 2019, **3.636 agents** de la fonction publique locale et provinciale ont participé à une des formations organisées par l'École Provinciale d'Administration. 11 nouveaux programmes de formation continue ont été proposés dans son catalogue et de nouvelles formations « sur mesure » ont été organisées à la demande des Pouvoirs locaux et provincial. (Recyclages en premiers, Nouvelle législation sur les marchés publics : dématérialisation et e-procurement, « La médiation familiale »...).



Elaboration du Plan de formation provincial

Sous l'égide du service des Ressources humaines, un groupe de travail, auquel l'EPA et l'Appui Formation ont été associés, a été constitué afin d'établir un plan de formation triennal au bénéfice des agents de l'Institution provinciale et répondant aux prescrits de la Région wallonne, ; celui-ci a pour ambition de détecter et, par la suite, d'opérationnaliser les besoins en formations sur base de critères objectifs et anticipatifs.

Le plan de formation provincial prévoit une évolution significative des inscriptions pour 2020 et 2021. À titre d'information, l'EPA passerait approximativement de 1600 agents provinciaux formés en 2019 à une estimation de 4529 agents à former en 2020 et 3291 à former en 2021.

Plan de formation axé sur le « Développement durable »

Afin de soutenir la Déclaration de politique provinciale, l'EPA a élaboré un portefeuille de 5 formations qui prônent le développement durable : Ecogestes au bureau (sous la forme d'un MOOC), Entretien écologique, Gestion écologique des espaces verts, Cuisine de collectivité.

3.1.2. L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE (IPFASSU)

L'IPFASSU assure la coordination administrative et pédagogique des 4 écoles de sécurité et d'urgence : l'École de Police, les Ecoles du Feu et des Cadets et l'École d'Aide Médicale Urgente. Depuis sa création, l'IPFASSU a connu une notable explosion de ses inscriptions, passant de 693 en 1999 à **17.256 inscriptions en 2019**. Les activités de formation de l'IPFASSU ont globalement augmenté en un an de 23,23%. Dans une optique de mutualisation de moyens, l'IPFASSU coordonne les investissements nécessaires aux écoles pour exécuter leurs missions et garantir leurs agréments.



Il organise, notamment, des **exercices interdisciplinaires** permettant aux acteurs de la sécurité et de l'urgence d'accroître leurs compétences de coordination et de travail conjoint. Les formations interdisciplinaires se développent. Trois formations CrisExInter ont été organisées en 2019 en collaboration avec les services du Gouverneur. Pour la première fois, les 5 disciplines de l'urgence y ont participé. D'autre part, une formation continue D2 – D3 qui permet aux policiers et aux secouristes ambulanciers de se former ensemble dans des situations quotidiennes de crise (accident de la route, accident domestique) a été développée.



3.1.3. L'ÉCOLE DE POLICE

Agréée par le SPF Intérieur pour la Province de Liège, l'école a enregistré **6.124 inscriptions** en 2019, dont 176 aspirants inspecteurs et 27 inspecteurs principaux. Depuis la réforme de 2015, la formation met en application l'apprentissage en alternance et l'accent est mis sur l'apprentissage de terrain. L'École propose également de nombreuses formations continues visant l'acquisition de compétences qui répondent aux exigences du terrain (5573 inscriptions en 2019), par exemple : spécialistes en maîtrise de la violence avec et sans arme à feu, techniques d'audition, conduite défensive et éco-conduite,...



D'une manière générale, l'École de police a renforcé ses collaborations avec l'École d'Aide Médicale Urgente et l'École du Feu : exercices Amok en commun, formations TECC pour apprendre aux policiers à prodiguer les premiers soins aux victimes avant l'arrivée des services de secours, exercices multidisciplinaires,



L'École a également organisé les formations « Gardien de la paix » et « Gardes-champêtres particuliers ». Elle assure aussi la collaboration technique des coordinateurs des cours de 7^{ème} technique de qualification d'accès aux métiers de la sécurité des établissements scolaires situés dans la province de Liège.

En plus des collaborations développées en « interne », l'école entretient ses relations avec des écoles/collèges internationaux pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de formation : le Collège d'ALMA au Québec et l'École de Police de Cluj-Napoca en Roumanie.

3.1.4. L'ÉCOLE DU FEU

Agréée par le SPF Intérieur, l'école du feu répond aux besoins en matière de formation des zones de secours de la Province de Liège. En 2019, l'École a enregistré **5.478 inscriptions**. L'Arrêté Royal relatif à la formation des membres opérationnels des services de secours a pris ses pleins effets en 2019. Un nouvel arrêté royal a été publié le 12 juillet 2019 relatif à la formation des membres de la protection civile. Ainsi, l'activité de l'École du Feu concerne dorénavant l'équivalent de 7 zones de secours pour la Province de Liège pour environ 2.200 candidats potentiels (1.800 en 2018).

L'ensemble des formations sont subsidiées et couvrent 65 domaines distincts d'activités. Ces formations nécessitant de nombreuses infrastructures, elles sont organisées à la Maison Provinciale de Formation à Seraing, sur le site d'Amay, et grâce à des conventions de partenariat, dans les zones de secours, à la protection civile, et sur différents sites spécialisés et sécurisés (Liège Airport, carrière de Lillé, poste de secours d'Aywaille, Prayon Ruppel, Animal sans Toi...t, Cash Métal,...). L'organisation de l'activité sur ces différents sites permet de mutualiser les moyens pour réaliser des économies d'échelle.



Plusieurs développements de cours ont été réalisés en 2019 : un catalogue de formation à la lutte contre les incendies décliné sous forme de trajet de formation pour les pompiers du grade de sapeur au grade de colonel, une formation à la communication aux médias essentielle pour la gestion des interventions et des crises et une formation « Drogues » qui initie les pompiers aux risques potentiels de ce type de laboratoires clandestins.



L'École a organisé quatre sessions résidentielles de la formation multidisciplinaire de **Directeur de Poste de Commandement Opérationnel (Dir PC OPS)**. Ces sessions comptaient chaque fois 16 candidats issus des différentes disciplines de la sécurité et de l'urgence de l'ensemble des provinces wallonnes : D1 les services d'incendie, D2 l'aide médicale urgente, D3 la police, D4 l'appui logistique (Protection Civile, Défense).

3.1.5. L'ÉCOLE DES CADETS

En septembre 2019, 55 jeunes ont intégré la formation de Cadet qui prépare, par des séances de formations théoriques, pratiques et techniques, et par un entraînement physique et sportif, à l'obtention du Brevet de Cadet pompier (assimilé au brevet BO1/1 de sapeur-pompier) et à l'obtention du Certificat d'aptitude fédéral (C.A.F.) indispensable pour être incorporé dans une zone de secours.



Chaque année, l'école organise des visites dans le but de faire découvrir les activités quotidiennes des sapeurs-pompiers, mais aussi de développer l'esprit de citoyenneté et de solidarité. Le 21 juillet, le Ministère de l'Intérieur a une nouvelle fois demandé aux cadets de la Province de Liège de défiler aux côtés des autres cadets de Belgique devant les plus hautes instances du pays. En novembre, les cadets de deuxième année se déplaçaient à Strasbourg, afin de visiter le Parlement Européen et le camp de concentration de Struthof, en compagnie de responsables des Territoires de la Mémoire.

3.1.6. L'ÉCOLE PROVINCIALE D'AIDE MÉDICALE URGENTE (EPAMU)

Depuis sa création en 1999, l'EPAMU n'a de cesse d'élargir son offre de formation. En parallèle de sa mission principale d'assurer les **formations de base et permanente** des Secouristes-Ambulanciers, elle participe également au développement de la qualité des soins d'urgence en Province de Liège par l'organisation de formations pour d'autres acteurs des services d'urgence. Soucieuse de répondre aux multiples demandes et de soutenir les initiatives, l'EPAMU développe des partenariats avec différents hôpitaux et écoles. En 2019, elle a enregistré **5.547 inscriptions**. Quatre formations initiales de Secouristes-Ambulanciers sont organisées, par an, pour un total de 120 candidats. Quatorze séances de renouvellement de brevet ont été organisées pour 134 candidats.

L'EPAMU est à la pointe en recherche et développement de la simulation. Elle organise les formations de formateurs en simulation « de base » et « advanced » et a participé à la création d'un laboratoire de simulation à la HEPL.

L'École a pour ambition de réunir différentes formations labellisées qui concernent l'AMU et d'offrir ainsi à la fois des infrastructures et un matériel de pointe, mais aussi son expertise à ses partenaires, Hôpitaux, pour la formation continue de leurs équipes, et Hautes Ecoles, pour les spécialisations telles que SISU, la pédiatrie, le bloc opératoire, les techniciens de radiologie, les sages-femmes...



L'EPAMU propose également des formations pour le grand public en vue de favoriser des citoyens actifs et efficaces dans la chaîne de survie. Ce sont par exemple les formations de secouriste industriel, les brevets européens de réanimation pour les élèves du secondaire paramédical ou de secouriste d'entreprise pour les élèves de l'enseignement secondaire, mais aussi la pérennisation de la formation aux premiers secours adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

3.1.7. SERVICE D'APPUI PSYCHOLOGIQUE AUX INTERVENANTS

Le service « API » a été créé en 2013 pour pallier à un manque de soutien sociopsychologique des pompiers. Depuis lors, ses missions se sont étoffées notamment via l'élargissement de son public. Les formations initialement dédiées aux pompiers ont fait l'objet d'une extension auprès des policiers, des ambulanciers, des infirmiers intrahospitaliers tant en formation de base qu'en formations continues. Aujourd'hui, le service API offre non seulement des formations, mais également un soutien post-crise et des supervisions afin de compléter sa mission initiale.

En collaboration avec le département Santé et Affaires sociales, API a organisé une activité grand public « ciné-débat » autour du thème « les intervenants et leur famille face au traumatisme ». L'évènement a rencontré un franc succès.



3.1.8. LE CENTRE DE RÉADAPTATION AU TRAVAIL (CRT)

Le CRT a pour mission **d'organiser et d'assurer un processus complet d'insertion socioprofessionnelle individualisé, adapté aux potentialités d'adultes** en phase de reconversion professionnelle consécutive à la survenue d'une problématique de santé. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires. Par rapport aux opérateurs dits « classiques » de formation, les actions du CRT ont une plus-value sur plusieurs points. Au niveau de l'infrastructure, notamment, le Centre est adapté à tous types de handicaps et/ou limitations physiques et dispose d'un aménagement ergonomique des postes de travail ; il propose un hébergement et une tutelle médicale 24 h/24. Du point de vue de la méthodologie de travail, outre les plans d'action personnalisés selon les besoins individuels, le CRT propose une pédagogie adaptée et différenciée, une approche valorisante et un encadrement par une équipe pluridisciplinaire qui aboutit à un taux d'insertion professionnelle élevé.

3.1.9. L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PÉDAGOGIE

L'école organise la formation continuée des enseignants des niveaux maternel ou primaire de tous les réseaux, qui souhaitent se perfectionner pédagogiquement. Pour sa **sixième** année au sein du département Formation, la Direction pédagogique continue de cheminer entre tradition et innovation. L'organisation de formations basées sur le savoir-faire professionnel liées aux besoins du terrain et aux exigences ministérielles renforce le positionnement de l'école et sa spécificité par rapport au master en sciences de l'éducation en horaire décalé à l'ULg.



Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école a enregistré **757 inscriptions** dans les différentes formations qu'elle propose : formations de méthodologies spécifiques ou en didactiques disciplinaires, formation initiale des directeurs, formation « barème 501 », formation visant l'obtention du certificat en didactique de la Philosophie et de la Citoyenneté. Trois modules (Numérique – Une Pédagogie spécifique aux adultes – le TFE) ont été proposés aux professeurs des Hautes Écoles de la Province (HEPL – HEL – HE Charlemagne).

3.1.10. CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION EN AGRICULTURE ET RURALITÉ

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) propose une offre de formation cohérente à destination du monde agricole, apicole, horticole, rural et écocitoyen en réponse à des besoins spécifiques de ces secteurs. Le CPFAR a réalisé durant l'année 2019 de nombreuses actions de formation, d'encadrement et de sensibilisation pour un public de plus en plus diversifié. Le bilan 2019 de la Conserverie Solidaire et de la Miellerie Mobile a été particulièrement positif à la satisfaction des apprenants et utilisateurs.

Grâce à la **Conserverie Solidaire mobile**, le CPFAR assure des formations aux techniques de transformation et de conservation des productions maraichères. En 2019, ont été organisés : 9 modules de formation en collaboration avec des organismes d'insertion socioprofessionnelle, 6 modules à destination d'un public de particuliers et de (futurs) professionnels, 1 module à destination d'animateurs potentiels, 4 modules sur les règles d'hygiène, de traçabilité et l'autocontrôle et 1 module dédié à la logistique en collaboration avec FormaAlim.



En parallèle, le CPFAR a souhaité collaborer avec les communes sélectionnées par l'appel à projets « Communes zéro déchet » porté par le SPW via « Wallonie Demain » et organisé 4 ateliers à l'intention des familles « **Familles Zéro Déchet** » qui ont touché plus de 60 personnes.

La **Miellerie Mobile** a pour objectif de permettre aux petits apiculteurs et aux formateurs en apiculture d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA. En 2019, la Miellerie a été autant sollicitée qu'en 2018. Elle a été mise à disposition de 13 groupements d'apiculteurs ou écoles d'apiculture pendant un total de 50 jours au bénéfice d'environ 80 apiculteurs ; elle a profité à 36 apiculteurs particuliers pour leurs extractions en journée ; elle s'est déplacée pour 4 journées d'ateliers théoriques sur les techniques d'extraction. Afin de poursuivre son deuxième objectif :



3.2.2. LA MAISON DES LANGUES

La Maison des Langues est une plateforme au service du citoyen, des entreprises et de l'enseignement. Elle travaille avec 50 partenaires intéressés et spécialisés dans l'apprentissage des langues étrangères. Elle oriente, conseille, sensibilise et promeut l'apprentissage des langues auprès de publics variés : particuliers, entreprises, écoles. L'analyse des activités de 2019 souligne une forte augmentation du nombre de conseils personnalisés (1.332 pour un peu plus de 900 en 2018) et du nombre d'élèves participant aux activités organisées pour les écoles (tous niveaux et réseaux confondus) (2472 pour 1638 en 2018).

La Maison des Langues participe à différentes manifestations, par lesquelles elle sensibilise à la nécessité et aux opportunités d'apprendre les langues étrangères. Elle prend part à des événements majeurs dont : le salon Talentum, les « Job Day » de la HEPL et de HELMO, le salon SIEP et les fêtes de Wallonie à Liège.

Toujours en collaboration avec Infor-Jeunes Malmédy et le Centre J de Liège, la Maison des Langues a organisé, pour la troisième fois à Malmédy et pour la cinquième fois à Liège, **le Salon du jeune bourlingueur**. Les Infor-Jeunes de Huy et Hannut ont organisé à leur tour et avec la Maison des Langues leur toute première édition le 16 novembre.



Certaines des activités majeures pour les écoles se sont inscrites dans le cadre du projet Grande Région **Sesam'GR** : Une rencontre transfrontalière à Houffalize a permis à 20 élèves en immersion allemande de Waremme de partir, avec d'autres enfants de la Moselle et de la province de Luxembourg, à la découverte du théâtre, et de la nature ardennaise.

En 2019, la Maison des Langues a poursuivi son travail de promotion du projet www.EUR.Friends et en particulier de l'action « stages en entreprise » au profit des jeunes de l'enseignement technique et professionnel. Au cours de cette année, ce sont 162 stages qui ont été ainsi effectués par les jeunes issus d'écoles des 5 régions de l'EMR. 57 de ces stagiaires provenaient de la province de Liège. Les secteurs d'activités concernés touchaient à la bureautique, à l'administration, à la comptabilité ou encore au tourisme.



Le projet **Linga Podium** a remporté en 2019 son plus grand succès avec un total de 1100 élèves participants du 18 au 22 mars à l'IPES de Waremme. Cette activité permet à des enfants de maternelles, primaires et secondaire inférieur en immersion de s'illustrer sur scène à travers des spectacles en allemand, en néerlandais ou en anglais.

3.2.3. LE SERVICE APPUI FORMATION

Le Service Appui Formation (SAF) apporte un soutien aux pouvoirs locaux en matière de formation de leurs agents. Son activité majeure est l'accompagnement des communes et des CPAS dans l'élaboration du plan de formation de leur personnel. C'est un véritable service que le SAF propose aux pouvoirs locaux, ceux-ci restant maîtres de l'ouvrage. La réalisation d'un plan de formation se nourrit des descriptifs de fonction, des entretiens d'évaluation, des évolutions de carrière, etc. En plus des partenariats mis sur pied, le SAF a orienté bon nombre d'agents des pouvoirs locaux dans leurs interrogations quotidiennes en matière de formation. Chaque demande est traitée, archivée et évaluée en interne par le service.

Le SAF a participé à l'élaboration du Plan de formation provincial 2019-2021, en collaboration avec le Service GRH, la Cellule d'appui organisationnel et de contrôle interne de la Province et l'École Provinciale d'Administration. Le travail a été réalisé en veillant à répondre à la circulaire du 5 juillet 2019 du SPW qui spécifie les conditions d'octroi d'une subvention en matière de formation du personnel des Pouvoirs locaux.

3.3. LA GUIDANCE

Les Services de la Guidance rassemblent les Centres Psycho-Médio-Sociaux (CPMS), l'Espace Tremplin (ET) et le Service de la Promotion de la Santé à l'École (SPSE). Leurs actions visent le bien-être et la réussite du jeune tout au long de sa scolarité. Le renforcement des synergies entre le SPSE et les CPMS est l'objectif prioritaire des Cellules de coordination administrative et technique des « Services de la Guidance ». Les Journées d'échanges des Services de la Guidance favorisent ces synergies. Elles rencontrent toujours un vif intérêt, à la fois intellectuel et pratique. Cette année, elles portaient sur la multiculturalité et la gestion des maladies chroniques à l'école.

3.3.1. LES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

En 2019, **59.866 élèves** et leur famille ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS organisés par la Province de Liège.

Cette année, et dans la continuité du projet relatif à l'approche orientante, les équipes PMS, encadrées par une équipe universitaire de Mons, ont développé deux outils d'animation : des capsules vidéo et un kit d'animation « mon orientation en questions ». Les capsules présentent des entretiens fictifs réalisés avec des jeunes sur des questions identifiées comme problématiques durant les premières années d'école secondaire. Les scénarios vidéos ont été développés à partir d'expériences, de témoignages de jeunes reçus par les agents PMS. Ce sont des élèves de l'athénée Guy Lang qui en ont été les acteurs. Dans la même dynamique de collaboration entre les CPMS, un livret, à l'attention des parents et des élèves de 6ème primaire avant leur entrée en secondaire, a également été réalisé.



3.3.2. LE SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

En 2019, 18 antennes veillent à la santé et au bien-être de plus de **81.495 élèves et étudiants**. Les SPSE ont réalisé les bilans de santé obligatoires pour **34.240 élèves** ; ils ont effectué **1.011 bilans sélectifs** sur demande du médecin SPSE, du CPMS ou des parents, et **6.346 vaccins** ont été administrés. **170 implantations** scolaires ont été visitées dans le cadre de la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. **7 « points-santé »** sont mis en place à la Haute École de la Province de Liège. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants.

En 2019, la Coordination, avec l'appui des équipes, a travaillé sur divers projets, entre autres, l'édition d'un calendrier santé reprenant des dessins et des slogans imaginés par des enfants, l'actualisation des brochures existantes, la finalisation de l'outil sur l'hygiène bucco-dentaire.



3.3.3. L'ESPACE TREMLIN

L'Espace Tremplin accueille des jeunes en situation de décrochage scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour garantir la proximité indispensable, **8 implantations** sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme, Eupen et Liège (2). Pour l'année civile 2019, **215 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement des Services d'Accrochage Scolaire. 489 demandes ont été effectuées auprès d'un des services d'accrochage scolaire. Dans le cadre d'un projet des plateformes intersectorielles de l'enseignement et de l'aide à la Jeunesse (Liège, Huy/Waremme et Verviers), un groupe de travail a été initié pour travailler sur le décrochage scolaire. L'objectif de ce projet est de développer une communication efficace et cohérente pour l'ensemble du territoire de la province de Liège, et ce pour le jeune et sa famille mais également pour les acteurs de terrain de première et deuxième lignes.



3.4. FOCUS

3.4.1. LE POLICIER SOUS STRESS

Le policier est confronté au quotidien dans son activité professionnelle à divers types de stress. C'est pourquoi l'Ecole de police de la Province de Liège a développé une formation mettant en situation de stress réel les aspirants policiers dans leur formation de base. Basée sur la pédagogie de la simulation, elle permet de développer la maîtrise des émotions de ces acteurs de la sécurité.

Ainsi, confrontés à des scénarios variés et encadrés par des spécialistes en maîtrise de la violence, des moniteurs sportifs et un psychologue, ils sont conditionnés « sous stress » via un parcours qui intègre effort physique, contrainte sonore et visuelle et intervention pour acquérir et développer les comportements adéquats à l'exercice de leur futur métier.



3.4.2. LA COOPERATION ENTRE LES SERVICES DE SECOURS A LE VENT EN POUPE

Plusieurs types de formations interdisciplinaires sont devenus récurrents et pérennes pour les policiers, les pompiers et les secouristes ambulanciers, comme par exemple les exercices AMOK et la gestion de situations de crise.

L'EPAMU et l'Ecole de Police, en collaboration avec la Zone de Police « Pays de Herve » et la Zone de Police « Hesbaye » proposent six scénarios de formation interdisciplinaire qui reflètent un large panel d'interventions quotidiennes pouvant impliquer une équipe d'aide médicale urgente (ambulanciers, infirmiers et/médecins) et une équipe de police.

Ces exercices ont déjà mis en exergue la richesse des « débriefings » communs, lesquels dégagent des visions différentes mais complémentaires pour ces agents des services publics de sécurité et d'urgence.

Une planification croisée entre les Zones de Police participantes et l'EPAMU permettra la réalisation de ces formations avec des policiers et ambulanciers/infirmiers/médecins œuvrant dans la même zone d'intervention.



3.4.3. L'ÉCOLE DU FEU ET LE BATEAU-ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE A PRAYON !

En avril 2019, un exercice grandeur-nature a été organisé en partenariat avec l'IPFASSU (pompiers, secouristes, urgentistes), l'École Provinciale de la Batellerie de Huy, la cellule de sécurité du Gouverneur et, la zone de secours 2 - IILE - SRI. Le scénario simulait un accident lors du déchargement de matières premières dangereuses approvisionnées par voie fluviale, sur le quai de déchargement de PRAYON à Engis.



L'objectif était de tester l'organisation interne de Prayon Ruppel en y intégrant les services de sécurité et d'urgence ainsi que les élèves bateliers. Un module d'e-learning pour les élèves bateliers a également été constitué à cet effet. Un débriefing a été réalisé dans la foulée de l'exercice avec l'ensemble des acteurs, qui ont salué la pertinence de la démarche.

3.4.4. DES VEHICULES D'INTERVENTION POUR LA FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DE SECURITE ET D'URGENCE

Dans le cadre de l'apprentissage par la simulation, une autopompe multifonctionnelle complètement équipée, une ambulance et une camionnette de police ont été acquises. En 2019, ce charroi a permis d'initier les aspirants policiers et les candidats à l'utilisation du matériel opérationnel ; mais aussi d'organiser des formations de contrôle de la voie publique. Les pompiers se sont formés à la progression avec tuyaux à partir de l'autopompe. Les secouristes-ambulanciers ont pu se familiariser à la manipulation du matériel en vue de la prise en charge de patients.

3.4.5. LES CADETS ONT FOULE LES PAVES DE LA PLACE DES PALAIS A BRUXELLES

Les Cadets de l'École du Feu ont défilé à Bruxelles le 21 juillet. Depuis quelques années nos sapeurs en herbe représentent leur école aux côtés des troupes militaires et des professionnels de la sécurité et de l'urgence. Un exercice qui n'est pas simple : « Marcher en cadence » nécessite des heures d'entraînement, de drill et de la concentration. La présence de ces jeunes en formation préparatoire au métier de sapeur-pompier véhiculait une symbolique particulière cette année, alors que les festivités mettaient à l'honneur les 75 ans de la Libération de la Belgique et les vétérans de la Seconde Guerre mondiale. Civisme et citoyenneté étaient les maîtres-mots de cette édition.



3.4.6. CHALLENGE TACMED 2019 : COMPETITION AMICALE ET INTERDISCIPLINARITE DE LA MEDECINE TACTIQUE

Le premier challenge TacMed s'est déroulé le samedi 8 juin 2019. Première édition belge du Challenge International de Médecine Tactique en Contexte Civil, elle s'adressait aux professionnels de la sécurité et de l'urgence : secouristes-ambulanciers, infirmiers et médecins urgentistes, policiers et pompiers.

Pour cette compétition amicale, chaque équipe (dont les participants provenaient de Belgique, d'Allemagne et d'Italie) était composée de 6 professionnels : deux médicaux, deux policiers et deux pompiers. Ces équipes devaient intervenir lors de deux scénarios (AMOK et attaque à l'arme blanche dans un domicile) afin de démontrer leurs compétences physiques, techniques et non techniques. Les scénarios prenaient en compte les phases de menaces directes et indirectes, ainsi que la préparation du (des) patient(s) à la phase d'évacuation. Le jury était composé de 15 experts belges et internationaux. Il s'agissait d'une occasion unique de développer le caractère interdisciplinaire de la médecine tactique en contexte civil.

La Maison de la Formation offre un cadre idéal pour l'organisation de ce type d'évènement, grâce à sa phase 3 et ses nouvelles ressources technologiques.



3.4.7. LE SOIN ET LE BIEN-ETRE ANIMAL AU CENTRE DES ATTENTIONS (CPFAR)

En 2019, le CPFAR a organisé différentes formations visant à développer les compétences pour les soins et le bien-être des animaux d'élevage, à la ferme pédagogique de Jevoumont.

La formation « **Manipulation et contention des animaux d'élevage** » a été dispensée par un expert de l'Institut d'élevage français et visait à pallier aux nombreux accidents déplorés chaque année au sein des exploitations agricoles suite à des manipulations inappropriées. La formation « **OBSALIM ©** » avait, quant à elle, pour but de faire découvrir la méthode de diagnostic et de réglage



alimentaire mise au point par le Docteur Bruno Giboudeau. Une méthode originale fondée sur l'observation des bovins, des ovins ou des caprins qui a pour but d'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel et des besoins de l'animal, et de corriger ou d'améliorer les rations alimentaires. Une formation « **Soins aux onglons** » a également été organisée à la Ferme provinciale de Jevoumont. Les vaches laitières de l'exploitation agricole ont ainsi eu le privilège de voir leurs pattes parées par les apprenants. L'ensemble des cours étaient dispensés par des docteurs en médecine vétérinaire.

3.4.8. PROJET « THE ! », ON APPROCHE DE LA LIGNE D'ARRIVEE !

Dans le cadre du projet « THE ! » de nombreux projets ont vu le jour, résultant d'efforts conjoints entre des établissements secondaires, supérieurs et des professionnels. C'était le cas du projet *L'éveil des sens à Soumagne*, une collaboration EP de Huy, Institut Don Bosco de Huy et HEPL – Paramédical.

Un parcours extérieur destiné à limiter les effets du vieillissement a été réalisé à la résidence La Passerinette de Soumagne. Les étudiants psychomotriciens et kinésithérapeutes de la HEPL ont proposé différents supports permettant aux résidents de rester actifs à travers des espaces alliant détente et stimulations sensorielles. Les élèves en Maçonnerie et en Horticulture de l'EP de Huy ont réalisé une spacieuse terrasse en bois pour des moments de détente et de



rencontre, diverses plantes et fleurs pour stimuler les sens, un parcours de marche composé au sol de trois types de matériaux différents pour accroître la perception sensorielle et l'équilibre. La section Menuiserie de l'Institut Don Bosco Huy a, quant à elle, réalisé un pont en bois comportant une inclinaison pour travailler l'équilibre, la posture du corps et la confiance en soi des résidents. Le parcours était ensuite testé par des étudiants de la HEPL en Kinésithérapie et Diététique dans le cadre de leur mémoire.

3.4.9. PROJETS E-TWINNING ECOLES PROVINCIALES ET MAISON DES LANGUES

E-Twinning est une action européenne qui offre aux enseignants des 33 pays participants la possibilité de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide des TICE. L'objectif est d'initier une dynamique stimulant l'apprentissage des langues dans les établissements scolaires provinciaux.



La remise des Awards E-twinning a été organisée à Liège en novembre. Cette journée fut l'occasion d'accueillir une dizaine d'établissements scolaires venus de la Fédération Wallonie Bruxelles et d'Ostbelgien et de découvrir les projets lauréats d'établissements scolaires de tous les réseaux, du fondamental comme du secondaire. Les thématiques étaient riches et variés: échanges de cartes postales entre Liège et l'Italie, co-crédation de chansons en anglais avec plusieurs partenaires non francophones, projet artistique de Street Art avec la Martinique ou encore un projet interdisciplinaire « Eau fil de l'eau » avec une dizaine de partenaires européens.

3.4.10. EXCEL'LANGUES ET SON SUCCES RETENTISSANT

Excel'Langues a connu en 2019 son plus grand succès depuis le lancement du projet, soutenu par le programme SESAM'GR (Interreg VA). Près de 1400 élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire ont assisté à des ateliers langues et cultures. Ils ont découvert le néerlandais, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'esperanto, l'arabe, la culture africaine ou encore la langue des signes, à travers des ateliers ludiques animés par nos partenaires ou des associations locales. 29 écoles ont donc profité de cet événement à deux pas de leur établissement.



3.4.11. L'ENGAGEMENT DES LOGOPEDES AU SEIN DES CPMS : FAISONS LE POINT !

Dans le cadre du renforcement en maternel du Pacte d'excellence, les équipes PMS ont l'opportunité d'accueillir un nouveau profil : les logopèdes.

Les logopèdes apportent leurs compétences dans la détection précoce des difficultés des enfants. Leur rôle est d'accompagner et de soutenir les enseignants dans des activités qui tournent autour de la lecture, de la reconnaissance des lettres, des chiffres, du développement du langage...



19 logopèdes ont été engagées. Leurs missions s'adaptent aux besoins rencontrés sur le terrain mais aussi à la réalité de chaque Centre et à leurs projets déjà en cours.

3.4.12. CELLULE PESH « POUR UNE ECOLE SANS HARCELEMENT »

Avec la Cellule provinciale PESH (Pour une École Sans Harcèlement), créée en septembre 2019 au sein des Services de la Guidance, la Province de Liège vise à apporter une réponse concrète et systématique aux situations difficiles et délicates que peuvent vivre ses élèves. En collaboration avec les Centres PMS, la cellule PESH a pour mission de développer, au sein de chaque établissement provincial d'enseignement secondaire, un dispositif intégré et innovant permettant de lutter contre le harcèlement dans le milieu scolaire.



Le rôle de la cellule PESH est de mettre en place au sein de ces écoles, des **équipes de référents** composées de membres du personnel, d'agents des CPMS et d'acteurs de terrain concernés par le harcèlement à l'école. Préalablement formés par la cellule PESH, les référents disposeront d'outils, de moyens et de contacts pour intervenir rapidement.

La Cellule a pour vocation de renforcer et de systématiser au niveau local le travail en réseau, de créer un **maillage** solide entre tous les acteurs intervenants : écoles, CPMS, Aide à la jeunesse, Police, Associations de parents, ... pour apporter le meilleur soutien possible aux jeunes en souffrance.

Lors de **situations de crise**, la cellule accompagnera concrètement, sur le terrain, au côté des agents des CPMS, la direction et l'équipe de référents.

Permettre à chacun d'aborder de manière sereine sa scolarité relève d'un devoir de service public.